



DU MOIS

JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES-PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - N° 154 - OCTOBRE 2008 - 2,20 EUROS

L'eau à Paris, une saga un peu trouble

(Notre dossier en pages 9 à 12.)

Privatisée en 1984, la distribution de l'eau dans la capitale va être remunicipalisée. Chronique d'une histoire mouvementée, pas toujours saine où l'eau du robinet valait de l'or pour certaines entreprises.

Vendanges : Claude Lelouch et Victoria Abril dans les vignes

(page 3)



Christian Adnin

Mobilisation contre Edvige

(page 5)

Léger mieux sur la ligne 13

(page 5)

Les 40 ans de l'ADCLJC

(page 7)

L'Atlantique à la rame

(page 8)

Livraison à domicile à la bibliothèque Clignancourt

(page 8)

Les Jardins d'Éole un an après l'ouverture

(page 14)

Artisans du Monde rue Ramey

(page 16)

Histoire : Cuvier et ses fossiles marins sur la butte Montmartre

(pages 18-19)

Le théâtre de l'Atalante

(page 20)

Le "104" ouvre, place à la fête

(page 21)

Le bulletin d'abonnement est en page 21

D1 fol 20 32713

À NOS LECTEURS

Le 18e du mois passera en novembre à 2,30 €

Le prix de notre journal est resté le même pendant six ans et demi, mais durant cette période beaucoup de nos charges et de nos dépenses ont augmenté. Pour le moment, nos recettes équilibrent nos dépenses de fonctionnement, mais

cela pourrait ne plus durer bien longtemps si aucune décision n'est prise, ainsi que nous l'expliquons ci-dessous.

C'est pourquoi nous avons dû décider une augmentation du prix de vente. Le prix au numéro passera en novembre

2008 de 2,20 € à 2,30 €. Le prix de l'abonnement pour un an (onze numéros) passera de 22 € à 23 €.

L'abonnement reste à 22 € jusqu'au 31 octobre. Profitez-en : dépêchez-vous de vous abonner. ■

Où en est le 18e du mois

L'assemblée générale de l'association éditrice vient de se tenir.

L'assemblée générale de l'association des Amis du 18e du mois, éditrice de notre journal, s'est tenue le 20 septembre. Cette association rassemble à la fois les membres de l'équipe du journal et des lecteurs. Elle a actuellement 140 adhérents.

• La diffusion du journal

Le tableau ci-dessous indique les chiffres des ventes payantes (ventes au numéro + abonnements) depuis 2004. Il faut y ajouter environ 50 services gratuits chaque mois.

Nous avons connu entre 2001 et 2004 une baisse de notre diffusion, pour des raisons que nous évoquons plus loin. Depuis 2004, nous remontons la pente. Ça ne se fait pas tout seul : il a fallu intensifier l'effort pour faire connaître

le journal et collecter des abonnements.

Nous avons environ 600 abonnés. Les abonnements sont importants : en effet, les variations du nombre d'acheteurs chez les marchands de journaux d'un mois à l'autre sont un de nos problèmes. Pour éviter ces variations, qui ont un coût financier (invendus), il faut améliorer la "fidélisation" de nos lecteurs.

Raison essentielle des difficultés que nous avons connues : la crise générale actuelle de la presse écrite, pour de multiples motifs (internet, gratuits, etc.), qui se traduit par une diminution constante des points de vente. Chaque année maintenant, dans notre arrondissement, trois, quatre, voire cinq dépositaires de presse disparaissent. Le nombre de nos points de vente, qui était proche de 90 quand le 18e du mois a été créé en 1994, n'est plus que 61.

Le débat de l'assemblée générale a porté essentiellement sur cette question : comment mieux faire connaître le journal afin d'augmenter sa diffusion.

Nous avons besoin pour cela de l'aide de ceux de nos lecteurs qui peuvent disposer de quelques heures chaque mois.

• Les finances

Deux chapitres distincts dans nos dépenses :

- D'une part les dépenses de fonctionnement du journal (imprimerie et maquette, frais divers), que nous couvrons essentiellement par les ventes, avec l'appoint de recettes publicitaires

et des cotisations des adhérents.

- D'autre part les frais liés à notre local (loyer, assurance, électricité, frais divers). Jusqu'en 2003 nous n'avions pas de local, ce qui induisait un fonctionnement pas toujours simple. Pour pouvoir payer un local, nous avons demandé à la Ville de Paris une "subvention compensatrice de loyer". Celle-ci n'est pas due une fois pour toutes, elle doit être votée chaque année et peut subir des aléas.

Cette année par exemple, nous avons touché cette subvention cinq mois plus tard que l'année précédente. Nous avons donc connu un problème provisoire de trésorerie, réglé par des prêts de courte durée de plusieurs membres de notre équipe.

En outre, compte tenu notamment de l'augmentation de loyer imposée par notre propriétaire, la subvention ne couvre pas la totalité des dépenses de ce poste.

C'est une des raisons de la décision adoptée par l'assemblée générale d'augmenter le prix de vente à partir de novembre 2008 (voir plus haut).

Le rapport financier présenté à l'assemblée générale fait apparaître pour l'exercice concerné des dépenses de 42 774 € et des recettes de 39 221 €. Ce déséquilibre s'explique, comme nous l'avons indiqué plus haut, par le retard de la subvention compensatrice de loyer.

Si nous excluons de ces comptes, d'un côté les dépenses liées au local, de l'autre côté la subvention loyer, il apparaît que :



Square Léon

Quartier de la Goutte d'Or, square Léon. Sur le mini-terrain de foot, douze grands gars, costauds et adroits, se disputent un ballon gris et rouge. Soudain, voici un deuxième ballon sur le terrain, un joli petit ballon bleu. Deux ballons sur le terrain, c'est contraire aux règlements. On pousse le ballon bleu au bord du terrain où un spectateur le cale entre ses pieds.

Arrive une toute petite fille, 4 ans, 5 peut-être, le pas décidé, se faufilant sans crainte entre les joueurs, menaçant du doigt le spectateur qui garde son ballon. Un petit garçon, plus jeune encore, la suit, slalome à son tour. Sans interrompre la partie, les grands gars les écartent gentiment, mais les deux petits ne bougent pas. Ils ne bougeront que lorsqu'on leur aura rendu leur ballon. Ils s'en vont alors dignement, le jeu continue comme si de rien n'était.

D'en haut, perché sur un poteau, un pigeon observe tout cela avec intérêt.

Noël Monier

- les dépenses se répartissent en : frais d'impression et de maquettage 80,2 % ; frais postaux (y compris envoi des abonnements) 8,8 % ; frais de bureau (enveloppes, papier, fournitures...) 5 % ; télécommunications 3,5 % ; frais rédactionnels (photo, documentation) 2,2 %.

- les recettes se répartissent en : ventes (abonnements compris) 87,5 % ; cotisations des adhérents 6,2 % ; publicité 3,4 % ; remboursement de trop-perçu de TVA 2,8 %.

Le 18e du mois est un journal d'information sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale. Il est édité par l'Association des Amis du 18e du mois.

76, rue Marcadet, 75018 Paris. Tél. : 01 42 59 34 10. dixhuitdumois@libertysurf.fr

Les correspondances sur les abonnements doivent être impérativement envoyées par écrit.

● L'équipe de rédaction (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Lilaafa Amouzou, Karine Balland, Stéphane Bardin, Julien Boudisseau, Edith Canestrier, Virginie Chardin, Djimmy Chatelain, Cendrine Chevrier, Michel Cyprien, Claire Della-Torre, Paul Dehédin, Florence Delahaye, Dominique Delpirou, Sophie Djouder, Anne Farago, Marie-Odile Fargier, Florianne Finet, Jacqueline Gamblin, Gérard Gaudin, Michel Germain, Fouad Houiche, Maïté Labat, Mathieu Le Floch, Pascale Marcaggi, Daniel Maunoury, Noël Monier, Thérèse Nanus, Thierry Necoux, Patrick Pinter, Rose Pynson, Sabadel, Vain (Sylvain Gasnier), Marie Valette. ● Rédaction en chef : Marie-Pierre Larrivé. ● Maquette : Nadia Djabali. ● Directeur de la publication : Christian Adnin.

PETITES ANNONCES

COURS

■ **Docteur en philo**, prof expérimenté. Donne cours particuliers. Vacations, entretien, soutien. Sur RDV. Tél : 06 09 06 10 36

■ La Gymnastique volontaire vous attend 6 rue Esclançon. **Cours de gym d'entretien**. Accueil, randonnées, convivialité. Pour optimiser votre capital santé, garder la forme. Tél : 01 46 27 58 34

■ Enseignant chevronné donne **cours de français, mathématiques, anglais à enfants** âge école primaire et classe de 6e. Tél : 01 42 62 18 63 ou 06 20 74 16 38. Tarif : 23 € la séance.

LOCATION

■ Deux mamans "solo" cherchent **urgemment un 3P-4P** dans le 18 pour une colocation. 50 m² minimum. 1 200 € maximum. Caution solidaire parentale. Tél : 06 12 18 83 15.

BÉNÉVOLAT

■ Le **Centre social Accueil Goutte d'Or** cherche des bénévoles pour des séances individuelles d'accompagnement à la scolarité. Etre disponible une heure par semaine entre 16 et 19 h. Tél : 01 42 54 63 87.

■ La **Maison Verte** cherche bénévoles pour soutien scolaire. Elle en cherche également pour son atelier d'accompagnement de femmes étrangères et pour l'accueil social. 127-129 rue Marcadet. Tél. : 01 42 54 61 25.

■ Devenez bénévoles à la **Goutte d'Ordinateur**. Vous possédez des compétences informatiques (maintenance, bureautique, web, infographie) et souhaitez nous aider à lutter contre la fracture numérique. Venez nous rejoindre pour animer cours et ateliers, accompagner l'accès libre, proposer des projets... Contact : Frédéric Tregnet, 7 rue Léon. 01 42 51 03 61, ou

gouttedordinateur@gmail.com

■ **Accueil Laghouat** cherche bénévoles soit écrivain public soit alphabétisation (groupes mixtes). Disponible après-midi et soir. 2 rue Richomme. 01 42 59 07 51. accueil.laghouat@wanadoo.fr.

■ L'**association Réussite** cherche bénévoles pour accompagnement scolaire dans son centre de la Porte de Clignancourt, les lundi, mardi ou vendredi. Voir sur le site www.reusite.fr ou appeler au 01 42 55 18 07.

THÉÂTRE

■ Vous aimez le théâtre. Rejoignez la compagnie **Vendredi dix**, compagnie de théâtre amateur. 06 16 46 86 87. www.vendredi-dix.com

TARIF DES PETITES ANNONCES

● **Gratuit** pour les associations jusqu'à un maximum de 240 signes. **Pour les autres, 9 € jusqu'à 240 signes.** Paiement à la commande. ● Au-delà de 240 signes, 9 € supplémentaires jusqu'à 480 signes.

Fiesta des vendanges : Montmartre fête son cinéma

La fête durera cette année une semaine, sur le thème du cinéma. Le traditionnel défilé aura lieu le samedi 11 octobre.



De l'avis de l'œnologue Francis Gourdin, qui préside à la vinification du Clos-Montmartre, la cuvée 2007, mise en vente cette année à l'occasion de la Fête des Vendanges, a été exceptionnelle, «un vin riche en couleurs, assez corsé, tannique», et la cuvée 2008 sera, si l'on ose dire, de la même eau. Grâce aux jardiniers de la Ville de Paris qui ont bichonné le vignoble de la Butte (27 cépages : Gamay, Pinot noir et Sauvignon), lui évitant mildiou et oïdium malgré un été particulièrement arrosé.

Les parrains : Claude Lelouch et Victoria Abril

Les vendanges (réelles) ont été effectuées le 12 septembre et la taille (symbolique) le 15 septembre par les parrains de la 75^e édition de la Fête des Vendanges : le réalisateur et propriétaire du Ciné-13-Théâtre, Claude Lelouch, et l'actrice Victoria Abril, égérie de Pedro Almodovar. Cette dernière est désormais aussi chanteuse et mêle des accents flamenco à des

classiques de la chanson française : Ferré, Piaf, Gainsbourg, etc. Elle ne sera pas du défilé des vendanges pour cause de tournée : *O La La* (c'est l'intitulé de son dernier disque) terminera sa course pas si loin de Montmartre, mais un mois plus tard, le 28 novembre au Casino de Paris.

Le cinéma dans tous ses états, du 6 au 12 octobre

Cette année, la fête prend une sacrée extension, dans la durée d'abord : une semaine, du lundi 6 au dimanche 12 octobre. Dans l'ambition aussi : la fête sera résolument culturelle. On y mêlera la vigne, la gastronomie et le cinéma. L'année où la très emblématique salle de cinéma de Montmartre,

Et puis...

- Vendredi 10 octobre à 18 h, **chorale des écoles** du 18^e aux Arènes de Montmartre (en haut de la rue Chappe). Accès libre à partir de 17 h 45 (capacité limitée).
- Samedi 11 à 23 h, **feu d'artifice** tiré depuis les jardins du Sacré-Cœur, avec une bande son en hommage au Cinéma de Montmartre.
- **Spécial polar** : Le jeudi 9 à 21 h, dans le cadre du festival "le Policier de Montmartre", au Studio 28, *L'assassin habite au 21*, de Clouzot. Le vendredi 10 à 15 h, *Meurtre à Montmartre* de Gilles Grangier
- Samedi 11 à 21 h, **les Acharnés**, carnavaleux de Dunkerque, seront au gymnase Ronsard avec l'orchestre *Oxygène* pour un vrai "chahut" comme chez eux. Entrée : 10 €.

le Studio 28, fête ses 80 ans, il coule de source que l'intitulé de la fête soit : "Montmartre fête son cinéma".

Du cinéma, il y en aura partout : au Studio 28 évidemment, mais aussi au Wepler en liaison avec le Moulin-Rouge, au Trianon pour une soirée inaugurale restituant un grand disparu, le Gaumont-Palace. Et aussi au Musée de Montmartre, avec la projection en continu d'archives cinématographiques et photographiques. Intitulé de l'exposition qui se terminera le 12 octobre : *Pathé à Montmartre, les studios Francœur et le Pathé Wepler*.

Spécial mômes

- Le **mercredi 8 octobre** à 10 h et 14 h, festival de courts-métrages pour enfants, *Courts de récré*, au Studio 28, organisé par l'association *Court 18*. Tarif : 3 €.
- Le 8 à 14 h 30, le bal des Poulbots dans la salle des fêtes de la mairie avec le groupe Tourneville. Gratuit sur inscription au 01 43 51 17 82. ■



Christian Adnin

Olala ! Victoria...

Spécial mets, eau et vins

- **Vendredi 10** à 9 h, ouverture du **parcours du goût** et de ses villages. *L'école du goût* et le *Bistrot des vins du cinéma* : jardin Saint-Pierre. *Le village des régions* : rue Azaïs. *Le village du marché* : rue du Cardinal Guibert, rue Saint-Éleuthère, parvis du Sacré-Cœur et rue Azaïs. *Le village de l'eau* : au château d'eau rue du Mont-Cenis. Les produits de la vigne du Clos-Montmartre : au stand du Comité des Fêtes place Jean-Marais. Nocturne le samedi 11 octobre jusqu'à 23 heures
- **Vendredi 10** à 20 h, "Ciné-Cépages" au **lycée Belliard** (lycée hôtelier) avec le groupe A-O-C : trois plats, trois vins, projection de vieux films, menu autour du raisin. Tarif : 30 €. Réservation obligatoire : 01 40 25 93 71.

Le parcours du défilé

L'autre nouveauté, c'est l'ambition spatiale : le défilé traditionnel n'est pas circonscrit à l'arrondissement mais franchit le périphérique. Le "petit train des fanfares" démarrera de la mairie d'Aubervilliers samedi 11 octobre à 10 h, et passera par Saint-Denis et Saint-Ouen pour arriver à la mairie du 18^e à 12 h 15. À son bord, la grande Fanfarai et le 93 super Raïband auxquels se seront joints des jeunes musiciens du Centre musical Fleury-Goutte d'Or-Barbara.

Le défilé proprement dit partira à 15 h de la mairie, place Jules-Joffrin : puis rue Hermel, rue Ramey, rue Custine, rue Caulaincourt, place Constantin-Pecqueur, rue St-Vincent, rue des Saules, place Jean-Baptiste-Clément, rue Lepic, rue des Abbesses, rue d'Orsel, place Charles-Dullin, rue des Trois-Frères, rue Tardieu, place Saint-Pierre.

Pour la première fois, dans le défilé, en direct de Dunkerque, "les Acharnés" avec 120 Carnavaleux.

Les non-demandes et le bal

La nouveauté n'empêche pas les traditions. Daniel Vaillant, maire du 18^e, semble avoir pris goût à ce qui avait été le clou, l'an dernier, de la Fête des Vendanges en hommage à Brassens : une cérémonie des "non demandes en mariage" sera célébrée de nouveau sur la place des Abbesses, dimanche 12 octobre à 10 h, suivie d'un bal avec l'orchestre "Dénécheau Jaze Musette". Pour reprendre le joli mot de la marraine Victoria Abril, "bon vent à tous et bon vin".

Edith Canestrier

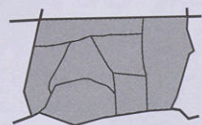
□ Toutes les infos sur www.fetedesvendangesdemontmartre.com, et www.mairie18.paris.fr

Les artistes d'Arkifuse exposent

Comme chaque année, pendant la Fête des Vendanges, l'association *Arkifuse* organise, les 11 et 12 octobre dans la salle d'UVA, une exposition d'artistes. Thème : *La traversée du miroir*, référence à Alice (au pays des Merveilles) ou à Orphée (celui de Cocteau), et clin d'œil au thème des Vendanges, le cinéma.

Au programme : un graveur, Michelle Boucard, deux sculpteurs, Philippe d'Artois et Sandrine Galaire, et six peintres, Pierre Chandelier, Gérard Lécolier, Ruth Loisy, Françoise Bousquet, Vincent Gabin et Meyer Berrebi.

□ Salle UVA, 9 rue Duc. De 14 h à 20 h. Vernissage samedi 11 octobre à 18 h 30.



Le renouvellement des conseils de quartier

Dépôt des candidatures jusqu'au 6 octobre, résultats le 16.

Les habitants du 18^e (ou ceux qui y travaillent) désireux de s'impliquer dans la vie locale, ont jusqu'au lundi 6 octobre pour se porter candidats comme membres de leur conseil de quartier.

Créés il y a six ans, les huit conseils de quartier de l'arrondissement comportent trois collèges : habitants, associations, personnes qualifiées représentant des institutions publiques. C'est le premier collège (habitants) qui doit être renouvelé cette année (voir le 18^e du mois de septembre) : renouvellement triennal par moitié, soit douze conseillers sur vingt-quatre dans chaque conseil.

Les candidats doivent s'inscrire (coupons disponibles à la mairie), par courrier au service de la démocratie locale de la mairie, 1 place Jules-Joffrin, ou par courriel cq18@paris.fr, en donnant leur nom, leur âge, leur adresse et le conseil de quartier choisi. Ils doivent aussi donner leur nationalité car il y aura deux listes : résidents de la communauté européenne et résidents extra-communautaires.

Le tirage au sort des douze nouveaux conseillers et de leurs suppléants (on tiendra compte de la parité hommes-femmes) aura lieu à la mairie jeudi 16 octobre, à partir de 18 h 30. Ils seront désignés pour trois ans. ■

Travaux à la mairie, l'accueil tout droit

Travaux à la mairie jusqu'en novembre, voire décembre : les deux petites guérites d'accueil placées de chaque côté de l'entrée principale vont être déplacées. Il n'y en aura plus qu'une, plus large toutefois, qui sera installée à droite du grand escalier montant à la salle des mariages.

Pourquoi ce changement ? Nombre de visiteurs, paraît-il, entrent et vont tout droit devant eux, cherchant l'accueil mais oubliant de se retourner pour regarder à droite et à gauche. Dorénavant, ils auront l'accueil en face, plus moyen de le négliger.

C'est très bien mais pendant les travaux, la porte du bâtiment donnant sur la rue du Mont-Cenis, qui était munie d'une rampe pour fauteuils roulants et poussettes, est fermée et l'accès à l'ascenseur est impossible au rez-de-chaussée. Pour l'atteindre, il faut monter des marches et passer sous la verrière. Dur !

À propos de verrière, il avait été décidé en novembre 2007 de la rénover. Un calendrier avait même été fixé (juillet à octobre 2008). Or, les travaux n'ont pas commencé, ne sont même pas programmés à court terme, problème de financement. Ils avaient été évalués à 300 000 €. La verrière est somptueuse mais elle a beaucoup vieilli depuis... 1892. Non seulement elle n'est pas isolée, on gèle en hiver, on cuit en été, mais elle fuit et pourrait même être dangereuse. Il faut donc impérativement la rénover. Suffit de trouver l'argent et cela est rare et cher même pour sauver une œuvre d'art. ■

ARTISANS

Ormaphot, au paradis des petits Minox

Ormaphot, rue Marcadet, la caverne d'Ali Baba pour les fondus de photo, vidéo, cinéma, est en péril. Miné par l'avènement du numérique, ce fabuleux magasin est en panne, menacé de fermeture.

Doté d'un incroyable stock d'appareils photo, zooms, caméras, projecteurs, encolleuses, pièces de rechange et autres petites merveilles contemporaines et anciennes, le magasin de réparations Ormaphot, 104 rue Marcadet, est gravement fragilisé par l'avènement du numérique.

Un douloureux problème pour son propriétaire, Dominique Desvallet, tout dévoué à son métier, et qui envisage parfois de mettre la clé sous la porte alors qu'il n'a pas encore l'âge ni les moyens de la retraite.

Réparations en tous genres

Licencié d'une entreprise de métallurgie pour cessation d'activité, à l'âge de 44 ans et après y avoir passé vingt-sept ans comme photographe, cet autodidacte a racheté Ormaphot (contraction du nom de ses deux fondateurs, MM. Orban et Mayel) en 1999, trois ans après avoir été embauché par M. Mayel comme salarié à condition de reprendre la boutique.

Depuis, du sol au plafond de sa boutique envahie par les cartons emplis de matériels, les tiroirs recelant de précieuses pièces aujourd'hui introuvables, et jusqu'à la cave en n'oubliant pas la vitrine, M. Desvallet règne sur un stock de Kodak, Ziss-Ikon, Pathé, Minox, Canon, Olympus, Pentax, Minolta, Fuji, appareils photos à soufflets-accordéons et caméras qui raviront les amateurs de photo-cinéma de papa ! Et avec une forte demande de réparations en tous genres...

Le numérique qui tue

Il était le seul réparateur agréé, en France, par la marque allemande Minox aujourd'hui disparue.

«Chaque jour, on me demande de nettoyer ou réparer des appareils à soufflets», dit-il. Quand une pièce fait défaut, il explore sa cave et prélève le nécessaire, mais «si un soufflet est percé, je ne peux plus rien faire», poursuit-il, en regrettant la disparition du fabricant de soufflets sur mesures chez lequel il se rendait jadis à Fontenay-sous-Bois.

«Le passage au numérique m'a tué», observe-t-il, posté près de son large établi bric-à-brac. Tout dévoué à son art composé de gestes minutieux, l'artisan se souvient d'avoir formé des jeunes diplômés d'horlogerie aux subtilités de la réparation photo-ciné,



des jeunes qui maintenant travaillent dans de grandes maisons. Mais désormais, il refuse de faire de la formation, même si on le sollicite régulièrement car, souligne-t-il, «je n'ai plus le temps, il faut que je répare». Car il ne dispose d'aucun personnel.

«Je suis au bord du dépôt de bilan», confie-t-il en extirpant délicatement d'une boîte en carton le circuit intégré d'un Nikon F401 analogue à l'appareil à vendre en vitrine. Mais comment lutter contre un achat de numérique neuf à 100 ou 120 euros, garanti deux ans par la FNAC, qui a fait du mal à la profession en conseillant de jeter les appareils et d'en acheter d'autres ? Comment lutter lorsqu'il annonce un devis de réparation du même montant ?

Il s'accroche, il aime son métier. «Et à 56 ans, je n'ai pas suffisamment de cotisations pour la retraite», poursuit-il avec lassitude. Les gens ne comprennent pas pourquoi la réparation peut être chère, alors que des heures d'un travail de précision sont nécessaires. Autrefois, M. Desvallet réparait entre 70 et 120 Minox par mois, soit sur commande directe soit en sous-traitance.

Un Kodak à soufflet

Aujourd'hui, la routine ou presque, c'est «un défaut, une mise au point». Sur un appareil Olympus, par exemple, tel le Sigma 35-70 qu'il extirpe de sa vitrine. Il y a là aussi, derrière la

vitre, un Kodak à soufflet, dont une attache écrite en gothique date du début du XX^e siècle. Le type d'objet à être sollicité pour des tournages de films. Un jour, une artiste a demandé à M. Desvallet des objectifs, même hors d'usage, à tremper dans le plâtre pour en faire des moulages.

C'est ça, l'artisanat

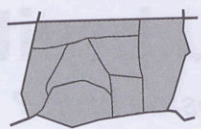
En vitrine, on distingue aussi des encolleuses, des projecteurs, des visionneuses, des gaines en cuir d'appareils photos comme on n'en fait plus actuellement.

Non loin de la boîte plastique des «circuits Minox morts», il y a sur l'établi, emmaillottés comme des nourrissons dans des bulles de plastique, des appareils photos bas de gamme réparés par ses soins, qui seront remis à des étudiants qui font des animations dans les écoles. Il a accepté de les réparer, mais ne les garantit pas plus de trois mois alors qu'il assure habituellement six mois de garantie sur ses réparations.

Tout à l'heure, Dominique Desvallet préparera ses paquets pour la Poste, puis il établira ses factures et fera peut-être un brin de ménage, c'est aussi ça l'artisanat !

Jacqueline Gamblin

□ 104 rue Marcadet.
01 42 64 31 51. Ouvert du
lundi au vendredi de 8 h à 12 h
puis de 13 h à 18 h, et samedi
de 8 h à 12 h.
ormaphot-minox@wanadoo.fr



Etes-vous fiché(e) sur Edvige ?

La protestation continue contre la création de ce fichier, destiné ou devraient figurer toutes les personnes ayant une activité publique. Les concessions annoncées par le gouvernement sont jugées insuffisantes. Dans le 18e, des militants associatifs se mobilisent.

Edvige : ce joli nom a suscité en septembre une vive polémique, notamment parmi les associations de toutes natures – et dans notre arrondissement comme dans toute la France. Edvige, cela signifie : *Exploitation documentaire et valorisation de l'information générale*. C'est un fichier national, créé par un décret de la ministre de l'Intérieur et géré par la "direction centrale de la sécurité publique", un des services de police.

Le décret, paru dans la discrétion au Journal Officiel le 1er juillet dernier, n'avait fait l'objet préalablement d'aucune concertation et d'aucune information publique. Si bien qu'il a fallu attendre septembre, deux mois après son entrée en vigueur, pour que l'affaire ait un vrai écho et que l'opinion s'inquiète.

Sont recensées dans ce fichier les personnes «ayant sollicité, exercé ou exerçant un mandat politique, social ou économique, ou qui jouent un rôle institutionnel, économique, social ou religieux significatif», ainsi que les individus ou organisations «susceptibles de porter atteinte à l'ordre public».

Seront enregistrées, sur toutes ces personnes, les données concernant leur activité, mais aussi leur santé, leur vie sexuelle, leurs croyances religieuses, etc. Les enfants pourront y être inscrits à partir de 13 ans.

Edvige ratisse large. À l'évidence, un très grand nombre de nos lecteurs sont concernés, notamment ceux qui exercent une responsabilité associative ou qui se sont fait connaître par des prises de position publiques.

Recours et pétitions

Des recours devant le Conseil d'État ont été déposés, une pétition a été lancée par plusieurs organisations dont la *Ligue des droits de l'homme*, elle avait recueilli à la mi-septembre 160 000 signatures. La contestation s'est exprimée parmi les ministres eux-mêmes, dont certains n'avaient pas été davantage consultés que les simples citoyens.

La ministre Alliot-Marie a dû faire en partie machine arrière et annoncer que le décret serait "retroué". Ses services ont élaboré un nouveau texte, actuellement à l'examen au Conseil d'État.

Il y aurait deux fichiers distincts, l'un concernant les personnes susceptibles de porter atteinte à la «sécurité publique» (et non plus à l'ordre public, notion floue et qui pouvait être élargie à volonté) ; et un

deuxième fichier, géré à part, recensant les élus, les journalistes, les syndicalistes, etc. Les données concernant les mineurs à partir de 13 ans pourraient toujours y figurer, mais «ne pourraient être conservées au delà de leur 18e anniversaire», sauf en cas d'«éléments nouveaux». Les informations sur la santé et la vie sexuelle seraient exclues. Le nombre de policiers habilités à consulter ces fichiers serait moins étendu.

C'est un premier résultat de la mobilisation citoyenne. Cependant cela ne satisfait pas les protestataires, qui demandent l'annulation pure et simple du décret et la suppression totale de ce fichier. Des manifestations sont annoncées pour le 16 octobre, jour de la Sainte-Edvige au calendrier.

Le 18e mobilisé aussi

Dans le 18e, un groupe de militants associatifs a entrepris de contacter le plus de personnes possible pour signer une pétition et inviter à la manifestation. Plusieurs associations s'occupant de travail éducatif auprès des mineurs sont particulièrement inquiètes.

De son côté, le conseil d'arrondissement a adopté le 22 septembre un vœu demandant le retrait du décret (voté par la majorité de gauche, les élus de droite ayant refusé de prendre part au vote).



Certes, il est légitime que la police judiciaire soit dotée de moyens permettant d'identifier les malfaiteurs. Mais il existe déjà un fichier : y sont recensées, avec empreintes digitales et empreintes ADN, toutes les personnes étant apparues dans une enquête, même si elles n'ont pas été condamnées ni même mises en examen. Cinq millions de noms y figureront à très court terme. Il existe aussi un fichier spécial sur les personnes considérées comme étant susceptibles d'activités en relation avec le terrorisme.

Dans ces conditions, à quoi servira le nouveau fichier ? à maintenir la "sécurité publique" ou à exercer un contrôle politique ?

En attendant la parution du nouveau décret, celui du 1er juillet reste en vigueur. La police continue à alimenter Edvige. Que vont devenir les données recueillies ?

Noël Monier

Métro, ligne 13 : la RATP annonce 4 000 places supplémentaires

Va-t-on voir, sinon la fin du calvaire (on en est encore loin), du moins une amélioration de la situation pour les usagers de la ligne 13 (Châtillon – Saint-Denis, Asnières-Gennevilliers), bondée et saturée avec ses 550 000 voyageurs par jour ?

La RATP a pris des mesures devant permettre de "caser" 4 000 voyageurs supplémentaires par jour. Elles sont en place depuis lundi 29 septembre : mise en place de dix-sept rames de plus, ce qui autorise à réduire de 100 secondes à 95 seulement la fréquence entre chaque métro aux heures de pointe. La Régie a également terminé les travaux d'installation d'un système de retour-

nement automatique des trains au terminus Châtillon, au sud de la ligne (voir le 18e du mois de mai).

Amélioration bienvenue, mais insuffisante. Des solutions plus radicales existent en effet : prolongement de la ligne 14 (Météore) de Saint-Lazare à La Fourche et au-delà, doublant ainsi la 13 sur une partie de son parcours. Il est question enfin, dans le projet de schéma directeur d'Ile-de-France, de créer une ligne circulaire à une certaine distance de Paris, assurant la liaison de banlieue à banlieue et donc soulageant la 13. Toutefois, le coût sera énorme et de tels travaux ne sont pas pour l'immédiat. ■

SUR L'AGENDA

Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, expositions, manifestations, qui nous sont communiquées par des associations ou organismes divers.

■ Conseil d'arrondissement

Lundi 13 octobre, 18 h 30, en mairie.

■ 4 octobre :

Puces rue Caulaincourt

Montmartre à la Une organise ses "Puces" annuelles samedi 4 octobre de 9 h à 19 h, rue Caulaincourt.

■ 4 et 5 octobre : Expo d'artistes

L'association *J'veux du soleil* expose une trentaine d'artistes (peintres, photographes, sculpteurs, graveurs) dans la crypte de Saint-Jean-de-Montmartre samedi 4 octobre de midi à minuit et dimanche 5 de midi à 19 h.

■ 8 octobre : Microcrédit

Lancement de l'opération "micro crédit personnel" mercredi 8 octobre à 11 h 15 à la mairie en présence de Bertrand Delanoë. (Voir page 8.)

■ 11 et 22 octobre :

Expo sur La Chapelle

Expos sur les projets d'aménagement du quartier de La Chapelle samedi 11 octobre, de 14 à 19 h à la cité Charles-Hermite, et mercredi 22 octobre de 14 à 19 h à la sortie du métro Marx-Dormoy.

■ 11 et 12 octobre :

Expo à ND du Bon Conseil

Exposition d'artistes du 18e, samedi 11 et dimanche 12 octobre à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, 140 rue de Clignancourt. Aquarelles, tapisseries, artisanat.

■ 12 octobre :

Baptêmes de plongée

Portes ouvertes à la piscine Bertrand-Dauvin, 12 rue René-Binet, dimanche 12 octobre de 10 h à 17 h. Baptêmes de plongée gratuits (à partir de 12 ans) organisés par les trois clubs de plongée de l'arrondissement.

■ 14 octobre :

Dédicace d'Henri Landier

Vient de paraître *Henri Landier, le peintre rebelle*, livre abondamment illustré qui retrace la première partie de sa carrière. Landier et Jean-Pierre Guicciardi, auteur du texte, le signeront mardi 14 octobre, de 18 à 20 h, à la Librairie de Paris, 7 place de Clichy.

■ 18 octobre : Forum des métiers

Premier "forum des métiers insolites et autres curiosités professionnelles" samedi 18 octobre (13 h à 17 h 30 à la mairie, organisé par le Conseil de la jeunesse.

■ 17 octobre : Voyance

Soirée "voyance" vendredi 17 octobre, de 19 à 22 h 30 au café *L'Olympic*, 15 rue Simart.

(Suite de l'agenda page 6)

SUR L'AGENDA

(Suite de la page 5)

■ 16 octobre : Renouvellement des conseils de quartier

Renouvellement des membres du collège habitants des conseils de quartier, tirage au sort jeudi 16 octobre à 18 h 30 à la mairie (voir page 4).

■ 17-19 octobre : Portes ouvertes à Montmartre aux artistes

Portes ouvertes annuelles de la cité Montmartre aux artistes, 189 rue Ordener, du vendredi 17 au dimanche 19 octobre (voir page 17).

■ 18 et 19 octobre : Braderie à Sainte-Genève

Braderie à Sainte-Genève-des-Grandes-Carrières (vêtements, linge de maison) samedi 18 et dimanche 19 octobre de 10 à 18 h. 174 rue Championnet.

■ 22 octobre : Fête des 40 ans de l'ADCLJC

L'ADCLJC fête son 40^e anniversaire, mercredi 22 octobre, au *Lavoir moderne parisien* (voir page 7).

■ 22 octobre : Journée intergénérationnelle

Journée de rencontres intergénérationnelles, mercredi 22 octobre à l'hôpital Bretonneau.

■ 23 octobre : Bal des anciens avec Annie Cordy

Bal pour les personnes âgées de l'arrondissement, jeudi 23 octobre, à partir de 14 h 30 à la mairie. Animation assurée par Annie Cordy.

■ 23 au 30 octobre : "Les stars s'exposent à Montmartre"

Exposition, de jeudi 23 à jeudi 30 octobre, place du Tertre, de peintures de vedettes de la musique, du cinéma ou de la télévision (Voir page 13).

■ 24 octobre : Cercle des poètes

Réunion du Cercle des poètes du 18^e, vendredi 24 octobre à 20 h à UVA, 9 rue Duc. Thème : le prochain.

■ 25 octobre : Rencontre à la librairie Mille et une pages

Abdel-Hafed Benotman signe son livre, *Marche de nuit sans lune* (éditions Rivages-noir) samedi 25 octobre (17 h) à la librairie Mille et une pages, 72 rue Marx-Dormoy.

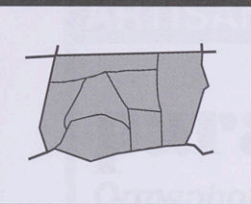
■ 25 et 26 octobre : Fête à Sainte-Hélène

Portes ouvertes à la paroisse Sainte-Hélène (102 rue du Ruisseau) pour fêter la rénovation de l'église samedi 25 et dimanche 26 octobre.

■ 1er novembre : Visite du quartier Clignancourt

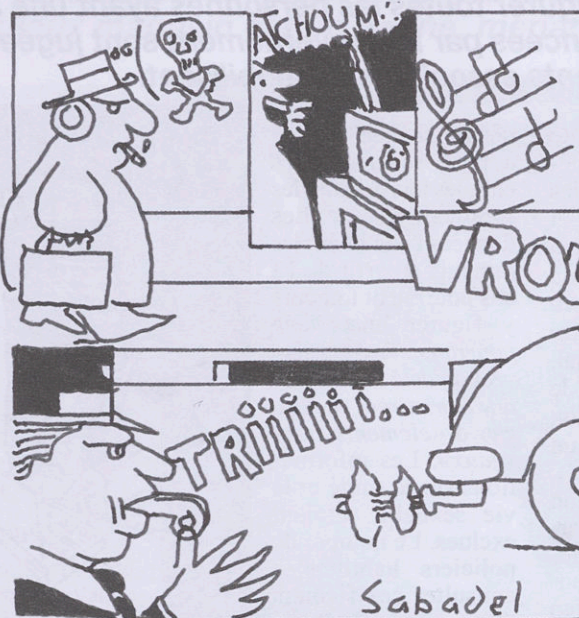
Visite du quartier Clignancourt avec l'association *Ça s' visite* samedi 1er novembre (14 h). 12 €. Inscriptions : 01 48 08 27 41.

La vie du 18^e



Face aux démons du bruit

Que faire si vous avez des problèmes graves de bruit ? Quelques conseils, quelques adresses.



Vous êtes confronté à différentes nuisances sonores, bruits de chantiers, bruits de vos voisins, bruits de différents commerces. Dans un premier temps, vous pouvez essayer de traiter les choses directement à l'amiable. Mais si c'est impossible, si les "fauteurs de bruit" refusent d'entendre, il existe des solutions selon la nature, la provenance, l'intensité du bruit.

Cependant n'espérez pas résoudre le problème des sirènes stridentes de jour comme de nuit de la police.

La médiation est un des moyens de résoudre à l'amiable et gratuitement un conflit. Il s'agit, plus précisément, de médiation institutionnelle mettant en relation le médiateur de la Ville de Paris et la victime du bruit. Son but est la prévention d'un différend ou sa résolution, l'établissement ou le rétablissement d'une relation sociale, dans un cadre législatif ou réglementaire.

Frédérique Calandra, médiatrice de la Ville, n'est ni juge ni arbitre. Elle agit dans la neutralité et en toute confidentialité pour aider les parties en litige.

Médiations...

Vous pouvez également rencontrer un représentant du **Point d'accès au droit** du 18^e, 25 rue Stephenson. Le **Point d'accès au droit** est un lieu d'accueil gratuit et permanent qui permet aux habitants du 18^e, et surtout aux plus démunis, d'avoir accès à une information de proximité sur leurs droits et leurs devoirs, et de bénéficier d'une aide dans leurs démarches administratives et juridiques. Il peut aussi, dans certains cas, organiser une médiation. L'accès au PAD passe obligatoirement par un rendez-vous (01 58 41 86 60).

Il existe également un espace d'accès à la médiation, **Droits d'urgence** (contact@droitsdurgence.org), qui, depuis 2001, organise des médiations gratuites dans le domaine locatif et notamment dans les cas de trouble de voisinage. Deux médiateurs interviennent gratuitement lors de la médiation afin d'aider les parties à s'expliquer et à trouver ensemble une solution au litige.

Enfin, le **conciliateur de justice** peut être une autre piste. Ce dernier est un collaborateur bénévole de la justice. Il a prêté serment devant le premier président de la Cour d'appel avant d'exercer ses fonctions. Il est tenu à l'obligation de réserve et de

secret. Il est chargé de rechercher, le cas échéant en effectuant un constat sur place, une solution amiable et équitable à certains litiges civils, entre propriétaire et locataire, entre voisins, etc.

Pour ce qui concerne les nuisances sonores causées par des commerces ou par les équipements d'un immeuble voisin, si vous n'arrivez pas à venir à bout malgré plusieurs tentatives à l'amiable, vous avez la possibilité de saisir le **Bureau des actions contre les nuisances**. Ce dernier intervient 24 heures sur 24 et sept jours sur sept pour effectuer des mesures sonores. Il tente, par médiation ou concertation, de régler l'affaire avant d'établir des contraventions.

Pour saisir ce bureau, il faut écrire à l'adresse suivante : **Direction des transports et de la protection du public, Sous-direction de la protection sanitaire, Bureau des actions contre les nuisances**, 12-14 quai de Gesvres 75004 Paris.

...et conseils juridiques

Vous pouvez aussi contacter le **Service de l'écologie urbaine**, parc de Bercy, pavillon du Lac, 1 rue François-Truffaut, dans le 12^e. Ce dernier rassemble les acteurs parisiens concernés par le bruit : les élus, des administrations, les grands transporteurs, les groupements professionnels ou les associations. Cet observatoire a pour mission de dresser l'état des lieux du bruit à Paris, de proposer des mesures de lutte contre le bruit urbain, d'évaluer l'impact des opérations d'aménagement urbain sur le bruit. **Il ne s'occupe pas des conflits individuels.**

De même, le **Comité des victimes du bruit et de la pollution** peut être une autre piste pour les victimes des nuisances sonores. Des permanences

mensuelles se tiennent à la mairie du 11^e et réalisent un travail de sensibilisation aussi bien près des pouvoirs publics que de l'opinion publique.

Pour ce qui est du logement, l'ADIL (*Association départementale d'informations sur le logement*) a pour mission d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations tant en location qu'en copropriété. Cette information porte également sur l'accession à la propriété, ceci à l'exclusion de tout acte administratif, contentieux ou commercial. Il y a des permanences en mairie ou au **Point d'accès au droit**.

Enfin, vous pouvez obtenir des conseils juridiques et règlement au contentieux près

du barreau de Paris où les avocats parisiens y assurent des permanences de consultation gratuites.

Virginie Chardin

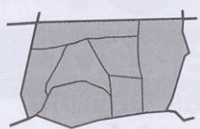
Roxane Decorte lance son journal... et est renversée

Roxane Decorte, conseillère UMP de l'arrondissement, a lancé un trimestriel dont le premier numéro sortait fin septembre, pour distribution dans les boîtes aux lettres et sur les marchés, tiré à cent mille exemplaires, dit-elle, et financé essentiellement par la publicité. Il s'intitule *Au cœur du 18^e*.

Comportant seize pages, il présente plusieurs rubriques : un débat d'idées (dans le premier numéro, pour ou contre les tours), puis *Ils font le 18^e* (le Musée de Montmartre pour commercer), *Le 18^e par...* (interview d'un "people" sur sa vie dans l'arrondissement et son opinion sur le débat d'idées), des *Coups de cœur*, puis *18^e mode d'emploi*, et enfin une rubrique sur l'activité de l'élue lors des mois écoulés.

Roxane Decorte n'est que membre de la rédaction du trimestriel. Le rédacteur en chef est Laurent Eichinger, qui s'occupait de sa communication visuelle pendant la campagne électorale. Claude Lambert, ancien élu UMP, en est conseiller spécial.

Mais cela a provoqué une fronde parmi les élus UMP du conseil d'arrondissement : reprochant à Roxane Decorte d'avoir invité la ministre Valérie Pécresse pour la réunion de lancement sans les consulter, une majorité s'est dégagée parmi eux pour la renverser de sa fonction de présidente du groupe, au profit de Pierre-Yves Bournazel. ■



Au service des jeunes et de leurs familles, l'ADCLJC fête ses quarante bougies

Née en 1968, l'association s'est vu reconnaître sa place dans le travail éducatif auprès des jeunes, agissant dans le quartier de la Goutte d'Or, et aussi maintenant à La Chapelle.

L'ADCLJC fête en octobre son quarantième anniversaire, quarante ans au service des jeunes et de leurs familles comme "club de prévention spécialisée" dans les quartiers de la Goutte d'Or et de La Chapelle, lieu d'accueil et d'activités favorisant une meilleure insertion dans la vie. Éducateur de formation, directeur de l'association depuis janvier 1980, Patrick Gosset, qui vient tout juste de quitter ses fonctions (le 30 septembre) pour être remplacé par Livio Thèves, en raconte l'histoire.

L'ADCLJC (*Association pour le développement de la culture et des loisirs des jeunes de La Chapelle*) est née à l'été 1968. Elle a été fondée, dans la foulée du mouvement de mai, par un groupe de jeunes, étudiants pour l'essentiel, vivant entre Marx-Dormoy et Torcy. Premier local 6 rue Ordener. L'idée était d'amener les habitants, pas exclusivement les jeunes mais surtout les jeunes, à se prendre en charge collectivement au travers d'animations socio-culturelles.

Mais ils se sont demandé pourquoi

Municipales : les recours en annulation refusés

Il paraît maintenant probable que les recours en annulation des élections municipales dans le 18^e, qui avaient été déposés par le MoDem et par la liste *18e autrement* de Michel Langlois, seront rejetés. Devant le tribunal administratif le 17 septembre, le commissaire du gouvernement (qui, contrairement à ce que laisse croire son nom, ne représente pas le point de vue du gouvernement, mais l'intérêt de la loi) a préconisé ce rejet. Le jugement a été mis en délibéré mais devrait suivre l'avis du commissaire, comme c'est l'habitude.

Les plaignants protestaient contre l'utilisation par les Verts d'espaces publicitaires des devantures de magasins pour y coller des affiches : ils déclaraient que cela pouvait être de nature à fausser le résultat. Le commissaire du gouvernement en a jugé autrement, l'écart de voix étant trop important. En effet, au premier tour, la liste des Verts a obtenu 10,36 % contre 6,69 % au MoDem et 3,24 % à la liste Langlois.

Au second tour, rappelons-le, les Verts ont fusionné avec la liste PS-PCF et cette liste commune a obtenu 72,4 % (contre 27,6 % à l'UMP).

Si les recours étaient entérinés, cela pourrait annuler (provisoirement) l'élection du maire de Paris, Bertrand Delanoë étant élu dans le 18^e. ■



Cross des petits lors d'une Fête de la Goutte d'Or, dans les années 80.

certain boudaient l'association et ils ont opté pour une approche volontariste : « *Aller vers ceux qui ne viennent pas vers nous* ». Parallèlement, les institutions publiques s'inquiétaient de la situation des jeunes marginalisés ou en voie de marginalisation et, en 1972, paraissait un arrêté définissant les principes de la "prévention spécialisée" : libre adhésion, anonymat respecté, travail mené au niveau associatif, actions définies selon les besoins.

Club de prévention

Se reconnaissant dans ces objectifs, l'ADCLJC qui vivait jusque-là de petits subsides publics, demande à la Direction des affaires sociales de Paris son agrément comme club de prévention spécialisée. Elle l'obtient en 1974 avec mission de service public mais... à condition d'intervenir à la Goutte d'Or. On accepte, on quitte le local de la rue Ordener pour s'installer 8 rue Léon, on abandonne La Chapelle, où d'ailleurs vient de s'installer une autre association travaillant dans le même domaine, le Grajar (*Groupe de recherche et d'action auprès des adolescents de la rue*), fondé trois ans auparavant.

L'ADCLJC, toutefois, ne change pas de nom. Prémonition ? En effet, en 2003, l'ADCLJC obtient une extension de ses activités au quartier Chapelle-sud. Retour aux sources avec un local 76 rue Philippe-de-Girard (siège officiel de l'association et bureaux à l'étage, accueil des jeunes au rez-de-chaussée).

« *En 1974, la Goutte d'Or, maintenant si riche en associations, était vierge de toute structure, quartier stigmatisé, à la fois village et ghetto* », rappelle Patrick Gosset. L'ADCLJC s'est donc mise au travail, s'est insérée dans le quartier, a pris contact

avec les jeunes et leurs familles, lancé ses activités auprès des 10-25 ans : ateliers sportifs et culturels, animations, sorties, séjours de vacances, soutien scolaire...

Aide aux associations

Quatre cents jeunes touchés chaque année à la Goutte d'Or et deux cents maintenant à La Chapelle.

« *Toutes nos activités ont pour but de leur permettre de s'assumer, être autonomes et responsables. Nous mettons en avant l'initiative, la créativité, la reconnaissance mutuelle dans le respect des différences, l'acceptation des exigences de la vie sociale* », déclare Patrick Gosset. Exemple : le local du 8 rue Léon puis, quelques années plus tard, celui du 25 rue Léon ont été remis à neuf avec les jeunes eux-mêmes.

L'ADCLJC se donne également comme objectif de « *favoriser le lien social* ». Aussi, dès le départ, a-t-elle

aidé les structures naissant à la Goutte d'Or : prêt d'un local aux *Enfants de la Goutte d'Or* (association qui va bientôt fêter ses trente ans), à *Accueil Laghouat*, à la compagnie *Graines de soleil*... et plus récemment au *Réseau éducation sans frontières (RESF)* qui utilise gratuitement depuis un an le local du 8 rue Léon pour ses permanences d'aide aux sans-papiers.

Et maintenant, la fête

L'ADCLJC est aussi à l'initiative de la création d'associations comme *LAGO (Loisirs animation Goutte d'Or)* qui a géré pendant dix ans l'espace jeunes de la rue de la Goutte d'Or ou comme l'entreprise d'insertion *Clair et Net*, fondée en 1998.

Elle est enfin à l'origine de la *Fête de la Goutte d'Or*, cet événement "incontournable" maintenant : une semaine de spectacles, concerts, animations à la fin juin, des milliers d'acteurs et spectateurs. « *Cela a commencé par une grosse kermesse avec musique et méchoui un dimanche de juillet sur le "démol" (la friche à l'emplacement de l'actuel square Léon), puis ce fut, en 1985, la première fête inter-associative* », se souvient Patrick Gosset. Jusqu'en 2005, la Fête a été portée par l'ADCLJC, puis le relais a été pris par la Salle Saint-Bruno.

Quarante ans de travail, et place à la fête pour célébrer ces "quarantièmes rugissants". Elle aura lieu mercredi 22 octobre au *Lavoir moderne parisien (LMP)* et ce sera l'occasion de se revoir pour tous ceux qui ont été en relation, à un moment ou un autre, avec l'ADCLJC. Il y aura un journal mural faisant l'historique de l'aventure, une vidéo et un immense mur d'images avec quelque trois-mille photos. Ce sera convivial et chaleureux.

Marie-Pierre Larrivé

Faites vivre vos livres

Vous souhaitez les personnaliser,
les préserver et apprendre à les relier ?

Quelque soit votre niveau, venez nous rejoindre

à l'atelier de **reliure**

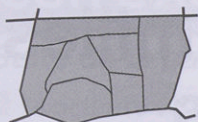
de Martine Roy-Rager, artisan-relieur diplômé.

Lieu de partage de savoir, de créativité et de convivialité,

80 rue Joseph de Maistre, 75018 Paris

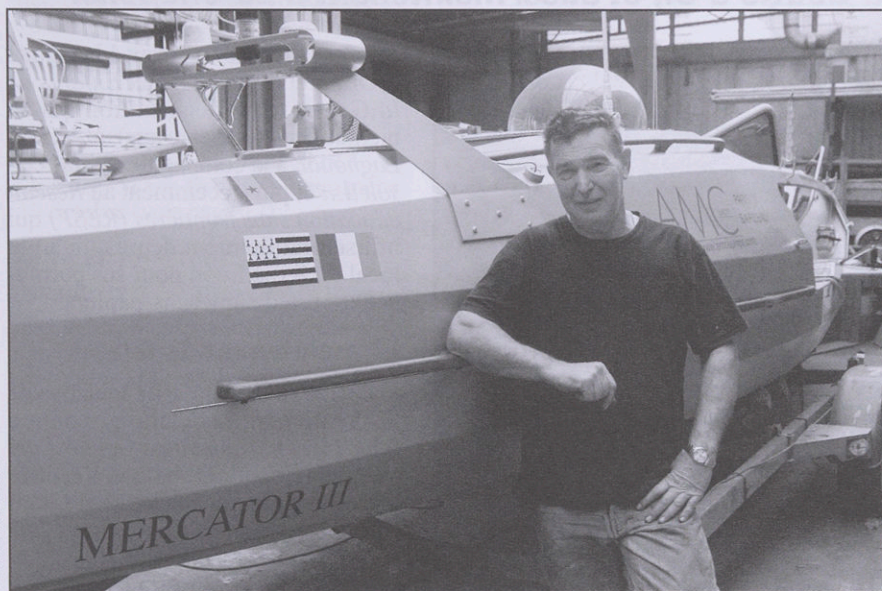
Tel : 01 46 27 23 74 / 06 72 37 76 47

Cours: mardi 10h-12h, jeudi 10-12h, jeudi 14h-16h



Transatlantique en famille

Didier Lemoine repart à l'assaut de l'Atlantique pour le deuxième Rames Guyane tandis que sa fille Patricia tentera sa première traversée. Mais auparavant, le couple doit passer l'épreuve du prologue.



Didier Lemoine et son bateau dans l'atelier de la rue Polonceau

Didier Lemoine remet ça. Et cette fois, il compte bien terminer la course et «la conversation entamée avec un couple d'oiseaux». Souvenez-vous : en novembre 2006, ce patron d'une entreprise spécialisée dans la transformation de la

tôlerie fine située rue Polonceau s'embarque pour une première mondiale dans l'aviron océanique, le *Rames Guyane*. Il s'agit de traverser l'Atlantique à la rame, de Saint-Louis-du-Sénégal à Cayenne, en solitaire, sans escale ni assistance (voir *Le 18e*

du mois de février 2007).

Il rêvait de «faire comme Gérard d'Aboville». Il a failli réussir. Dès le départ, ce Parisien, qui n'avait jamais navigué en pleine mer et en aviron, manque de chavirer à l'embouchure du fleuve Sénégal. Un mois après, son safran casse mais, téméraire, il continue. Après cinquante-neuf jours de course, presque autant que son âge, Cayenne est en vue. Malheureusement, à quelques milles de l'arrivée, Didier Lemoine doit abandonner, piégé par les courants. «Je l'avais mauvaise. J'ai su dès ce moment que je repartirai.»

Aujourd'hui, son bateau est fin prêt, surtout ce fichu safran. Et celui de sa fille aussi. En effet, Patricia, récente trentenaire, était si proche de son père lors de la première édition qu'elle a eu «l'impression d'avoir vécu la course». Mais comme ce n'était qu'une impression, elle a décidé de se lancer dans cette aventure «pour se retrouver seule face à la mer et aller au bout de moi-même». Pas plus expérimentée que son paternel en 2006, elle espère néan-

moins faire mieux que lui «en arrivant classée».

Et elle met toutes ses chances de son côté pour réussir ce pari. D'abord, son entraînement est plus approprié. Depuis Shanghai où elle travaille, elle fait du rameur en salle, alors que lui trouvait ça «glauque». Ensuite, elle a racheté l'aviron d'un concurrent qui avait fini cinquième. Enfin, elle bénéficie des connaissances de son père qui lui prépare son bateau pour le prologue.

Du 7 au 12 octobre, Patricia et Didier participent au prologue de ce *Rames Guyane* 2009 à Saint-Martin-de-Ré. Une première mise à l'eau avant le grand départ de Saint-Louis, le 8 mars.

Djimmy Chatelain

□ Les Lemoine recherchent des sponsors. Si soutenir leur aventure vous intéresse, manifestez-vous.

“Microcrédit personnel”, des prêts à mini-taux pour rebondir

La Mairie de Paris, le Crédit municipal et la Caisse des dépôts et consignations créent le “microcrédit personnel”, système de prêts à mini-taux destinés aux personnes de peu de ressources rencontrant des difficultés d'accès au crédit bancaire. L'opération est lancée officiellement le 8 octobre (11 h 15) à la mairie du 18^e, premier arrondissement à en bénéficier. Le 9^e et le 17^e suivront fin octobre et tous les arrondissements devraient être tou-

chés d'ici à la fin de l'année.

Pour en bénéficier, il faut disposer de ressources inférieures au plafond du fonds de solidarité logement. Les prêts, d'une durée de 6 à 37 mois (exceptionnellement jusqu'à 60 mois pour des situations relevant d'accidents de la vie) se montent de 300 à 3 000 € (exceptionnellement 5 000). Les intérêts de ce prêt, remboursable à tout moment, sont de 4 % mais la Mairie de Paris rembourse 2 % de ces intérêts à l'issue du prêt.

Ne se substituant pas aux prêts à la consommation classique ou à l'aide sociale, ce prêt ne peut servir à combler des découverts ou rembourser des dettes, ni à créer une entreprise ou faire des placements. En revanche, il a vocation à favoriser un projet professionnel ou une recherche d'emploi

(achat ou réparation de véhicules, frais d'inscription à une formation, permis de conduire...) Il peut aussi permettre l'achat d'un bien de première nécessité (chauffe-eau, électroménager de base) ou aider à l'accès au logement (frais d'agence). Il peut enfin permettre de faire face à un problème de santé (soins optiques ou dentaires) ou à un accident de la vie (divorce, licenciement, obsèques...).

Pour cibler les bénéficiaires, établir le dossier et assurer le suivi, des associations seront partenaires de l'opération. Déjà CRESUS (tous publics) Habitat et humanisme (logement) et l'USAF 75 (familles) s'y sont associées. Tous les acteurs du Microcrédit personnel seront présents à la mairie mercredi 8 octobre. ■

Des livres “en portage” à la bibliothèque Clignancourt.

Coup de chance pour les gourmands de lecture qui, âgés ou handicapés, ne peuvent se déplacer jusqu'à la bibliothèque municipale : la bibliothèque Clignancourt (29 rue Hermel) expérimente, en même temps que cinq autres bibliothèques de Paris, un système de portage à domicile, le

Port'âge. Il suffit de contacter la bibliothèque (01 53 41 35 60) et de demander à bénéficier de ce service. Une bénévole examinera avec vous les dates de visite et les thèmes de bouquins préférés qu'elle vous apportera aux mêmes conditions que les emprunts faits sur place. ■

**Vous cherchez
une galerie d'art contemporain
dans le 18^e est ?
un atelier pour votre enfant ?
vous êtes senior et souhaitez
sortir au musée en petit groupe ?
tu slames ? tu as un texte ?
vous cherchez un café à 1 euro ?
vous cherchez
un lieu culturel ouvert le dimanche ?
Pas de panique :
vous trouverez tout cela
à l'Espace Canopy
19 rue Pajol, à La Chapelle.
www.labelette.info**

Pour quel centre d'animation êtes-vous fait ? Un quizz pour savoir

Quatre centres d'animation dans le 18^e proposant quelque 90 activités culturelles ou sportives pour enfants et pour adultes... mais pour lequel êtes-vous fait ? Pour le savoir et pour inciter à s'inscrire judicieusement, ces centres, à l'initiative de celui des Abbesses, ont choisi une démarche originale de promotion : élaborer un “psycho-loisirs-test” facétieux.

Vous avez un moment libre, vous désirez vous détendre, faire une activité, vous avez un coup de blues... Que faites-vous ? Plusieurs possibilités à cocher. Vous pouvez choisir, par exemple, d'allumer la télé, la laisser allumée et ne pas l'éteindre (item “a”). Alors, c'est le Centre d'animation des Abbesses qu'il vous faut avec ses formations à la vidéo.

Si vous avez coché d'autres items (certains farfelus, du genre “écouter une compilation de Luis Mariano”, ou changer les meubles de place, prendre une douche, sortir le chien...), oubliez les Abbesses et préférez Binet, Hébert ou La Chapelle pour faire du sport, de la danse, de la musique, de la photo, vous initier aux arts plastiques... Vous n'avez rien coché du tout ? C'est le moment d'aller vous renseigner sur www.animation18.com ou sur place, ou téléphoner :

- Les Abbesses, 10 passage des Abbesses. 01 42 62 12 12.
- René Binet, 66 rue René-Binet. 01 42 55 69 74.
- La Chapelle, 32 boulevard de la Chapelle. 01 42 05 18 39.
- Hébert, 12 rue des Fillettes. 01 42 09 09 98.

L'eau dans tous ses états

Christian Adnin

Un premier article politique sur le marché de l'eau dans la capitale depuis 1984.

● **Le mois prochain : L'eau à Paris, d'où vient-elle ? Comment arrive-t-elle jusqu'au consommateur ? Quel goût a-t-elle ? Qu'en pensent les Parisiens ?**

Paris veut re-municipaliser la distribution de l'eau

« **J**e ne transigerai pas sur la municipalisation de la distribution de l'eau, qui garantit au consommateur davantage de sécurité et des prix plus bas », a affirmé Bertrand Delanoë. Le maire souhaite la mise en place d'une régie municipale unique ayant la responsabilité de toute la chaîne de l'eau à Paris, depuis sa production, actuellement prise en charge par la société d'économie mixte Sagep-Eau de Paris, (Eau de Paris tout simplement depuis trois ans) jusqu'à sa distribution. Celle-ci fait l'objet jusqu'à fin 2009 d'une délégation de service public à la Compagnie des eaux de Paris (groupe Veolia, ex Vivendi) pour la rive droite de la Seine (donc pour le 18^e arrondissement) et à Eau et Force-Parissienne des Eaux (groupe Suez, ex Lyonnaise des eaux) pour la rive gauche.

Ces trois entités devraient donc être remplacées par un seul acteur : une régie qui générerait l'eau comme un bien commun et non dans une logique de profit. « *Sur les travaux ou la qualité de l'eau, nous n'aurons plus de chevauchement des responsabilités. Cela signifie une meilleure performance du service et des gains financiers* », se félicite Anne Le Strat, élue du 18^e, toute nouvelle adjointe chargée de l'eau à la mairie de Paris, et présidente de la société

d'économie mixte Sagep-Eau de Paris depuis 2001.

Ces déclarations prennent place dans un contexte assez sulfureux, celui de l'histoire de la gestion parisienne de l'eau. Et l'affrontement entre les partisans d'une gestion publique ou privée de cette ressource est loin d'être terminé.

Plusieurs étapes ont jalonné le bras de fer entrepris depuis 2001 entre la Ville de Paris d'un côté, Veolia et Suez de l'autre. Depuis la renégociation des contrats en 2003, jusqu'à la sortie des deux entreprises du capital de la Sagep-Eau de Paris en 2007. Sans oublier la grosse étude commandée par la Ville en 2006 et destinée à mettre à plat l'ensemble de la gestion de l'eau dans la capitale depuis la source jusqu'à la station d'épuration, en passant bien sûr par les robinets des Parisiens.

Pour comprendre les enjeux de cette remunicipalisation, il faut savoir que la France fait figure d'exception mondiale : le marché de l'eau est contrôlé à 72 % par des entreprises privées opérant en délégation de service public. Au premier rang figure Veolia (39 %), puis Suez (19 %) et enfin la Saur (11 %). Les 3 % restant sont aux mains de PME dont la plus importante, Ruas, vient d'être rachetée par Veolia.

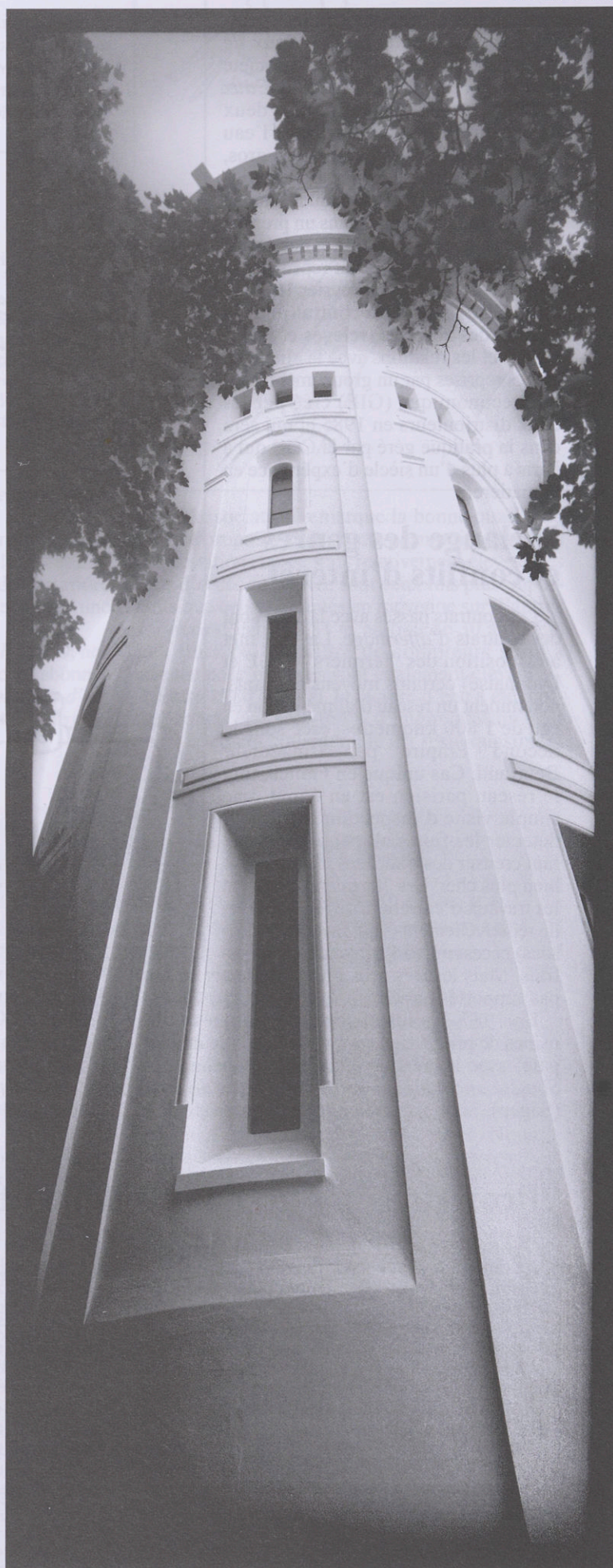
L'arrivée de Jérôme Monod, l'ami de Chirac

Petit retour dans le passé. Jusqu'en 1984, le service des eaux fonctionnait en régie directe municipale et dépendait donc entièrement de la Ville de Paris. Toutefois, la Compagnie générale des eaux (CGE) était présente dans la capitale depuis 1863, grâce à un contrat pour la facturation de l'eau et les relations avec les usagers.

Le 20 décembre 1984 ont été signés de nouveaux contrats avec Veolia et Suez, par lesquels la mairie de Paris délègue à la CGE et à la Lyonnaise de Eaux-Dumez le marché de la distribution de l'eau pour une durée de vingt-cinq ans, et ce sans lancer d'appel d'offre.

C'est à cette occasion que la Lyonnaise prend pied dans la capitale, avec à sa tête Jérôme Monod, ancien secrétaire général du RPR, ex directeur de cabinet de Jacques Chirac à Matignon et ami personnel de l'ex maire de Paris.

La Ville demande alors que les deux



Le château d'eau de Montmartre, dressé à quelques encablures du campanile du Sacré-Cœur.

Une directive "plomb"

En 1998, une directive européenne a fixé les teneurs maximales en plomb de l'eau potable à 25 microgrammes par litre en 2003, puis à 10 microgrammes d'ici à 2013. Les normes françaises auto-risaient 50 microgrammes.

85% des immeubles parisiens construits avant 1950 contiennent des canalisations en plomb. Il faudra d'ici 2013 les changer. Mais les syndicats d'immeubles devront les analyser afin de déterminer si la teneur en plomb dépasse la norme.

Les producteurs et distributeurs d'eau ont à leur charge le remplacement des canalisations et des joints de branchements en plomb sur l'ensemble du réseau public, depuis les sources jusqu'au compteur. Les propriétaires des logements devront assurer le changement des tuyauteries en plomb des maisons et des immeubles. Toutes les canalisations entre le compteur d'eau et le robinet du consommateur étant privées. ■

L'eau dans tous ses états

Suite de la page 9

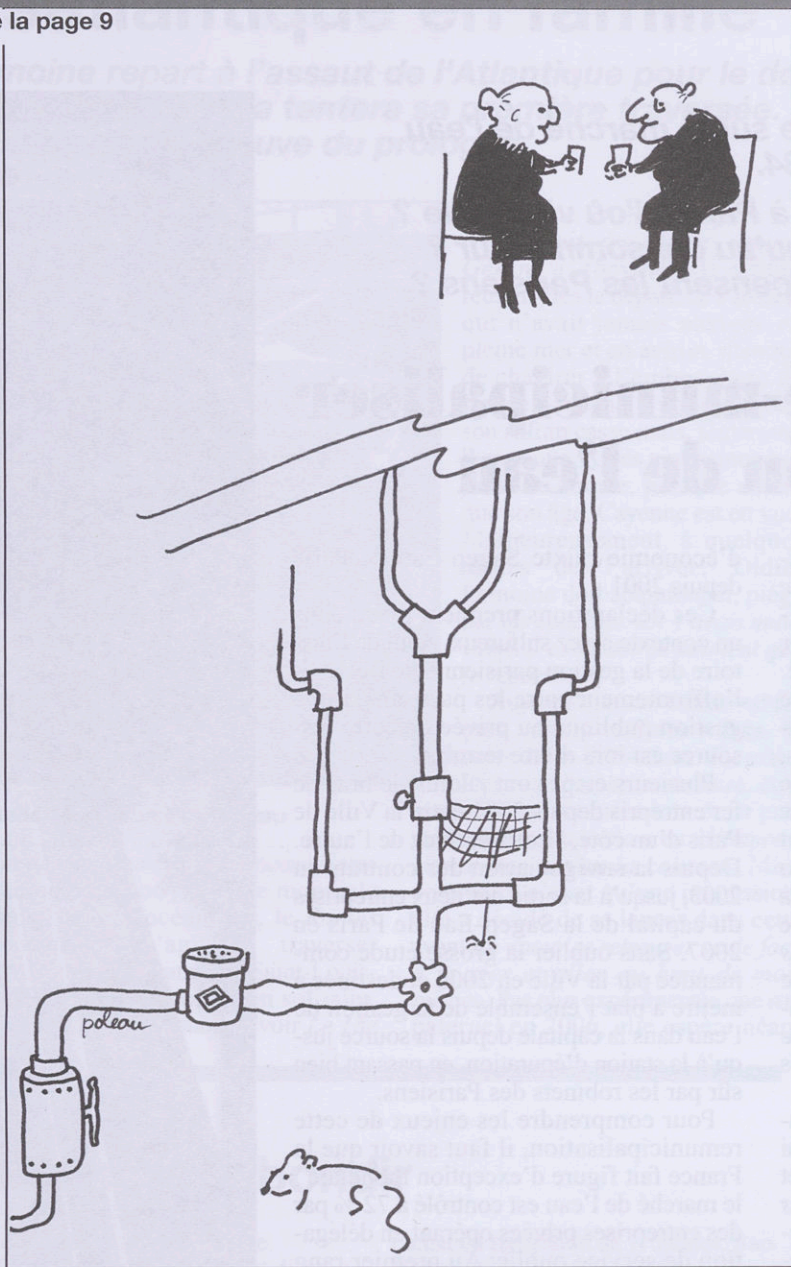
compagnies créent des filiales spécifiques : la *Compagnie des Eaux de Paris* (CEP) pour la CGE et la société *Eau et Force - Parisienne des Eaux* (EFPE) pour la Lyonnaise. Les deux délégataires doivent distribuer l'eau depuis les postes de livraison en gros, qui restent tenus par la régie municipale, et réaliser l'entretien du réseau de distribution, y compris, dans un premier temps, celui des réservoirs et des postes de chloration – qui seront repris par la Sagep à sa création en février 1987.

La CEP a aussi un contrat pour la gestion des abonnés (relevés et facturation) et les relations avec la clientèle, tâches reprises par un groupement d'intérêt économique (GIE) créé par les deux distributeurs en 1985 et qui sera dans la pratique géré par la CGE qui à Paris a plus d'un siècle d'expérience en la matière.

Mélange des genres et conflits d'intérêt

Les contrats passés avec la Ville sont des contrats d'affermage. La Ville met à disposition des "fermiers" (CGE et Lyonnaise) certains moyens existants, notamment un réseau d'alimentation en eau de 1 800 kilomètres, créé sous le Second Empire par l'ingénieur Belgrand. Cas unique en France, tout le réseau parisien est en égout, une simple visite d'inspection suffit pour détecter les fuites alors qu'ailleurs il faut creuser des tranchées, ce qui coûte bien plus cher. Les "fermiers" réalisent les travaux d'entretien, de réparation et de renouvellement (voir encadré ci-dessous) nécessaires à l'exploitation, à leurs frais. Mais les très gros investissements ne sont pas supportés par eux.

En 1987, les installations techniques et les usines de production sortent de la "régie municipale" avec la création d'une société distincte, la *Société anonyme de gestion des eaux de Paris* (Sagep). Si le patrimoine reste la propriété de la



Ville, son exploitation est désormais concédée à la Sagep dont le capital est partagé entre la Ville (70%), la CGE-Veolia (14%), la Lyonnaise-Suez (14%), et la Caisse des Dépôts et consignations (2%). «Depuis 1987, la situation était parfaitement ubuesque, souligne Marc Laimé, sociologue et journaliste spécialiste de l'eau, Veolia et Suez

étaient actionnaires de la Sagep qui revendait cette eau aux mêmes Veolia et Suez, titulaires d'un contrat de distribution avec la Ville. Dans le genre mélange des genres et conflits d'intérêts à tous les étages, un cas chimiquement pur».

Des marchés juteux et parfaitement incontrôlables...

Les marchés passés par la Ville vont devenir une vraie rente pour nos deux délégataires. Un rapport de l'Inspection générale de la Ville de Paris, en 2000, note que les contrats sont relativement protecteurs des intérêts des distributeurs :

«L'absence de tout état des lieux réalisé par la Ville sur son réseau de distribution, lit-on dans ce rapport, rend difficile de fixer des objectifs d'entretien et de travaux précis et mesurables et d'évaluer en fin de contrat l'état de ce réseau. Pas d'exigence de compte d'emploi précis des fonds de travaux. Pas de modèle détaillé de rapport annuel de délégation. Pas de demande de rapport annuel spécifique au GIE chargé de la facturation. Absence de tout objectif de travaux de renouvellement ou de rénovation contrôlable par la Sagep. Les quelques exigences trop vaguement formulées ne permettent pas de dresser de bilan par rapport à des objectifs à atteindre. Des formules d'indexation tarifaire avantageuses, voire inflationnistes (depuis 1997). Des clauses de révision de prix très favorables abritant [les délégataires] des baisses de consommation. L'absence de pénalités en cas de non-respect de leurs obligations. Mutisme du contrat en ce qui concerne le GIE de facturation et de relation avec la clientèle.»

En 1998, la CGE, après sa réorganisation dans le groupe Vivendi, regroupe l'ensemble de ses filiales opérant sur l'Île-de-France au sein d'une direction régionale dont le siège est à Paris. Le centre de gestion de Paris pilote notamment la gestion du GIE constitué par les deux distributeurs d'eau de Paris pour les aspects facturation et relation avec la clientèle. «L'absence de rapport annuel spécifique au GIE empêche d'y voir clair dans le fonctionnement réel et les charges de ce groupement qui brasse pourtant la totalité des masses financières de la distribution. Dans les statuts de ce groupement, aucun contrôle, ni même droit de regard du délégataire n'est prévu», s'émeut l'Inspection générale de la Ville.

...mais épinglés par la Cour des comptes

L'Inspection note par ailleurs la faible part dans les recettes totales de ce qui est le métier de base des distributeurs, à savoir les ventes d'eau. En effet, les délégataires encaissent les factures et doivent en reverser une partie à la Ville, à la Sagep et à certains organismes publics comme l'Agence

Provisions pour renouvellement, kézaco ?

Quelques centimes d'euros sont facturés à l'avance aux usagers par l'entreprise titulaire du contrat. Celle-ci utilisera en principe les millions d'euros ainsi collectés pour entretenir et renouveler les réseaux. Mais c'est l'entreprise qui décide ou non d'affecter cette provision à des travaux. Les sommes collectées ont l'avantage d'être déductibles des bénéfices de l'entreprise, qui peut les placer pour des périodes plus ou moins longues et réaliser ainsi des bénéfices supplémentaires.

Avant le vote de la loi sur l'eau de 2006 qui a interdit la non-restitution des provisions non utilisées, ces sommes devenaient, tout à fait légalement, la propriété des entreprises privées en fin de contrat si les travaux n'avaient pas été effectués.

En 1996, la Générale des Eaux a procédé à un regroupement de ses provisions à l'échelle nationale pour un montant de 27 milliard de francs. Jusque là créditées dans la comptabilité de chaque filiale de

distribution d'eau (et de chauffage), ces sommes sont désormais regroupées dans une société de réassurance (General Refinancial Products) basée en Irlande, un paradis fiscal. Les filiales versent une prime annuelle à la société irlandaise qui s'engage en contrepartie à payer les dépenses des réseaux d'exploitation.

Un rapport de la Cour des comptes, en 2000, constate un écart croissant entre le montant de la garantie de renouvellement et le montant des travaux correspondant. «L'architecture de la garantie de renouvellement pose un problème de cohérence entre son niveau et celui des travaux effectués, qui matérialisent le risque réellement encouru. Les données fournies [par la CGE] font état d'un écart cumulé entre 1984 et 1998 de 187,9 millions de francs, dont 119,3 MF au titre des exercices 1994 à 1998. Les exercices 1996, 1997, et 1998 enregistrent un montant de dotations qui excède le montant des travaux de, respectivement, 32,4 MF, 21,1 MF et 24,9 MF.» ■

L'eau dans tous ses états

de l'eau Seine-Normandie, le Fonds national des adductions d'eau et Voies navigables de France. Or il y a un décalage de plusieurs mois dans ce reversement, ce qui permet à la CGE et à la Lyonnaise de faire de fructueux placements. Plus que des vendeurs d'eau, ces entreprises sont devenues des "banquiers" dont «le chiffre d'affaire dégagé est largement gonflé par ces recettes qui ne font en réalité que transiter sur leurs comptes pendant plusieurs mois et permettent aux distributeurs de dégager des gains de trésorerie confortables et peu évidents dans les comptes fournis.»

On pouvait ainsi lire en 2003, dans un rapport de la Cour des comptes : «À Paris, jusqu'en 1999, les délégataires ne faisaient pas apparaître sur leurs comptes rendus financiers annuels les produits financiers générés par cette trésorerie. L'un des distributeurs a dégagé en 1997 un excédent de trésorerie de 32 millions d'euros qui, placé, a engendré un gain qui n'est pas apparu au compte de la délégation. Pour le second distributeur, l'excédent de trésorerie, en 1997, a été estimé à 15,5 millions d'euros.»

664% d'augmentation de la facture en 20 ans

En 2001, Bertrand Delanoë arrive à la mairie de Paris et trouve sur son bureau le rapport de l'Inspection générale. Il commande à Service public 2000 (une association pour l'expertise des services publics locaux) un audit spécifique sur le GIE chargé

de la facturation. L'association souligne «que le montage juridique particulièrement complexe de la gestion du service commercial des eaux de Paris nous paraît critiquable (...). Il induit une complexité faisant partiellement obstacle au pouvoir de contrôle

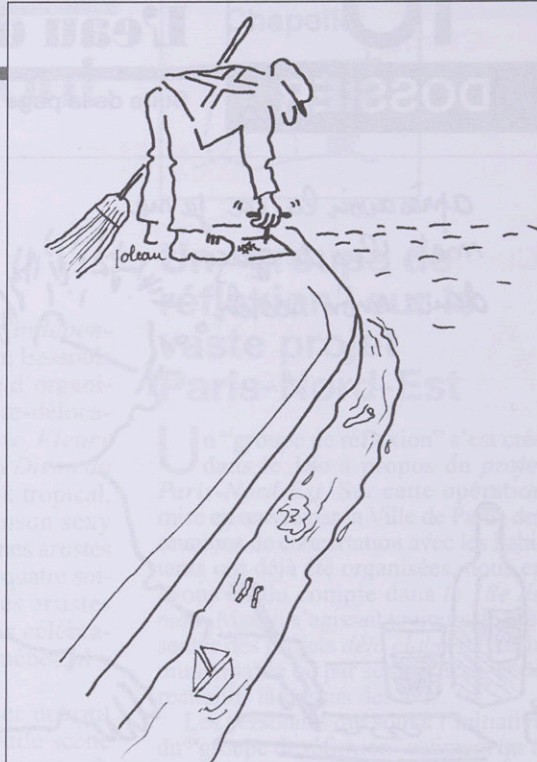
Veolia et Suez : Ils sont partout

Veolia et Suez proposent des services pour les collectivités locales qui vont bien au-delà du marché de l'eau : assainissement, traitement des déchets, chauffage, propreté, restauration collective, transports locaux et nouvelles technologies. Par exemple, Veolia a pour filiale Veolia-propreté (ex Onyx) qui s'occupe du ramassage des ordures, Dalkia pour les systèmes de chauffage et Avenance pour la restauration scolaire et collective. ■

de la Ville sur la gestion du service de distribution de l'eau.»

Notons que ce rapport transmis fin 2002, resté dans un premier temps confidentiel, ne fut distribué qu'à quelques élus. Il faudra attendre octobre 2003 pour qu'il soit rendu public dans une version qui aurait été très édulcorée

Autre point relevé par Service public 2000, nos deux entreprises ont des relations avec les abonnés qui «s'apparentent davantage à des relations d'entreprises à fournisseurs que des relations de particuliers à service public».



Si l'association remarque la bonne qualité du service proposé, elle pointe néanmoins les tarifs de prestations ou de frais relativement élevés. Les frais d'accès au service sont deux fois plus importants que ceux pratiqués en moyenne sur d'autres services d'eau (67,81 € au lieu de 30 à 40 €). Les frais de fermeture de compte suite à relance pour impayés sont également élevés.

Entre 1980 et 2000, la facture d'eau a été multipliée par six, soit 464% d'augmentation. Cet accroissement considérable est resté quasiment

ENTRETIEN avec

Anne Le Strat

Anne Le Strat est élue du 18e, adjointe au maire de Paris chargée de l'eau et de l'assainissement, et présidente d'Eau de Paris en tant que représentante de la Ville qui en est le principal actionnaire.

– Quelles seront les étapes de la remunicipalisation ?

– La Ville de Paris organisera un grand débat public à la mi-novembre pour expliquer la réforme et ce que sera le futur service public de l'eau. Fin novembre, cette réforme sera débattue au Conseil de Paris.

Début 2009, la société d'économie mixte Eau-de-Paris se transformera en "régie municipale". C'est l'un des gros dossiers que nous travaillons actuellement car cela signifie un changement de comptabilité, de régime fiscal et juridique. Et à la fin 2009, on y ajoutera la distribution de l'eau, quand les contrats avec Suez et Veolia seront arrivés à échéance.

Je souhaite aussi que l'Observatoire municipal de l'eau, qui a peu été sollicité jusqu'à présent, devienne un vrai lieu de débat.

Composé de représentants des usagers parisiens de l'eau, d'élus et des partenaires du service public de l'eau, l'Observatoire organisera entre autres des réunions où pourront s'exprimer les attentes, les besoins et les problèmes des usagers. L'objectif de cet observatoire est de constituer un relais citoyen et d'accompagner la municipalité dans la réflexion engagée sur l'avenir du service public de l'eau.

– Et le personnel de Suez et Veolia ?

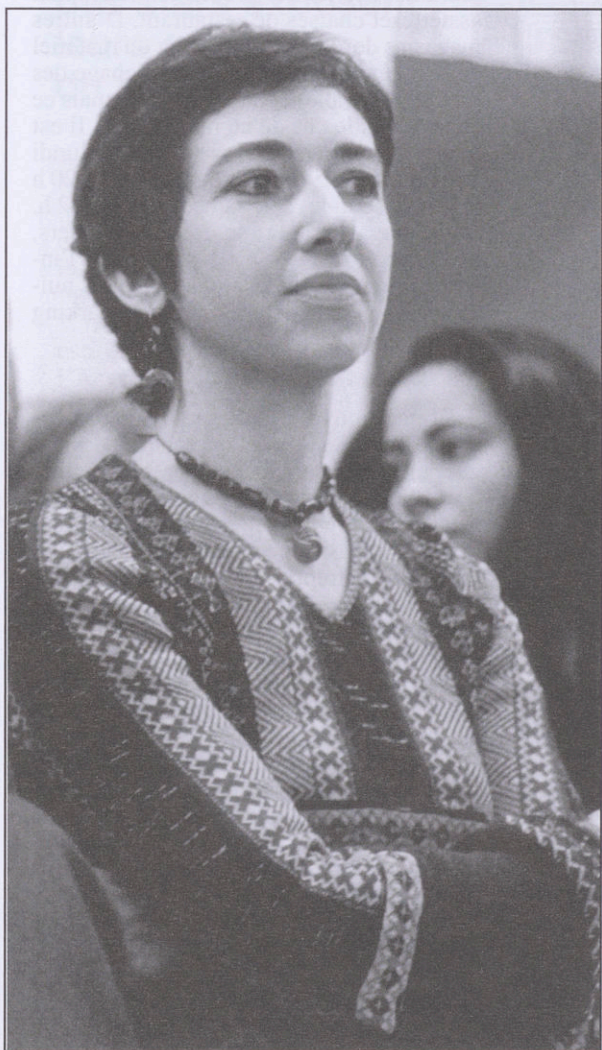
– Nous avons lancé un audit social des métiers et des compétences pour avoir une photographie du personnel. Trois cents personnes environ sont concernées. Le statut juridique de la régie nous permet de les reprendre sous contrat de droit privé. Nous avons engagé des négociations avec les représentants syndicaux.

– Pour en revenir à la qualité de l'eau, quels travaux avez-vous effectués depuis 2001 ?

– Nous avons construit quatre usines de traitement des eaux souterraines, une directive européenne datant de 2003 nous obligeant désormais à traiter ces eaux.

– Quel en a été le coût ?

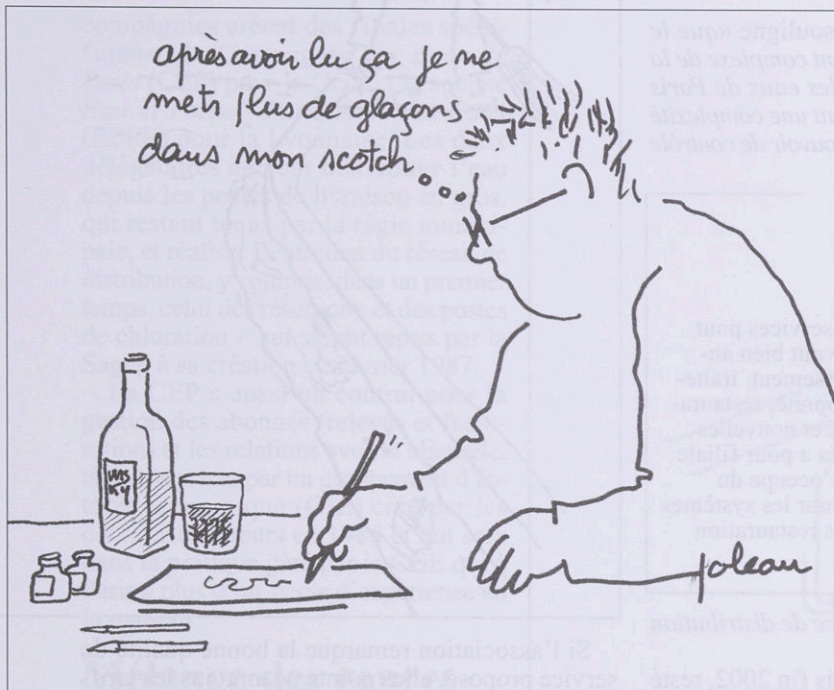
– Ces constructions, deux petites usines et deux très grosses, ont coûté autour de 100 millions d'euros. Les deux plus grosses usines, celles de l'Haÿ-les-Roses et de Saint-Cloud, sont parmi les plus grandes d'Europe. La facture a été payée par les usagers. Je suis persuadée qu'une politique de prévention de la pollution en amont serait moins onéreuse que les actions de dépollution qui ont lieu après. Il faut insister sur la prévention en amont. ■



Noël Monier

L'eau dans tous ses états

Suite de la page 11



indolore, car dans la quasi-totalité des cas il n'est connu que des syndics d'immeubles qui le répercutent sur les usagers non pas en fonction des consommations réelles mais au prorata des millièmes des copropriétés.

La remunicipalisation

En 2003, comme prévu dans le contrat, la Ville de Paris renégocie avec ses délégataires et obtient un effort d'investissement de 153 millions d'euros et la prise en charge financière par les deux entreprises du changement de cinquante mille branchements en plomb (voir encadré page 9). Le GIE de facturation commun à Veolia et à Suez est supprimé. «Un budget annexe de l'eau est recréé, un compte prévisionnel d'exploitation est maintenant annexé au contrat, de même qu'un programme prévisionnel des travaux est annexé aux avenants», déclare alors Myriam Constantin, adjointe de Bertrand Delanoë chargée de l'eau.

Pourtant, bien que faisant partie de la majorité municipale, le PC et les Verts s'abstiennent alors de voter la délibération entérinant ces points : ils regrettent le secret qui caractérisa l'année de négociation entre les fonctionnaires de la Ville et les deux distributeurs. «Cet effort de Veolia et Suez ne repré-

Et les compteurs ?

Tous les compteurs d'eau appartiennent à la CGE-Veolia, à qui la Ville les a vendus en 1985. La CGE, qui gère les relations commerciales à Paris depuis 1863, les avait vendus à la Ville en 1972, lorsque Paris a pris un vrai statut municipal (auparavant, c'était le préfet de la Seine qui dirigeait l'exécutif de la capitale).

Service public 2000 notait dans son audit : «Les conditions de reprise des compteurs par la Ville ne sont pas précisées contractuellement. La qualification exacte du parc peut donc apparaître délicate. En revanche, le principe de l'indemnisation du propriétaire (la CGE) ne semble pas faire de doute. Aussi, il nous semble indispensable de prévoir contractuellement et précisément la valeur de reprise du parc afin d'éviter de laisser la CGE négocier en position de force à quelques mois du terme du contrat». ■

sente, avec ces 153 millions d'euros, qu'une partie des sommes ponctionnées de 1985 à 2003 sur les factures des abonnés parisiens. Ces provisions non utilisées dans des travaux et gagnées donc par la trésorerie par Veolia étaient placées et ont donné des intérêts. De plus, les hypothèses relatives à ces travaux sont fondées sur des tarifications établies par Veolia et Suez. Or ces travaux sont exécutés par leurs filiales, sans mise en concurrence», explique Jean-Luc Touly, président de l'Association pour le contrat mondial de l'eau (Acme), qui connaît bien son affaire car il a été cadre chez Veolia pendant plusieurs années.

Stabilisation des prix ?

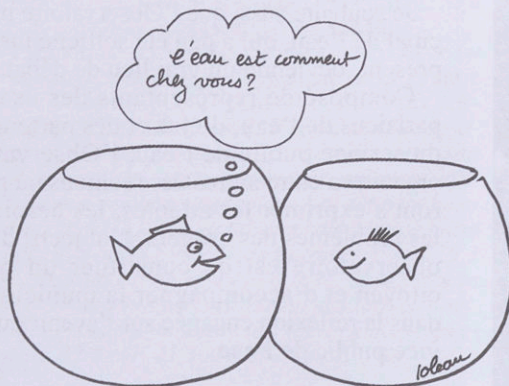
Une remunicipalisation du prix de l'eau va-elle faire baisser les prix ? Pas si simple, explique Anne Le Strat, «les directives européennes sur la qualité de l'eau sont de plus en plus contraignantes, notamment concernant les nouvelles formes de pesticides et les nitrates. Parallèlement la consommation à Paris a baissé de 28 % en vingt-ans. Le même réseau doit être entretenu et le traitement amélioré avec des recettes tarifaires qui diminuent. Avoir un seul opérateur public permettra de stabiliser les prix.»

Le retour à une gestion publique comporte aussi de gros dossiers à traiter. «Plusieurs dossiers seront à négocier (les systèmes d'information notamment, la gestion clientèle et les compteurs). Il faudra aussi reprendre le personnel, environ trois cents personnes», précise Anne Le Strat.

Un exemple à suivre en Ile-de-France

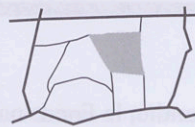
La remunicipalisation de l'eau à Paris apparaîtra comme une victoire très symbolique auprès des tenants d'une gestion publique de l'eau. Il faut rappeler que sur les 883 collectivités locales ayant lancé un appel d'offre en 2007, seulement 1 % des contrats signés ont fait l'objet d'un passage en régie publique. Que la capitale se lance dans cette perspective a une valeur d'exemple auprès des autres communes et notamment auprès de celles qui émarquent au très controversé Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (Sedif) qui regroupe 144 communes de la région parisienne et dont le contrat avec Veolia arrive à échéance dans deux ans.

Nadia Djabali



La vie des quartiers

Simplon



Un nouveau METRO au Simplon

Effectivement, un METRO peut en cacher un autre... Ce n'est pas une nouvelle station du Métropolitain, mais le nouveau magasin de l'enseigne METRO qui s'installe 94-108 rue des Poissonniers, à l'aplomb de la rue du Nord. (Et aussi là où avait brûlé l'ancienne entreprise d'assurance).

Ce grossiste alimentaire pour les professionnels est le premier à s'installer dans Paris intra-muros : il occupe 3 000 mètres carrés et crée seize emplois nets. Des emplois estampillés "18e", les nouveaux employés ayant été recrutés en collaboration avec la Maison du développement économique et de l'emploi du 18e. La MDEE a pour mission d'aider à la création d'emplois : elle informe les entreprises sur les dispositifs facilitant la création d'emplois et elle organise des sessions de pré-recrutement par secteurs.

Parking à l'intérieur

METRO est un libre service de gros qui équipe les professionnels des métiers de bouche et de la restauration, qui vend aussi tout l'équipement des cafés, hôtels et restaurants, des tenues professionnelles aux assiettes et chaises de restaurant. D'autres magasins de METRO fournissent du matériel de bureau, la signalétique (d'affichage des prix par exemple) et de décoration, mais ce ne sera pas le cas de ce magasin-là. Il est ouvert, comme les autres METRO, du lundi au vendredi de 5 h à 12 h puis de 14 h à 20 h (lundi en continu) et le samedi de 5 h à 12 h.

Au magasin de la rue des Poissonniers, le déchargement des livraisons se fait à l'intérieur, portes fermées, pour éviter les nuisances au voisinage. De même, un parking est aménagé à l'intérieur.

Le K bis sinon rien

Bonne nouvelle donc pour les professionnels parisiens de ces secteurs, qui devront aller moins loin pour s'équiper. Mais, attention ! Seuls les professionnels, justement, peuvent y entrer : on entend par là les détenteurs d'un K Bis, le numéro d'immatriculation d'une entreprise. Toutes les entreprises indépendantes, collectivités, artisans et professions libérales sont aussi concernées. Les associations possédant un K bis pourront ainsi s'y approvisionner, tout particulièrement celles pour qui l'entraide alimentaire est une activité importante.

Certains commerces de bouche de qualité se sont émus de la présence d'un tel grossiste, qui pourrait menacer la réputation de qualité des restaurateurs du 18e. Cela supposerait qu'un grossiste serait de moins bonne qualité qu'un détaillant. Par ailleurs il va de soi que les restaurateurs spécialisés, qui dans le bio, qui dans les produits rares ou d'origines particulières, gardent leurs circuits de fournisseurs et leur spécificité.

Marie Valette

La vie des quartiers

Montmartre



Les Trois Baudets n'ouvriront qu'en janvier 2009

Mais des concerts sont programmés hors les murs durant tout l'automne sous l'égide des Trois Baudets.

Les travaux en cours de rénovation des *Trois Baudets*, au 64 boulevard de Clichy, à l'angle de la rue Coustou, ont pris du retard et le célèbre cabaret parisien ne devrait rouvrir ses portes que «début janvier 2009», selon son service de presse. Mais les *Trois Baudets* ne se croisent pas les bras et proposent, en attendant, des concerts et animations tous publics dans différents lieux du 18e.

Lieu mythique de la chanson française, créé en 1947 par le découvreur de talents Jacques Canetti, où débûtèrent Brassens, Brel, Guy Béart, Félix Leclerc, Francis Lemarque, Serge Gainsbourg... et où passèrent Henri Salvador, Fernand Raynaud, Raymond Devos, les Frères Jacques, les Quatre Barbus, Juliette Gréco, Boris Vian..., le cabaret a fermé en 1967. Divers avatars, puis abandon et décrépitude.

L'immeuble "art déco" au bas

duquel il s'ouvrait a été racheté à la fin des années 1990 par la Ville de Paris et réhabilité. En 2004, il a été décidé de refaire aussi la salle de spectacle et de la consacrer de nouveau à la chanson francophone. Julien Bassouls, autre découvreur (Sanseverino, la Grande Sophie, Louise Attaque, Sergent Garcia...), a pris la relève. Les travaux ont commencé et l'ouverture des *Trois Baudets* nouvelle formule était annoncée pour décembre 2007, soixante ans exactement après la création du théâtre d'origine.

Mais ces travaux d'envergure ont accumulé les retards. L'ouverture a été repoussée à avril 2008, puis juillet, puis octobre et maintenant janvier 2009.

Hors les murs

Toutefois, dès septembre 2008, les *Trois Baudets* ont fonctionné "hors les murs", délocalisés à la *Boule noire*

pour le festival *Attitudes indépendantes* dont d'ailleurs Julien Bassouls fut le président du comité d'organisation. En octobre, on se re-délocalisera. Ce sera au *Centre Fleury Goutte d'Or Barbara* et au *Divan du monde* : blues, électro-punk tropical, cadences cubaines et chanson sexy faisant la part belle aux jeunes artistes francophones, sans oublier quatre soirées consacrées aux jeunes artistes québécois à l'occasion des célébrations de la fondation de Québec, il y a quatre cents ans.

Pas de panique : janvier devrait mettre en lumière la nouvelle scène des *Trois Baudets*, établissement culturel de la Ville de Paris. Et le public ne fera pas sa tête de mule en découvrant enfin un espace de 250 places, un bar et un restaurant installés sur 1 000 mètres carrés.

☐ 01 42 62 33 33. www.lestroisbaudets.com

Salle Saint-Pierre, des stars exposent leurs œuvres du 23 au 30 octobre

Musiciens, comédiens, vedettes du cinéma, de la télévision, du théâtre, les stars sont aussi des artistes et elles exposent leurs œuvres dans la salle paroissiale de l'église St-Pierre, de jeudi 23 à jeudi 30 octobre.

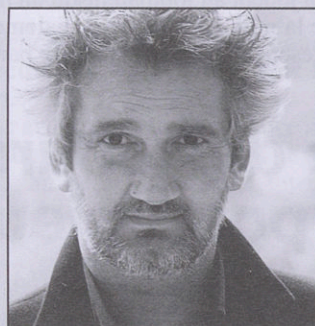
Les stars s'exposent à Montmartre est un événement organisé par l'Association des commerçants du Haut Montmartre en collaboration avec *Violon d'Ingres expositions*.

À VOTRE DISPOSITION TOUS LES JOURS



Miloea
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15 rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31



Le comédien Didier Cauchy, héros de la série télé *La crim'* et un de ses tableaux.

Les participants y arborent une facette secrète de leur personnalité : la peinture. Aux chevalets on peut ainsi découvrir Georges Moustaki, Didier Lockwood, Annie Lemoine, Élisabeth Servier, Didier Cauchy, Philippe Caroit, Thierry Beccaro, Olivier Minne, Sophie Garrel,

Danièle Évenou, Béatrice Agenin, Caroline Tresca, Jean-Jacques Lafon, Jean-Paul Rouland... et se souvenir de Serge Reggiani, qui fut peintre lui aussi.

Le vernissage a lieu lundi 27 octobre, jour de relâche des théâtres, et on attend foule de stars. ■

Le bureau de poste de la place des Abbesses fermé pour travaux

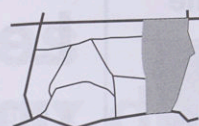
Le bureau de poste de la place des Abbesses est fermé pour travaux de rénovation jusqu'au mardi 16 décembre, réouverture fixée à 14 h.

La Poste promet «plus d'accueil, plus de proximité, plus de services». En attendant, les usagers pourront retirer colis et lettres recommandées

dans un bureau provisoire situé tout près, 18 rue Houdon. Pour les autres services (achat et dépôts de "produits courrier", Chronopost, retrait d'argent...), il faut aller plus loin, dans le 9e, soit au bureau du 47 boulevard de Clichy soit à celui du 20 rue Turgot. ■

La vie des quartiers

Chapelle



Un "groupe de réflexion" sur le vaste projet Paris-Nord-Est

Un "groupe de réflexion" s'est créé dans le 18e à propos du projet *Paris-Nord-Est*. Sur cette opération mise en œuvre par la Ville de Paris, des réunions de concertation avec les habitants ont déjà été organisées, nous en avons rendu compte dans *le 18e du mois*. Mais il s'agissait toujours de présenter des projets déjà élaborés par la municipalité ou par ses services, et de recueillir là-dessus des avis.

Les personnes qui sont à l'initiative du "groupe de réflexion" estiment qu'il faut aussi associer les citoyens en amont, à l'élaboration des idées et des lignes directrices. Elles appellent les associations et les habitants intéressés à les rejoindre.

Le projet *Paris-Nord-Est* sera mis en œuvre par étapes d'ici à 2020 ou 2025. Il vise à transformer de fond en comble une vaste zone située à la limite nord de la capitale, entre la Porte de la Chapelle et la Porte de la Villette, pour en faire un nouveau quartier. Cette zone est actuellement occupée en grande partie par des terrains SNCF désaffectés ou en voie de l'être, des friches, des entrepôts de moins en moins utilisés, etc.

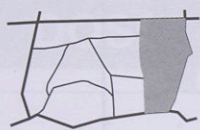
Olivier Ansart et l'architecte Ricardo Suñes, qui ont lancé l'idée du "groupe de réflexion", ont une expérience en la matière : ils ont participé à la *Coordination Espace Pajol* (CEPA) qui avait la même ambition au sujet de la "ZAC Pajol-Riquet". La CEPA avait su acquérir une représentativité dans le quartier Chapelle et présenter des points de vue argumentés. Elle a pu faire évoluer le projet initial d'une façon que tout le monde a finalement estimée positive. Le "groupe de réflexion" voudrait rééditer cette démarche sur *Paris-Nord-Est*.

La première étape de réalisation du projet *Paris-Nord-Est* dans le 18e sera la création d'un important ensemble d'immeubles sur le site de l'ancienne gare *Chapelle internationale* (voir *le 18e du mois*, décembre 2007 et juillet-août 2008).

D'autres étapes concerneront les entrepôts Ney, le nord du quartier de l'Évangile, l'ancienne gare aux charbons, la rue d'Aubervilliers... Et surtout la zone autour de la Porte de la Chapelle, de l'échangeur (qui serait remodelé), de la gare des Mines, du périphérique (qui serait couvert en partie) : tout un quartier moderne devrait y voir le jour, et c'est là que Bertrand Delanoë souhaite des tours.

Il y a effectivement du pain sur la planche pour un "groupe de réflexion".

☐ Contact : Olivier Ansart, 3 rue du Canada. 06 21 89 91 97. ansart@noos.fr



Les Jardins d'Éole, un an après

Les habitants se sont approprié les lieux.

Quelques problèmes sont toutefois signalés.

À l'occasion du premier anniversaire des Jardins d'Éole, un conseil de quartier réunissant les principaux responsables du site et une soixantaine d'habitants s'est tenu récemment pour dresser un bilan des aménagements et des usages de cet îlot de verdure. La Direction des espaces verts et de l'environnement (DEVE) juge le bilan positif, mis à part «quelques problèmes rencontrés lors de l'installation et quelques réglages qu'il reste à faire».

Première constatation : le paysagiste des Jardins d'Éole, Michel Corajoud, remarque que les habitants se sont approprié les lieux. Boris Mansion (de la DEVE) signale quant à lui de légères dégradations d'arbres et déplore quelques agressions dont ont été victimes des gardiens du parc. Pour remédier à ces désagréments, des corsets seront installés autour des arbres de l'esplanade et des actions de médiation ont été mises en place avec l'ADCLJC (Association pour le développement de la culture et des loisirs des jeunes de La Chapelle), qui travaille avec les jeunes du quartier.

Hormis ces points négatifs, bon

nombre d'animations sont organisées dans le parc. Les manifestations du site sont assurées par le collectif d'animation des Jardins d'Éole qui organise des événements variés : concerts, troc de livres, Paris Hip Hop... Par ailleurs, la régie de quartier a mis en place des équipements dédiés à l'accueil des visiteurs dans un espace buvette-restauration.

Enfin, le "104", lieu de création et de production artistique (voir page 21), ouvre ses portes en octobre, tout à côté, au 104 rue d'Aubervilliers.

Un site animé

Un an après la création des Jardins d'Éole, il n'est plus question de polémiquer sur la transformation de terrains vagues en espaces verts dans un contexte de forte crise immobilière. En revanche, les questions de civisme et de sécurité, notamment concernant les plus jeunes, posent quelques problèmes. Ainsi, une habitante du 19^e arrondissement se plaint des nuisances sonores causées par des jeunes qui jouent au football jusqu'au milieu de la nuit. Elle regrette également la présence des chiens dans le parc.



Florence Delahaye

Se promener, se reposer dans les allées des Jardins d'Éole

Une autre habitante souhaite que des mesures de sécurité soient prises dans la partie du jardin qui donne sur la rue Riquet pour éviter que les enfants qui y jouent ne se retrouvent dans la rue. Même problème pour une animatrice de l'ADCLJC qui s'inquiète de la sécurité des enfants qui escaladent dangereusement les murets près des voies ferrées.

Interdire, interdire...

Pour dissuader les jeunes responsables des nuisances sonores, Boris Mansion propose de faire intervenir les équipes de la Direction de la prévention et de la protection. Il rappelle que les chiens sont interdits dans le parc mais promet qu'une campagne de verbalisation sera engagée. Pascal Julien (adjoint au maire du 18^e, chargé des espaces verts et de l'environnement) insiste sur le fait qu'il y a déjà des protections de 1,10 mètre

autour du jardin et explique que l'objectif était de créer un parc ouvert avec une vue sur le Sacré-Cœur. Par conséquent, il demande aux usagers de «se responsabiliser».

«Après tout, déclare Jean-François Séguin, représentant de l'association Les Jardins d'Éole, on ne peut pas vivre uniquement sur des interdictions, et d'ailleurs vivre c'est dangereux, on finit toujours par mourir.» Il regrette l'exagération de certains intervenants sur ce qu'il considère être «des petits défauts» du jardin.

Des questionnaires ont été distribués cet été aux riverains et le compte rendu sera publié prochainement. Nous en saurons alors plus sur l'avis des usagers.

Lilaafa Amouzou

Atouts Cours : des cours d'alphabétisation et de français pour mieux s'insérer

L'association Atouts Cours, rue de la Chapelle, offre à des personnes aux moyens financiers restreints la possibilité de s'inscrire à tout moment et d'assister à des cours à toute heure de la journée.

L'association Atouts Cours, créée en 1997 par Robert-Charles Chemoul pour pallier l'insuffisance d'offre de cours d'alphabétisation et de français langue étrangère (FLE), s'adresse à des publics démunis qui ont du mal à se payer de tels cours. Parmi ses qualités : elle est ouverte à tous les publics, à tous moments de l'année, sans date limite d'inscription ni limite d'âge. Elle offre des cours à toutes les heures de la journée, le matin, l'après-midi, le soir, moyennant une cotisation de seulement 30 € par an.

Quelles personnes en bénéficient ? Des adultes étrangers qui perdent leur travail et ont besoin d'une formation en français pour décrocher un emploi. D'autres qui veulent évoluer professionnellement et qui viennent se perfectionner. Des adolescents en échec scolaire grave, ou déscolarisés, mais que l'Éducation nationale n'est plus obligée d'accueillir parce qu'ils ont dépassé 16 ans.

Plus surprenant, certains appre-

nants sont de jeunes adultes nés en France mais enfants d'immigrés, envoyés très vite par leur famille au pays d'origine «pour qu'ils aient des bases solides», «pour qu'ils ne deviennent pas des voyous», «parce qu'il y a trop de libertés ici», et revenus à 18 ans ou plus, souvent sans avoir fréquenté l'école faute de moyens.

«Je comprends cette tradition, dit Fatma, la permanente de l'association, mais c'est faire de ces jeunes des illettrés. Actuellement par exemple, on essaie d'inscrire un de ces jeunes dans un lycée professionnel, mais c'est difficile.»

Profs bénévoles

«Tout le monde nous envoie des élèves : les mairies, l'ANPE, les travailleurs sociaux, les associations d'aide aux réfugiés», ajoute-t-elle.

Originaires de tous les coins du monde, soixante élèves chaque année viennent ainsi prendre ici des cours pour mieux s'insérer socia-

lement et professionnellement.

Les professeurs sont des bénévoles soigneusement recrutés : en effet, en dehors de compétences en français et de qualités pédagogiques, tout le monde n'a pas l'infinie patience d'accompagner des adultes qui progressent tout doucement. Grâce à l'Espace Bénévolat et au bouche-à-oreille, dix professeurs permanents pendant l'année, et jusqu'à quinze l'été, dispensent les cours. Comme les élèves, ils viennent de tous les horizons : salariés qui peuvent donner de leur temps, étudiants licenciés en FLE en attente de poste, retraités. «Ce sont eux qui font battre le cœur de l'association», ajoute Fatma.

Accueil chaleureux

L'accueil chaleureux est garanti et le plaisir d'aider au rendez-vous. Fatma raconte avec émotion le parcours de ce jeune qui vient de passer : la première fois qu'il est venu, son père lui traduisait tout,

aujourd'hui il parle admirablement bien, «et sans accent» !

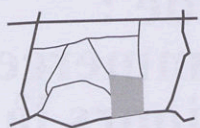
Cette petite structure, qui n'emploie qu'une salariée, Fatma, ancienne enseignante qui donne des cours et s'occupe de l'administratif, vit avec peu de moyens. Elle a bénéficié en 2007 d'une subvention du Fonds social européen, qui n'est pas reconduite, et elle attend une réponse de la mairie du 18^e à ce sujet. Elle vient donc de passer la cotisation annuelle de 20 à 30 €, ce qui est beaucoup pour des gens qui ont très peu de moyens. À tel point que certaines personnes ont demandé : «C'est vous qui les donnez, les 30 €, ou c'est nous ?»

Alors, conclut Fatma, «on n'est pas riches, mais on a le sourire».

L'association, qui était présente au Forum des associations de septembre, recherche en permanence des bénévoles.

Marie Valette

29 rue de la Chapelle,
01 46 07 44 69. atoutscours@noos.fr



Quand les petits musiciens des *Trois Tambours* rejoignent ceux du Bénin : la rencontre par la musique

« Les Béninois, ils retiennent beaucoup plus vite les notes que nous. Ils n'ont pas la même façon de s'exprimer, d'apprendre la musique. »

Impressionné, Maïssa, par la rapidité de ses nouveaux amis de l'école de musique de Cotonou, auprès desquels il a passé deux semaines cet été. Louise et Patrick Marty, les fondateurs de l'Atelier de musique *Les Trois Tambours* ont emmené douze de leurs élèves de la Goutte d'Or, tous musiciens de 10 à 14 ans, à l'École de musique qu'ils ont créée au Bénin. Là-bas, les petits Français et la quarantaine d'élèves de l'école béninoise (seize instrumentistes de 8 à 18 ans et plus d'une trentaine de choristes) ont monté ensemble un spectacle, un conte musical qu'ils ont joué devant les habitants du quartier.

Deux semaines de travail musical intensif – « Les Béninois, ils sont plus résistants que nous, ils peuvent faire la même chose pendant longtemps », relève Salem – mais aussi de rencontre et d'échange avec des jeunes d'une autre culture. Un peu intimidés au début, les petits Parisiens se sont peu à peu familiarisés avec l'humour taquin des Béninois. Avec leurs traditions culinaires aussi : « J'ai remarqué qu'ils mangeaient beaucoup de talé-talé (beignets frites de bananes mûres). J'ai fait la même chose et ça va me manquer à Paris ! »

La musique pour tous

Plus gravement, les jeunes de Paris et de Cotonou ont réfléchi ensemble sur des aspects douloureux de notre histoire commune en visitant ensemble la *Porte du Non-Retour* à Ouidah. « Le guide nous a expliqué que des esclaves partaient de là vers d'autres pays et surtout

Claire Dé à la bibliothèque Goutte d'Or

Les enfants de 3 à 6 ans sont invités à ouvrir l'œil et le bon, samedi 11 et samedi 18 octobre (10 h à midi) avec Claire Dé. La bibliothèque Goutte d'Or (2-4 rue Fleury) organise, en effet, deux matinées d'éveil et de rencontre avec l'illustratrice d'*Ouvre les yeux*, un imagier de la nature en cent photos joyeuses.

Inscriptions préalables obligatoires au 01 53 09 26 10. ■



Petits Français, petits Béninois. Jouer ensemble à plein souffle

aux Antilles et en Amérique pour y travailler. Ils étaient vendus sur place et partaient en bateau en passant par la *Porte du Non-retour*, raconte Antoine, un adolescent français. Les blancs venaient avec des armes et de l'or en échange d'hommes robustes», ajoute Marie, Béninoise.

À la demande des Béninois

Aujourd'hui c'est la musique qui a réuni les jeunes des deux pays au-delà de leurs différences culturelles. Un lien que les Marty s'efforcent de créer d'abord au sein du quartier de la Goutte d'Or où ils travaillent, comme l'explique Patrick : « Les enfants du quartier qui travaillent avec nous sont issus de milieux différents. Nous voulons absolument que par la musique ils se mélangent. »

« C'est un outil fabuleux, continue-t-il, parce que, là, il n'y a pas de niveau scolaire ou d'origine. Les enfants s'ouvrent sur d'autres cultures : nous écoutons tous les genres de musique. Nous allons souvent aux concerts. Nous ne les obligeons pas à aimer ce qu'ils entendent, mais nous leur demandons d'écouter et après nous en discutons. On leur prête des CD et quand il les rendent, ils doivent nous dire ce qu'ils en ont pensé. L'objectif étant qu'ils écoutent et qu'ils apprennent à analyser. Ils faut qu'ils comprennent que l'accès à l'art et la culture n'est pas une question de classe sociale ou

d'argent. » Ni de nationalité donc. La preuve par cet échange avec le Bénin.

Une aventure qui a commencé au tournant de l'an 2000, lors d'un voyage au Bénin, avec un chanteur béninois de leurs amis. « Lorsque nous étions dans les cafés, des enfants de 15-16 ans venaient nous voir pour nous demander des cours de solfège. C'est comme ça que nous avons eu l'idée de créer une école de musique. »

Dès l'année suivante, ils cherchent des financements et repartent tous les deux mettre sur pied ce projet fou, à des milliers de kilomètres de leur atelier parisien. Avec les subventions qu'ils ont obtenues, notamment de l'ambassade de France au Bénin, de la Société Générale, et aussi depuis l'an dernier 18 000 € de la Ville de Paris après que Bertrand Delanoë a découvert leur action lors d'un voyage au Bénin, ils ont pu acheter des instruments, aménager un local dans une école en construisant un étage de plus.

Aider l'artisanat local

Ils récoltent également des dons lors des concerts en France. Ils ont eu en outre l'idée de faire fabriquer des sacs par des femmes au Bénin dans de belles étoffes tissées dans le pays. Ces sacs sont vendus 35 € en France. Les recettes permettent de rémunérer à des tarifs équitables les artisans locaux et de financer quel-

DR

ques activités organisées par l'école de musique. Enfin, les parents des jeunes musiciens béninois permettent de rémunérer sur place cinq professeurs à hauteur du SMIC béninois en payant une cotisation de 30 € par an. Somme non négligeable dans le pays, mais très abordable pour la classe moyenne.

Louise et Patrick revendiquent leur travail avec cette catégorie sociale. « La classe moyenne est souvent ignorée par les associations de solidarité qui, lorsqu'elles vont en Afrique, ne s'intéressent qu'aux très pauvres. Pour nous, la formation d'une classe moyenne est un des canaux du développement. »

Actuellement, à chaque séjour, les Marty forment des musiciens africains à l'enseignement de la musique, emmenant avec eux d'autres musiciens pédagogues. Les petits Français partis cet été se sont initiés à la musique traditionnelle

du pays avec des professeurs de musique béninois, et les jeunes Africains ont travaillé aussi un répertoire d'auteurs européens. Patrick, Louise et leurs amis musiciens avaient déjà assuré une première formation en août 2007 et une autre en février 2008. La prochaine est prévue pour la fin de ce mois d'octobre.

Cette fois ils partiront une douzaine de jours à quarante : une partie des membres de la Chorale de la Goutte d'Or et une cantatrice pour travailler avec des chefs de chœur béninois, échanger des répertoires, transmettre des méthodes pédagogiques.

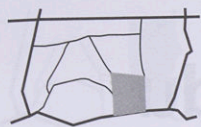
Un concert en octobre

Auparavant, toujours dans le cadre de leurs nombreux échanges musicaux, les *Trois Tambours* préparent un concert pour le 6 octobre prochain dans l'église Saint-Bernard (à 20 h 30) avec des musiciens suisses. Le chœur Kantorei Stäfa, un ensemble amateur de très bon niveau dirigé par Andreas Hug Egli, a choisi de venir fêter ses 70 ans d'existence en chantant avec la beaucoup plus jeune Chorale de la Goutte d'Or. Au programme : des œuvres de Fauré, Bach, Piazzolla, Ramirez, Bizet, Janecquin, des chants traditionnels suisses... Plus tard, de jeunes instrumentistes élèves des *Trois Tambours* iront à leur tour en Suisse. En attendant d'autres échanges encore !

Lilaafa Amouzou

La vie des quartiers

Goutte d'or



L'incendie du local d'Isabelle Cherchevsky : Une lettre de Daniel Vaillant

Isabelle Cherchevsky est toujours "sans domicile fixe", depuis l'incendie, dans la nuit du 14 juillet, de son atelier de couture - salon de thé, 35 rue Myrha (voir notre dernier numéro). Le local est inutilisable dans l'attente de travaux. Elle est hébergée, pour continuer ses travaux de couture, chez des amis.

Elle a refusé un local de l'OPAC proposé par la municipalité, rue de la Charbonnière, qu'elle estime cher et inadapté. Elle aimerait pouvoir utiliser un local situé au-dessus de sa boutique mais on le lui refuse jusqu'à présent. A ce propos, Daniel Vaillant, dont elle déclarait regretter «le silence» après l'incendie, nous a envoyé la copie d'un courrier envoyé le 4 septembre à Isabelle Cherchevsky.

Le maire y rappelle qu'il lui avait adressé, le 18 juillet, une lettre de soutien de la municipalité et qu'il avait chargé, dès le 15 juillet, son adjointe au commerce, Afaf Gabelotaud, de suivre le dossier. «Elle a immédiatement mobilisé les bailleurs sociaux pour leur demander la liste des locaux commerciaux disponibles», dit-il.

Daniel Vaillant s'étonne de son refus du local de la rue de la Charbonnière. Quant à l'utilisation de l'appartement situé au-dessus de l'atelier, il déclare : «L'utilisation d'un appartement pour un usage commercial, même sans accueil du public, nécessite une autorisation de la préfecture de Paris. Ces demandes de changement d'affectation ne peuvent pas être envisagées pour des occupations temporaires.» Le maire se dit «prêt à continuer à chercher avec vous des solutions sérieuses et réalistes».

Jeunes slameurs de la Goutte d'Or et d'un quartier de Londres

Le Centre musical Barbara, rue Fleury, accueille, à partir du 15 octobre et jusqu'au 17 décembre, un atelier de slam et de vidéo de conception originale, intitulé «Between : Brick Lane à la Goutte d'Or». Des adolescents du quartier, encadrés par les animateurs de l'Espace jeunes Goutte d'Or, travailleront sur le thème de l'identité et de l'appartenance. Le slameur Rocé et le plasticien Melik Ohanian apportent leur concours.

Simultanément, des jeunes de Brick Lane, un quartier de l'est de Londres tout aussi pluri-culturel que la Goutte d'Or, œuvreront sur le même thème avec un autre slameur, Lemn Sissay, et un autre plasticien, Leo Assemoto. Pendant la durée de l'atelier, les deux groupes échangeront, ils confronteront leur quotidien, leurs ressemblances, leurs différences.

À l'issue des ateliers, les participants parisiens et londoniens élaboreront ensemble une nouvelle version de la pièce de Melik Ohanian, *Peripheral communities*. Celle-ci sera représentée au centre Barbara et à Brick Lane en 2009.

□ Voir en page 26 le programme des concerts d'octobre au Centre Barbara.

La vie des quartiers

Clignancourt



Artisans du monde : rue Ramey, le commerce équitable est toujours là

Le commerce équitable et l'économie solidaire persistent dans notre arrondissement. Une boutique d'Artisans du Monde a ouvert cet été, 57 rue Ramey, remplaçant un magasin de même type, *India Kala* (salon de thé, épicerie, artisanat) qui avait ouvert en 2004.

India Kala se consacrait essentiellement à promouvoir la solidarité avec les producteurs indiens. La nouvelle boutique d'Artisans du Monde, la huitième à Paris, la première dans le 18e, va plus loin puisque cette association travaille avec 124 groupements de producteurs dans quarante-trois pays du Sud et offre mille "références" en artisanat, et cent vingt-six en produits alimentaires.

Rue Ramey, dans un décor aux chaudes couleurs, on trouve tapis, batiks, jouets, jeux de société pédagogiques, instruments de musique, vaisselle et verrerie, café, chocolat, thé et tisanes,

confitures, miel, biscuits... Tous viennent de la centrale d'achat *Solidar'monde* et bien labellisés éthiques et équitables.

Bien accueilli

Pour servir les "consommateurs" (ainsi nomme-t-on les clients), une salariée, Fazia, et quatre bénévoles qui seront bientôt plus nombreux car plusieurs personnes habitant le quartier se sont déjà proposées.

«C'est une preuve du superbe accueil que nous avons reçu. Les riverains sont venus nous souhaiter la bienvenue, dire combien ils sont contents de nous voir installés là plutôt qu'une banque ou une officine de téléphonie mobile. Nous avons déjà des clients réguliers. Les commerçants, aussi, nous ont bien accueillis. C'est un quartier très convivial et on sent que les gens sont sensibilisés au commerce équitable», dit Fazia qui a choisi ce métier et a fait une formation de six

mois puis un stage dans un autre magasin d'Artisans du Monde avant de prendre les rênes rue Ramey.

Fondé en 1972 à l'initiative de l'abbé Pierre (premier magasin en 1974, ils sont maintenant plus de 170 à travers la France), puis s'éloignant d'Emmaüs, *Artisans du Monde* milite également pour les droits de l'homme au travail et la souveraineté alimentaire dans le Sud et contre les concurrences déloyales par le biais de campagnes d'information et d'actions de sensibilisation auprès des jeunes.

Pour fêter l'installation nouvelle, Fazia et ses collègues organisent une réunion d'inauguration, samedi 18 et dimanche 19 octobre à la Maison des associations, 15 passage Ramey.

Marie-Pierre Larrivé

□ 57 rue Ramey. 01 42 52 47 69. Ouvert du mardi au vendredi de 11 h à 19 h 30, samedi de 10 h à 19 h 30 et dimanche de 10 h à 14 h.

La vitrine des Compagnons d'Emmaüs a été fracassée

Qui en veut aux *Compagnons d'Emmaüs* ? La vitrine du 93 rue de Clignancourt où ils sont installés depuis juillet (voir notre dernier numéro) a été fracassée début septembre. Un des panneaux vitrés a été descendu pendant la nuit.

Accident ? Peut-être, mais le verre mesure bien cinq centimètres d'épaisseur : pour le casser, il fallait le vouloir. Sur la vitrine se trouvent des affiches appelant à aller au-delà des idées reçues vis-à-vis des sans-abri, qui ne sont "ni fainéants ni assistés" ni surtout "rassasiés". Ont-elles déplu ? Les auteurs de la casse, tout sim-

plement, vouent-ils de la haine à ceux qui aident les sans-abri ?

Pas d'effraction toutefois. Derrière la vitre, il y a du contre-plaqué et derrière encore, des parpaings, mais les *Compagnons* n'ont pas apprécié.

L'immeuble (un ancien hôtel avec restaurant au rez-de-chaussée) compte deux étages et offre vingt-deux chambres aux *Compagnons*, ces volontaires travaillant pour les démunis sans-abri. Il leur est réservé et il n'est pas question d'y abriter des SDF. Peut-être que les casseurs ne le savaient pas, ce qui d'ailleurs n'excuserait rien. ■

Appel à témoins sur les années 1941-42 rue Duc

Ancien journaliste, Maurice Rajsfus est aujourd'hui un des historiens connaissant le mieux la période de la deuxième guerre mondiale et en particulier la persécution des Juifs. Il a été lui-même, enfant, pris dans la "rafle du Vél" d'Hiv" en 1942 et n'y a échappé que par une sorte de miracle. A partir de ses souvenirs de ce jour-là, une pièce de théâtre a été jouée il y a trois ans au *Lavoir moderne parisien*, rue Léon.

En continuant le dépouillement des archives, Maurice Rajsfus est tombé récemment sur un document qui jette une lumière cruelle sur ce qui se passait dans notre arrondissement : une lettre adressée en octobre 1941 au ministre de l'Intérieur (du gouvernement Pétain) par la totalité des habitants de l'immeuble du 5 rue Duc (seize signatures) pour demander qu'on les débarrasse «de ces Juifs qui encombre le sous-sol et qui en font un lieu de culte israélite».

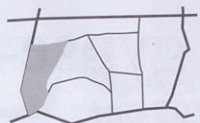
Cette lettre a été envoyée après les premières grandes rafles de Juifs à Paris des 14 mai et 20-21 août 1941, à un moment où l'on ne pouvait pas ignorer les déportations car la presse en avait parlé.

Maurice Rajsfus lance un appel à témoignages de gens qui ont des informations sur cette époque, soit parce qu'ils l'ont vécue, soit à travers leurs parents, particulièrement dans ce secteur de la rue Duc et du quartier de la mairie. Écrire ou téléphoner au journal qui transmettra. ■

LA MAISON D'ALEP

Artisanat de Syrie
Stoffes, verres soufflés, tapis ...
Objets anciens et contemporains

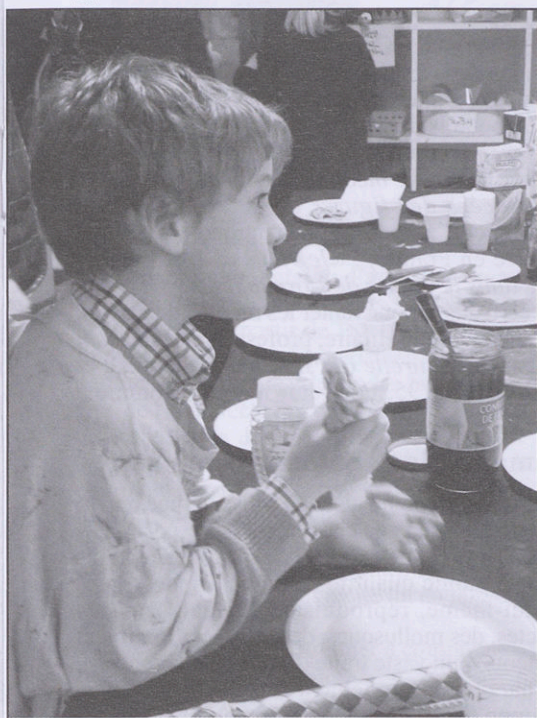
Ouvert jeudi, vendredi et samedi de 13h à 19h
25, rue Ernestine - 75018 Paris - Tel 01 42 00 40 28
www.lamaisondalep.com



DR

“Loisirs partagés”, à savourer en famille chez Môm'artre

L'association vient de lancer des animations originales et variées pour les week-ends



Môm'artre, l'association qui, depuis 2001, accueille des enfants après l'école pour des loisirs créatifs, et depuis trois ans des

adultes le soir pour des ateliers et cours non moins créatifs, réunit maintenant les uns et les autres pour partager des événements festifs ou culturels le week-end.

L'opération s'intitule *Loisirs partagés* et se déroule aussi bien dans les locaux de Môm'artre, 2 rue de la Barrière-Blanche, qu'hors les murs. Ainsi, il est prévu d'organiser un samedi par mois (dix samedis dans l'année) des ateliers artistiques parents-enfants. Ils auront lieu de 14 h 30 à 17 h 30, animés par les artistes qui œuvrent toute l'année pour l'association. On y fera du chant, du modelage, du dessin, de la gravure... Le premier de la saison est programmé pour le 4 octobre : réalisation d'un carnet de recettes de cuisine illustrées.

Et puis, sept fois dans l'année, le dimanche de 15 h à 18 h, il y aura des “rencontres” elles aussi ouvertes à petits et grands ensemble. Ce seront des interventions thématiques (urbanisme, écologie, histoire de l'art...), des projections de films, des lectures, des séances de

contes... Ce seront aussi des balades dans le quartier, des jeux de piste, des vide-greniers... Première rencontre dimanche 19 octobre pour un jeu de piste photo à la Goutte d'Or.

Des sorties, des ateliers...

Et ce n'est pas tout, on prévoit quatre sorties (théâtre, cirque, expo, concert) dans l'année, la première étant prévue samedi 11 octobre au Théâtre de l'Est parisien pour *Jojo au bord du monde*, et trois repas de quartier à thème pour apprendre les goûts d'ici et d'ailleurs.

Môm'artre, d'autre part, poursuit ses activités habituelles : ateliers artistiques pour enfants (cinq fois l'an, tout le monde est invité à un vernissage de leurs œuvres) et cours pour adultes. Du nouveau cette année dans ce créneau. Outre la gym, le modelage, le yoga, le théâtre, la couture, la création graphique, l'association propose quatre nouveautés : l'art thérapie (mardi de 20 à 22 h), la gravure (mercredi de 20 à 22 h), la danse contemporaine (samedi de 11 h 30 à 13 h) et l'atelier conte (dimanche de 10 à 13 h).

□ 2 rue de la Barrière-Blanche.
01 42 28 82 27 ou 06 08 03 26 39.
bonjour@momartre.com

Portes ouvertes à Montmartre aux artistes du 17 au 19 octobre

La cité Montmartre aux artistes du 189 rue Ordener organise ses journées annuelles “portes ouvertes” du vendredi 17 au dimanche 19 octobre, avec visites des ateliers de résidents, rencontres, performances graphiques ou musicales en direct.

Vaste ensemble de trois bâtiments, coupés de cours et de jardins, derrière une façade de briques et de verre style arts déco, le lieu a été occupé par ses premiers locataires en 1932. Des peintres, des architectes, des sculpteurs, des musiciens, des photographes, des cinéastes... y résident. Avec 180 logements-ateliers, c'est la plus importante cité d'artistes en Europe.

Pour la quinzième édition des portes ouvertes, on attend plusieurs milliers de visiteurs (45 000 depuis la première manifestation) invités à découvrir ce lieu extraordinaire, vendredi de 18 h à 21 h puis samedi et dimanche de 11 h à 21 h. ■

L'atelier de Juan Ramirez, un des artistes de la cité.



Christian Adnin

Championnet-loisirs fait sa rentrée

Reprise des activités, cet automne, à Championnet-loisirs, 14-16 rue Georgette-Agutte. Les enfants sont invités à jouer aux échecs, faire de la musique, de la peinture, du théâtre...

Pour les adolescents et les adultes, il y a des ateliers de dessin et de peinture et une chorale (chant classique et musique du monde).

Enfin, la troupe de théâtre amateur, Comedia 18, recrute pour les répétitions de la pièce à monter en cette saison, *George Dandin* de Molière.

La chorale recrute également tous ceux qui aiment chanter

□ Championnet-Loisirs : 14-16 rue Georgette-Agutte.
Rens. : 01 42 29 88 00 ou : championnet-asso@wanadoo.fr

Des équipes de foot disparaissent

Les clubs du 18^e connaissent une passe financière difficile.

Les clubs de foot du 18^e traversent une passe difficile. On le constate en regardant le championnat de district (département de Seine-Saint-Denis, auquel sont rattachés les clubs du nord de Paris) pour les seniors (plus de 18 ans) : l'an dernier, le 18^e comptait trois équipes en première division de district ; il n'en reste qu'une, celle de l'ESP (*Espérance sportive parisienne*).

Les résultats des seniors des *Enfants de la Goutte d'Or* leur donnaient le droit de rester en première division. Mais le club a préféré supprimer cette équipe, n'ayant plus les moyens financiers pour la faire vivre (rémunérer un entraîneur, payer les équipements, verser la contribution arbitrage...). L'association des *Enfants de la Goutte d'Or* a vu en effet une baisse de 30 % de la subvention qu'elle touchait de l'État dans le cadre de la “politique de la ville”. Elle a préféré concentrer ses moyens sur le travail éducatif pour les plus jeunes (soutien scolaire, activités de loisirs, foot). Elle a cependant maintenu l'équipe de foot féminine.

L'équipe première seniors de l'*Olympique Montmartre* (club de la Porte Montmartre) avait fini la saison mal classée et devait descendre en deuxième division. Le club a préféré, là aussi, supprimer cette équipe, faute de pouvoir y consacrer les moyens nécessaires. L'*Olympique Montmartre* conserve toutefois une équipe seniors, classée en troisième division.

L'équipe première seniors de Championnet a également disparu.

Priorité aux jeunes

Quant à l'ESP, même si ce club (le plus gros club de foot du 18^e) a pu maintenir ses équipes, chez les seniors comme chez les jeunes, il connaît cependant de graves difficultés financières : s'étant trouvé en cessation de paiement, il est soumis par le Tribunal de commerce à un plan de redressement. Ce qui a retardé le versement à la Ligue d'Ile-de-France des sommes nécessaires pour obtenir les licences et a obligé à commencer les championnats avec des équipes privées de certains bons éléments.

« Mais la situation va maintenant s'éclaircir assez rapidement », nous dit Robert Weinberger, président de l'ESP.

En tout état de cause, les associations ont accordé la priorité au travail en direction des jeunes. On ne peut que leur donner raison. ■

Quand Montmartre était sous la mer : Cuvier et les fossiles des carrières de gypse

Les ossements fossiles découverts dans le sous-sol de la Butte par Cuvier à partir de 1798 ont permis de grands progrès de la paléontologie. Ils ont été aussi à l'origine d'une formidable controverse scientifique et philosophique opposant Lamarck et Cuvier à propos de l'histoire de la Terre.

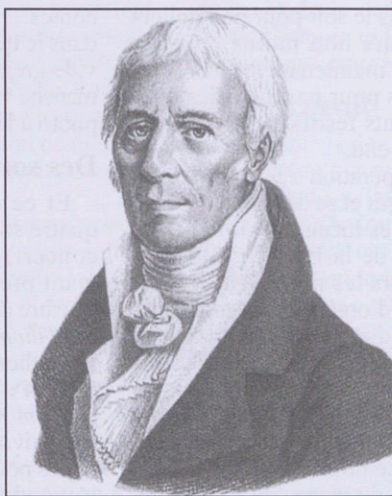


Georges Cuvier, gravure de Richomme. (Le graveur Joseph Richomme, 1785-1849, a donné son nom à une rue du 18^e.)

Rue Ronsard, des rochers factices en ciment forment maintenant la base du jardin Louise-Michel. Sur l'un d'eux est fixée une plaque commémorative rappelant qu'en ce lieu, en 1798, Georges Cuvier découvrit des fossiles, et que ceux-ci permirent de grands progrès dans cette science appelée *paléontologie*, c'est-à-dire la connaissance des êtres vivants ayant peuplé la Terre dans les temps préhistoriques. Cette plaque, malheureusement, est actuellement invisible, masquée par un rideau de lierre.

Jadis, au XVIII^e siècle, toute la pente depuis cet endroit jusqu'aux abords du sommet de la Butte, était creusée de carrières, d'où l'on extrayait le *gypse*, roche qui sert à faire le plâtre. En creusant ainsi, les ouvriers mettaient à jour quantité de fossiles, et cela attira l'attention de Georges Cuvier, savant naturaliste qui travaillait au *Museum d'histoire naturelle*.

Cuvier, en 1798, avait 29 ans. Il n'était pas encore riche, sa rémunération comme chercheur au *Museum* était modeste. Il décida néanmoins de payer, de sa poche, un ouvrier des carrières nommé Varin, afin qu'il veuille à ce que les fossiles ne soient pas détruits, qu'il les recueille en notant bien dans quelle couche de terrain ils avaient été trouvés et qu'il commence à les



Jean-Baptiste Lamarck

dégager de leur gaine, ce qui demandait beaucoup de soin.

Les découvertes ainsi faites sont passionnantes. En particulier, dans les couches de gypse les plus profondes, on a trouvé des coquilles d'animaux marins, ce qui indique qu'à une époque lointaine Montmartre s'est trouvé sous la mer. Et dans les couches de roches supérieures, on a dégagé des fossiles d'ossements de mammifères, à partir desquels Cuvier a reconstitué la silhouette et les mœurs d'un certain nombre d'animaux préhistoriques.

Une perle dans le fumier

Qui était Cuvier ? Originaire de Montbéliard, on le trouve à 22 ans, en 1791, dans le pays de Caux en Normandie, précepteur des enfants du comte d'Héricy réfugié là, fuyant Paris par crainte d'une arrestation : c'est le temps de la Révolution française.

Cuvier a une passion, la zoologie. Il court la campagne pour observer les animaux, les insectes notamment. Il se rend au bord de la mer, distante d'une lieue, pour étudier poissons et mollusques. Il tient un "Journal zoologique" où il consigne toutes ses observations.

Dans le village voisin, un groupe de personnes se réunit régulièrement pour discuter des progrès scientifiques dans l'agriculture. C'est là que Cuvier rencontre un prêtre, l'abbé Tessier, qui a fui Paris lui aussi et se cache derrière la fonction de chirurgien d'un régiment en garnison.

L'abbé Tessier, un intellectuel éclairé comme

il en existe en ce XVIII^e siècle, a de nombreuses relations dans les milieux scientifiques parisiens. Frappé par l'intelligence de Cuvier, il écrit à son ami le botaniste Jussieu : «*À la vue de ce jeune homme, j'ai éprouvé le ravissement de celui qui, jeté sur un rivage inconnu qu'il croit sauvage, y voit tracées des figures de géométrie.*» Et à Parmentier (l'agronome qui a introduit la pomme de terre en France) : «*Je viens de trouver une perle dans le fumier de Normandie.*»

Il écrit aussi, pour vanter les mérites de Cuvier, à Geoffroy Saint-Hilaire, professeur au *Museum d'Histoire naturelle* (au Jardin des Plantes), et celui-ci, en 1795, fait venir le jeune homme à Paris pour travailler avec lui.

Le maître de l'anatomie comparée

Cuvier entreprend alors au *Museum* une œuvre de comparaison et de classement des espèces animales. Doté d'une capacité de travail exceptionnelle, il publie quantité de planches, dessinées par lui-même, reproduisant et analysant des insectes, des mollusques, des crustacés, premiers éléments d'un vaste traité d'*anatomie comparée*.

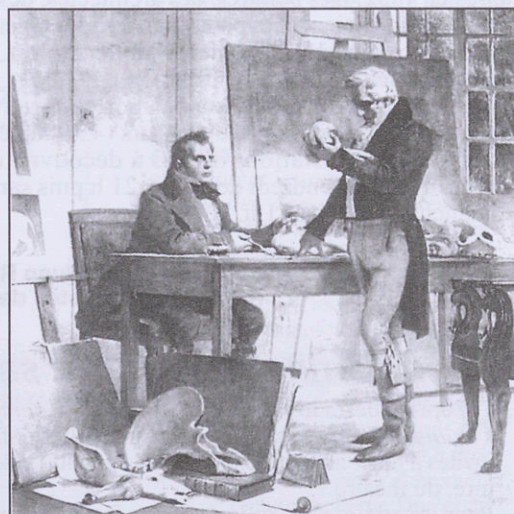
Chargé d'enseignement dans les universités, il étonne par sa capacité à faire, après quelques minutes de préparation, un cours logiquement construit, d'une clarté absolue, qu'il expose d'une voix ferme en dessinant au tableau noir...

La ménagerie du Jardin des Plantes, créée par Geoffroy Saint-Hilaire, lui fournit des cadavres qu'il dissèque, accumulant ainsi les connaissances sur la structuration des corps des animaux de toutes espèces. Il réfléchit sur les rapports entre leur structure physique et leur mode de vie.

Il s'intéresse aussi aux espèces disparues. Les resserres du *Museum* sont à cette époque encombrées d'une masse de fossiles et d'ossements d'animaux anciens, accumulés depuis Buffon et que personne n'a pris le soin d'étudier complètement ni de classer. Cuvier s'y attelle. Il entre en correspondance avec d'autres savants en Europe, fait venir à ses frais d'autres fossiles.

À Montmartre et dans toute la région

C'est dans le cadre de ces recherches que se situent les fouilles de Montmartre, apport décisif pour l'élaboration de ses idées.



Cuvier dictant son livre sur les ossements fossiles, tableau d'époque.

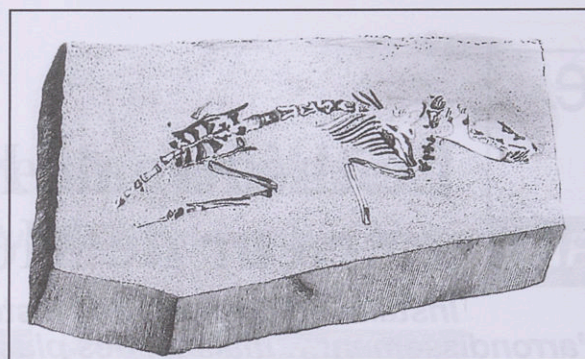
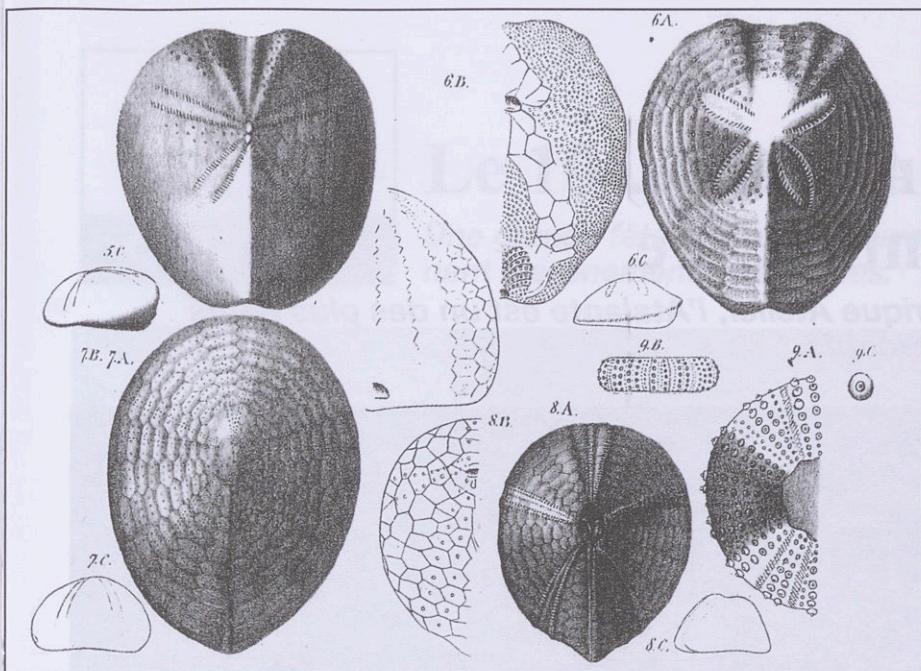
Il y a 50 millions d'années

Al'époque de Cuvier, on était incapable de dater le moment où Montmartre s'était trouvé sous la mer. On le peut maintenant, avec forcément une marge d'approximation.

Bien avant l'apparition sur terre des premiers hommes, que l'on situe à environ 3 millions d'années avant nous, c'est durant la vaste période appelée le *paléogène*, entre 55 et 35 millions d'années avant nous, que le bassin parisien a été submergé plusieurs fois par la mer. Chacune de ces *extensions* marines a duré de 2 à 4 millions d'années et a déposé une couche de sédiments que l'on retrouve aujourd'hui en creusant le sous-sol.

Le pays était relativement plat : une faible modification du niveau de la mer pouvait donc se traduire par une avancée ou un recul des eaux de grande ampleur. Le site de Paris proprement dit a probablement été submergé deux fois, d'abord durant le cycle appelé *dano-montien* il y a environ 50 millions d'années, puis durant le cycle *lutétien*.

Les mers couvrant le bassin parisien étaient peu profondes, dans une ambiance tropicale comparable à celle des Antilles aujourd'hui. Leurs eaux chaudes (20 à 25°) ont favorisé la prolifération des mollusques et des foraminifères dont on retrouve les fossiles. ■



“La sarigue de Montmartre”. À partir d’un fragment de mâchoire, Cuvier devine la structure d’un squelette entier.

Pendant une vingtaine d’années, Cuvier va recueillir et étudier les fossiles de Montmartre. À partir de 1804, il élargit les fouilles à toute la région parisienne, en compagnie du géologue Alexandre Brongniart (fils de l’architecte qui a construit la Bourse de Paris). Les deux hommes voyageront aussi dans toute l’Europe pour étudier roches et ossements fossiles. Ensemble ils publieront, jusqu’en 1835, de nombreux livres recensant leurs résultats. Mais assez tôt c’est surtout Brongniart qui fera le travail sur le terrain, car la rapide et brillante carrière de Cuvier ne lui en laissera plus le temps.

Cuvier n’est pas le premier à comprendre l’intérêt des animaux fossiles. Mais il innove par la façon dont il réussit, à partir de quelques ossements, à reconstituer la structure complète du corps d’un animal disparu depuis longtemps.

«J’étais, expliquera-t-il, dans le cas d’un homme à qui on avait donné pêle-mêle les débris mutilés et incomplets de quelques centaines de squelettes... Il fallait que chaque os allât retrouver celui auquel il devait tenir. C’était presque une résurrection... Je n’ai point d’expression pour dire le plaisir que j’en éprouvais.»

La réputation d’une sorte de devin

L’histoire de la sarigue de Montmartre en est un exemple. Un jour on découvre, dans une couche de terrain peu profonde, une roche sur laquelle apparaît la mâchoire d’un petit animal, et cette mâchoire rappelle à Cuvier les dents de la sarigue, petit marsupial vivant de nos jours en Amérique. Il invite des collègues à assister au dégagement du reste du squelette, dont il peut, avant même qu’il soit apparu, dessiner de façon précise l’allure générale. Et en effet, en creusant délicatement la roche dans le sens indiqué par Cuvier, on dégage bientôt le squelette entier, semblable à son dessin.

Cet épisode lui vaut la réputation d’une sorte de devin capable de reconstituer un animal entier à partir d’un os.

Il découvre aussi à Montmartre quelques os qu’il identifie comme provenant d’un grand herbivore qu’il appelle *paleonthorium*. Il en trouvera quelques années plus tard le squelette presque complet à Pantin, conforme à ce qu’il pensait. Et comme ses recherches lui ont donné des notions précises sur la façon dont les muscles sont attachés aux os, il peut dessiner l’animal tel qu’il était jadis, vivant – dessin toujours considéré comme valable par les paléontologues actuels.

Chaque être vivant, écrit-il, constitue «un système unique et clos dont toutes les parties se correspondent et concourent à la même action par une réaction réciproque. Aucune de ces parties ne peut changer sans que les autres changent aussi. Par conséquent chacune d’elles prise séparément indique et donne toutes les autres.»

Coquilles fossiles d’animaux marins trouvées à Montmartre, dessinées par Cuvier – qui était un remarquable dessinateur – pour son ouvrage *Description géologique des environs de Paris*.

de l’histoire de la planète Terre.

Dès 1796, au cours d’une conférence donnée devant l’Institut, il esquisse ses idées à ce sujet. Jean-Baptiste Lamarck, le naturaliste français le plus réputé du moment, qui a vingt-cinq ans de plus que Cuvier, assiste à cette séance et il comprend très bien qu’il y a là une attaque de fond contre lui. La bataille intellectuelle qui s’ouvre, un “combat de géants”, va opposer les partisans de l’évolutionnisme, dont Lamarck est le chef de file, et ceux des thèses *fixistes*, dans la lignée desquels se situe Cuvier.

Par certains aspects, on retrouve ce combat d’idées de nos jours lorsque, aux États-Unis, les partisans du *créationnisme*, s’appuyant sur une interprétation de la Bible au pied de la lettre, tentent de faire interdire l’enseignement de la théorie de l’évolution dans les écoles.

Des cataclysmes, des “révolutions”

On dit généralement que le père de la théorie de l’évolution, aujourd’hui totalement confirmée par les découvertes scientifiques, est l’Anglais Darwin. C’est inexact. Darwin a publié ses thèses en 1859. Or, bien avant lui, nombre d’hommes de science avaient déjà développé l’idée d’une *évolution progressive* des êtres vivants sur la Terre, depuis les tout premiers êtres jusqu’aux espèces actuelles, et cela à partir de réponses aux modifications de l’environnement. Le Français Lamarck est celui qui avait le mieux formulé cette thèse, plus d’un demi-siècle avant Darwin.

L’apport de Darwin sera cependant capital. Alors que Lamarck croyait que l’évolution se faisait principalement par la *transmission des caractères acquis* (idée aujourd’hui abandonnée), Darwin allait imposer la thèse de la *sélection naturelle* : parmi les mutations diverses qui, au fil des millénaires, affectent les espèces vivantes et créent des espèces nouvelles, ce sont les plus aptes qui survivent et se reproduisent.

Mais au temps de Lamarck et Cuvier on n’en est pas encore là.

Face à Lamarck, Cuvier insiste sur le fait qu’ont vécu «dans toutes sortes de pays des animaux qui n’y vivent plus aujourd’hui et qui ne se retrouvent même nulle part», qu’«aucun des quadrupèdes fossiles qu’il m’a été possible de comparer ne s’est trouvé semblable à aucun de ceux aujourd’hui vivants». Il en tire des conclusions péremptoires dans son *Discours sur les révolutions du globe*, paru en 1812.

Pour lui, il est impossible que les espèces vivantes actuelles soient issues des espèces

anciennes découvertes grâce aux fossiles, les différences sont trop importantes et on n’a jamais découvert de “chaînons” intermédiaires. Il affirme donc qu’il y a eu à plusieurs reprises, des *cataclysmes*, des *révolutions* brutales, telles que la Bible en décrit une sous la forme du Déluge, à l’issue desquelles auraient été *créées* de toutes pièces des espèces nouvelles.

Cuvier affirme que sa thèse découle de l’*observation scientifique* et que les thèses évolutionnistes sont de l’*idéologie*. En réalité (les découvertes ultérieures le démontreront), c’est Cuvier qui fait de l’idéologie. Sa philosophie “cataclysmique” a pour but principal de soutenir l’idée que l’homme ne peut être le résultat d’une évolution, qu’il est issu d’une *création divine*.

Certes, Cuvier ne prend pas tout au pied de la lettre dans la Bible. Il sait que par exemple le récit de la création du monde en sept jours est une image, un symbole. Mais il est incapable d’imaginer une conciliation possible entre d’une part l’idée de l’évolution et d’autre part la religion chrétienne qui voit dans l’homme un être doté d’une âme à l’image de Dieu.

Cette conciliation pourtant, la majorité des chrétiens d’aujourd’hui l’ont admise. Mais on sait après quelles réticences. Au milieu du XXe siècle encore, dans son encyclique *Humani generis* (1950), le pape Pie XII condamnait les thèses évolutionnistes.

Un homme de pouvoir

C’est que Cuvier, politiquement, est fondamentalement un conservateur. On le voit quand on examine sa carrière, spectaculaire mais marquée par la docilité envers les pouvoirs. En 1803, le voici *secrétaire perpétuel* à l’*Académie des sciences* – ce qui lui apporte des revenus confortables. En 1808, Napoléon le nomme *conseiller de l’Université*, chargé de réorganiser la Sorbonne. Puis il est envoyé en mission en Italie, aux Pays-Bas, en Allemagne et dans tous les territoires conquis par les armées de l’Empire pour y organiser l’enseignement supérieur.

En 1815, c’est la Restauration et Cuvier devient plus royaliste que le roi. Conseiller d’État, il est nommé en 1819 président du *comité de l’Intérieur*. De 1820 à 1822, il préside le *Conseil de l’instruction publique* et a en charge l’organisation de l’enseignement. Il s’intéresse au développement de l’enseignement primaire, il s’efforce d’introduire dans les collèges l’histoire, la géographie, les sciences naturelles, les langues vivantes. Il élabore le projet d’une *école supérieure d’administration*.

Tout cela sans abandonner le *Museum d’histoire naturelle*, dont il est le patron incontesté et où il habitera jusqu’à sa mort.

Stendhal, qui a fréquenté quelque temps ses soirées, attiré par le charme de sa fille (qui, hélas, meurt à 22 ans), écrit : «*Quelle n’a pas été la servilité et la bassesse envers le pouvoir de Monsieur Cuvier !*» Mais Cuvier emploie ces positions de pouvoir accumulées pour combattre les idées de Lamarck et de son ancien ami Geoffroy Saint-Hilaire.

Ce qui n’empêchera pas qu’après sa mort en 1832, ses partisans dans le monde scientifique français perdront peu à peu pied face à ceux de Lamarck. Preuve que la foi religieuse et la réalité scientifique appartiennent à deux domaines différents.

Noël Monier

18^e

CULTURE

Le théâtre de l'Atalante, au cœur de Montmartre

Installé en dessous de l'historique Atelier, l'Atalante est un des plus petits théâtres de l'arrondissement... mais un des plus créatifs.

On y accède en empruntant l'impasse qui longe le théâtre de l'Atelier, place Charles-Dullin. Quelques marches mènent à un hall minuscule mais croquignolet puis un escalier conduit à une salle en sous-sol. Une soixantaine de fauteuils, 7 mètres de mur à mur, 4 mètres de profondeur pour la scène, 4 mètres de hauteur, c'est petit et pas bien haut. C'est dans ce lieu, qu'ils ont baptisé l'Atalante, qu'Agathe Alexis et Alain-Alexis Barsacq "convoquent" depuis vingt-cinq ans théâtre et spectateurs.

À la mort, en 1973, d'André Barsacq, directeur de l'Atelier, ses enfants avaient décidé de conserver la propriété indivise du théâtre dont leur père était devenu le propriétaire. Très vite cependant, ils ont dû céder le bail pour rembourser les dettes.

En 1977, l'un d'eux, Alain-Alexis Barsacq qui, après des études d'architecte, s'était dirigé vers la mise en scène, crée avec la comédienne Agathe Alexis, rencontrée au Grenier de Toulouse, la Compagnie les Matinaux. À la recherche d'un local pour présenter leurs spectacles, ils investissent une cave blottie sous le plateau de l'Atelier, qui servait d'entrepôt pour les décors et le matériel technique. Les travaux d'aménagement et de sécurité du théâtre de l'Atalante ont lieu pendant la saison 83-84 et il ouvre ses portes à l'automne 1984.



Manu Laskar ("compagnon" pour la saison), Alain Alexis Barsacq, René Loyon, Agathe Alexis.

L'esprit de Charles Dullin

Il est géré jusqu'en 1991 par un collectif de metteurs en scène : Agathe Alexis, Alain-Alexis Barsacq, Christian Schiarette et Robert Cantarella.

Puis Agathe Alexis et Alain-Alexis Barsacq, devenus entre temps co-directeurs de la Comédie de Béthune, deviennent les seuls maîtres du lieu. Ils y présentent leurs propres productions, mais donnent aussi leur chance à de jeunes metteurs en scène, Sylvain Maurice par exemple, aujourd'hui

directeur du Centre dramatique national de Besançon. En 2004, Agathe Alexis crée sa propre compagnie.

Pourquoi ce nom, "l'Atalante" ? Alexis Barsacq explique qu'il existe autant de versions que de créateurs du lieu : clin d'œil au film de Jean Vigo, ou référence à l'héroïne de la mythologie grecque, ou plus prosaïquement proximité sémantique avec Atelier ?

Alexis Barsacq a voulu garder l'esprit de Charles Dullin, que son père André Barsacq avait conservé : «S'ouvrir aux auteurs du présent comme aux œuvres du passé, ne rien négliger de l'écoute à accorder aux artistes encore inconnus mais dont l'authentique élan créateur attise notre attention.»

Les auteurs joués : au début Panizza, Pouchkine, Horvath, Müller, puis Bataille, Genet, Bloch, Dürrenmatt, d'autres encore. La résonance politique et sociale est toujours là.

La programmation de cette saison ne sera pas moins éclectique : d'abord des mises en espace de pièces espagnoles contemporaines, puis *Meurtre par omission* de Jean-Pierre Klein, *Loth et son dieu* de Howard Barker, la reprise d'*Antigone* de Sophocle, une saga familiale de Jacques Brucher, *Play Strindberg* de Dürrenmatt.

Une telle politique artistique a un coût. Or les moyens sont insuffisants. «Nous ne gagnons pas d'argent, dit Alexis Barsacq. Pour faire tourner la salle, rémunérer le personnel, payer le téléphone, une plaquette et les frais d'envoi, je dispose d'un budget modeste et la subvention que je reçois ne bouge pas depuis des années.»

Tarif spécial pour les habitants du 18e

Alexis Barsacq et Agathe Alexis n'entendent pas pour autant changer de cap. Mais pour faire face à une situation de plus en plus tendue, ils ont décidé de développer les synergies en s'associant à la compagnie de René Loyon. Le collectif se propose de

fédérer les énergies, réunir les atouts des trois compagnies, avec pour objectif d'«inventer une façon inédite d'aborder la création dramatique».

Les directeurs du lieu n'oublient pas que leur théâtre est au cœur du 18e. Ses habitants bénéficient d'un tarif exceptionnel de 10 € la place pendant les quinze premières représentations de chaque spectacle. Ils peuvent aussi participer à un atelier adulte amateur tous les samedis matin (inscriptions au 01 42 23 17 29).

Dominique Delpirou

□ Entrée 10 place Charles-Dullin. 01 46 06 11 90.

Une exposition sur le peintre montmartrois Félix Ziem

On peut voir en ce moment, jusqu'au 30 novembre, une exposition sur le peintre Félix Ziem au Musée Fournais à Chatou, dans "l'île des impressionnistes". Félix Ziem, dont une rue dans le quartier des Grandes-Carrières porte le nom, a vécu à Montmartre pendant plus de cinquante ans, de 1853 à 1911, date de sa mort à l'âge de 90 ans. Il s'y était marié en 1904, à 83 ans.

Il s'était fait construire une maison qui donnait d'un côté sur la rue Lepic, de l'autre côté sur les terrains vagues qui virent quelques années cet ensemble désordonné de baraques qu'on appela "le Maquis de Montmartre". Ziem avait lui-même fait édifier le long de sa maison une immense construction en bois qui fut son atelier.

Avant son installation à Montmartre, il avait longuement voyagé tout autour de la Méditerranée et s'était acquis une réputation de peintre orientaliste et peintre de marine. Il produisait énormément et avait beaucoup d'amateurs, recopiant souvent la même toile en plusieurs exemplaires. Il s'était forgé un style spectaculaire et mouvementé, fait de coups de pinceau rapides, avec un goût pour les foules confuses au premier plan et de vastes ciels, souvent des couchers de soleil. Ces procédés peuvent nous paraître, de nos jours, répétitifs, trop faciles... Mais il fut en son temps très célèbre, le premier peintre vivant à exposer au Musée du Louvre. Dans ses meilleures œuvres il évoque un peu Turner. ■

ATELIER

33 avenue Trudaine 9^e

métro : Anvers

Peinture

Cours du Mercredi
14h/15h30 et 20h30/22h30

10 cours / trimestre / 130 €
01 42 54 64 56

18^e

CULTURE

Le 104, ouverture en octobre

Une grande fête marquera l'ouverture, le 11 octobre, avec un programme impressionnant d'événements artistiques.



Photos Florence Delahaye



Les grandes halles couvertes du "104" pour expositions et spectacles. (Au fond, on aperçoit les "orgues de Flandre".)

Après deux ans d'un énorme chantier, "le 104", métamorphosé, ouvre enfin ses portes. "104" parce que 104 rue d'Aubervilliers, bien qu'il y ait aussi une grande entrée 5 rue Curial, de l'autre côté de la longue nef couverte qui relie les deux portes. L'ancien bâtiment des Pompes funèbres a définitivement laissé place à un immense *Établissement artistique* de la Ville de Paris, un des projets phares de la politique culturelle de la municipalité Delanoë.

Un établissement que ses promoteurs veulent plein de vie, accueillant des spectacles et des artistes de toutes disciplines sur 39 000 m² tout beaux tout neufs, ouvert sur la création contemporaine, mais aussi sur le quartier et tout le voisinage (voir *le 18e du mois*, juillet 2008). Visiteurs et passants y trouveront des salles de spectacle, des ateliers, des lieux d'exposition, une grande allée de promenade, un jardin suspendu... Et aussi des commerces (boutiques, café, restaurant) mais qui, eux, n'ouvriront qu'au début de l'an prochain.

Tout va donc commencer par une grande fête

le samedi 11 octobre à partir de 14 h 30 et jusque tard dans la soirée. Au programme, des spectacles, des expos, des performances.

Parmi les manifestations prévues, les trente-deux films d'Anri Sala, un artiste d'origine albanaise passé du documentaire à la mise en image d'une autre réalité visitée par l'imaginaire. Une maquette géante de Paul Cox, célèbre pour les jeux de construction en bois et mousse que les visiteurs du Centre Pompidou étaient invités à bâtir en 2005. On pourra participer en direct, avec le collectif d'architectes et de paysagistes Coloco, à une série de plantations dans les cours dites anglaises de chaque côté du bâtiment et aussi découvrir un jardin... sur une table, conçu par les paysagistes de l'atelier Le Balto.

Installations, expo photo, vidéo

Les visiteurs pourront, grâce à une boîte à outils, modifier les 104 slogans imaginés pour et sur "le 104" par le poète et critique littéraire Christian Prigent ou encore écouter des créations musicales du compositeur Gérard Pesson qui donne aussi

une série de concerts dans le cadre du Festival d'automne. La créatrice de théâtre Olivia Rosenthal proposera une installation sonore audacieusement intitulée *Viande froide*.

Le photographe Stéphane Couturier, célèbre pour son travail sur les architectures modernes et sur les usines Renault à Boulogne-Billancourt et Toyota à Valenciennes, exposera ses images grand format, Maï Lucas ses photos sur des habitants du quartier vivant dans des foyers d'immigrés, Alain Bernardini les siennes sur des groupes d'ouvriers.

Nicolas Simarik, l'auteur du fameux catalogue *La Déroute* dénonçant avec humour la société de consommation, échangera

des centaines de clés du 104. On attend aussi une performance de l'artiste cubaine Tania Bruguera, fondatrice du PPM, le *Parti du Peuple Migrant* pour lequel elle veut proposer un manifeste et des réformes. Enfin Melik Ohanian projettera son *Seven Minutes Before*, dispositif vidéo sur plusieurs écrans.

Un concert de Tricky

En soirée, grand concert gratuit de Tricky, le musicien anglais, pilier du "trip hop", style musical né dans les années 90, mélange de rock, hip hop, soul et électro. Puis musique encore plus tard dans la nuit, mais dans les espaces insonorisés du 104 pour ne pas gêner le voisinage.

Une grande fête ouverte à tous donc et en particulier aux habitants de notre arrondissement, car si le 104 est situé dans le 19e arrondissement, il se trouve juste à la lisière du 18e, tout près des Jardins d'Éole.

Marie-Odile Fargier

□ 104 rue d'Aubervilliers.

Vous voulez nous soutenir ? Abonnez-vous !

☐ Je m'abonne pour un an (onze numéros) : 22 €

☐ Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 38 €
(22 € abonnement + 16 € cotisation)

☐ Je souscris un abonnement de soutien : un an 80 € (22 € abonnement + 58 € cotisation)

☐ je me réabonne pour un an (11 numéros) : 22 €

☐ Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 38 €
(22 € abonnement + 16 € cotisation)

☐ Abonnement à l'étranger : 25 €

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois", 76 rue Marcadet, 75018 Paris :

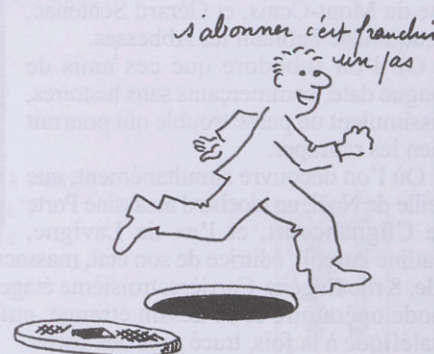
NOM : Prénom :

Adresse :

..... e mail :

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après : ☐

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée par écrit. Merci.



La Halle Saint-Pierre crée une "Association des amis"

Il vient de se créer une *Association des amis de la Halle Saint-Pierre*, dans le but de «soutenir et promouvoir l'action» de cette institution culturelle.

La Halle Saint-Pierre, qui consacre son activité à faire connaître des formes d'art "en marge", art brut, art "outsider", comporte aussi une librairie de qualité et elle offre ses moyens à diverses initiatives culturelles, entre autres du 18e. Mais elle connaît des difficultés financières en raison d'une forte diminution de la subvention de la Ville de Paris qui, jusqu'à présent, assurait près de la moitié de son budget.

Cette diminution de la subvention, liée officiel-

lement à une politique d'économies de la municipalité, reflète peut-être aussi une orientation de plus en plus marquée des responsables des Affaires culturelles à l'Hôtel de Ville en faveur d'actions ponctuelles, d'événements, au détriment d'institutions travaillant davantage dans la durée.

L'Association des amis veut donc être un moyen de témoigner de l'attachement d'un public important à la Halle Saint-Pierre. L'adhésion coûte 10 € par an (5 € tarif réduit). Elle ne donne aucun avantage particulier, sinon la possibilité, lors de l'assemblée générale, de faire connaître vos suggestions sur l'action de la Halle.

□ 2 rue Ronsard. amis@hallesaintpierre.org

Les petits éditeurs à la Halle

La Halle Saint-Pierre offre de plus en plus de place aux petits éditeurs. Après une journée consacrée en septembre aux éditions Pré-Nian (du nom de la rue de Nantes où cette maison est née), spécialisées dans les livres de poésie et livres d'art, elle accueille samedi 18 octobre les éditions Rougerie pour leur 60e anniversaire avec des lectures de textes de Pierre Albert-Birot, Jean L'Anselme, François Perche.

Samedi 4 octobre, elle donne la parole à la revue *Zon'Art*, qui comme la Halle Saint-Pierre se consacrait à faire connaître l'art brut, et qui annonce sa dernière parution.

Par ailleurs, les conférences mensuelles du psychanalyste *Serge Tribolet* sur les rapports de l'art et de ce qu'on appelle la folie reprennent le 11 octobre. ■

Les "bons crus" des éditeurs du 18e

Salon du livre à la Halle Saint-Pierre du jeudi 9 au dimanche 12 octobre, organisé par le *Collectif des éditeurs indépendants du 18e*. Alors que se déroule la Fête des Vendanges 2008, les éditeurs présentent leurs "bons crus" de l'année.

Créé il y a un peu plus d'un an à l'initiative du conseil de quartier Jules-Joffrin-Clignancourt, le collectif a déjà tenu deux salons, en novembre 2007 à la salle paroissiale St-Pierre et en décembre à la Maison verte.

Ils sont actuellement quatorze (L'Asiatèque, Arterna, Janus, Tirésias, Thesaurus, le Tisserand des Mots, les Xéroglyphes, Peau de lapin, Tournemire, Revif, Demi-lune, le Passager clandestin, Magellan et la Ruche des arts) et leurs "crus" sont variés : romans, essais, poésie, livres d'art, livres sur la mémoire, politique, politique ésotérique, voyages... à déguster sans modération.

□ 2 rue Ronsard. Renseignements sur le salon : 06 19 71 33 80.

Crimes en série à travers le 18e

● *Sous le signe de la souris*, roman policier par Maryse Rivière. Éditions Liv'Poche. 399 pages. 13 €.

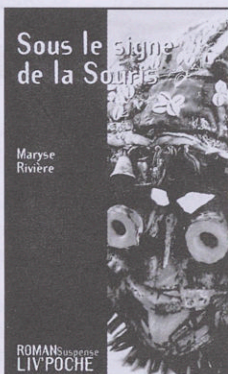
Où l'on fait connaissance avec la "bande des quatre" du 18e : Thibaut Lavigne, libraire rue Lamarck, Victor Lebrogne, brocanteur rue Damrémont, François Caton, caviste rue du Mont-Cenis, et Gérard Sentenac, bouquiniste habitant les Abbesses.

Où l'on subodore que ces amis de longue date, commerçants sans histoires, dissimulent un passé trouble qui pourrait bien les rattraper.

Où l'on découvre simultanément, une veille de Noël, un clochard assassiné Porte de Clignancourt, et l'ex de Lavigne, Nadine Pascoli, éditrice de son état, massacrée chez elle, 8 rue Eugène-Carrière, troisième étage. Même mode opératoire et ce dessin étrange, enfantin et maléfique à la fois, tracé près des corps.

Comment le jeune capitaine Damien Escoffier, de la brigade criminelle, y voit une similitude troublante avec le meurtre il y a sept ans de sa petite amie et comment ses tourments se réveillent.

Quand la belle commissaire adjointe du 18e, joliment



ment prénommée Euranie, s'énervait et redoutait que sévisse dans son fief un serial killer.

Quand Damien se renseigne sur la signification du dessin et apprend d'un antiquaire des Pucelles, Titinga Koliga, qu'il s'agit d'un *Koun Miougou*, symbole de mort violente chez les féticheurs du Burkina, tracé sur le sable par la queue d'une souris s'y baladant.

Où monte la panique tandis que le criminel récidive. Encore un cadavre, puis un autre, une jeune fille tuée rue Custine, et les fausses pistes se multiplient. On perce le secret de la "bande des quatre" mais le tueur reste insaisissable.

Où l'on suit enfin Damien dans le labyrinthe des anciennes carrières de Montmartre, celles qu'on croyait définitivement comblées... et où l'on découvre avec lui des horreurs derrière le carrelage propre de la station Abbesses et le fin mot de l'affaire du *Signe de la souris*.

Marie-Pierre Larrivé

Lire en fête a vingt ans

Lire en fête, qui célèbre cette année son vingtième anniversaire, s'inscrit en 2008 sous le signe de la jeunesse. Des dizaines de manifestations sont programmées dans l'arrondissement et notamment dans les bibliothèques. Parmi tous ces événements, nous avons choisi de vous en présenter deux.

• Les Parvis poétiques

Les parvis poétiques et Marc Delouze présentent *Ivres de jeunesse* : deux jours de spectacles et rencontres à saveur d'enfance, samedi 11 et dimanche 12 octobre, au *Grand Parquet* (20 bis rue du Département). Samedi, il y aura deux pièces : *Ramdam* (à partir de 5 ans) à 16 h 30 puis *Kes Kya Komm Dessert* (ados-adultes) à 19 h 30. Dimanche, à partir de 16 h 30, ce sera "carte blanche" à Pef, l'auteur favori des petits et le papa du *Prince des motordus*, et ses invités : écrivains, musiciens, artistes de cirque.

• Les Xéroglyphes

Les Xéroglyphes, association de graphistes et poètes, organisent samedi 11 octobre à partir de 19 h dans leur nouveau local, 19 rue Cavé, une soirée slam, lectures, performances, vidéo. On y présentera aussi la revue qu'ils éditent. ■

Les conférences sur l'art des jardins à l'hôpital Bretonneau

La saison reprend pour l'historienne de l'art Brigitte Ducouso-Mao et ses conférences mensuelles, ouvertes à tous, assurées à l'hôpital Bretonneau. Cette année, après "le bestiaire dans l'art", elle a choisi comme thème "l'art des jardins". Elle a également changé de jour dans la semaine, passant du jeudi au mercredi, pour mieux permettre l'intergénérationnel et faire venir plus d'enfants.

Première conférence **mercredi 15 octobre** (de 15 h à 16 h) : *Qu'est-ce qu'un jardin ? Différence entre nature et nature domestiquée*. Deuxième, **mercredi 12 novembre** : *Du jardin médiéval à celui de la Renaissance*. Troisième, **mercredi 10 décembre** : *Jardins de France*. Ensuite, ce seront : "jardins de Paris", "jardins privés", "jardins publics et urbanisme", "jardin potager" et enfin "jardins ouvriers".

□ Hôpital Bretonneau, 23 rue Joseph-de-Maistre.

Quand Le Seuil a peur de franchir la Porte de la Chapelle

Christine Angot vient d'écrire un livre, *Le Marché des amants*, racontant ses amours avec le rappeur Doc Gynéco. Elle s'étend au fil des pages sur leurs plaisirs et le plaisir de la différence. Elle y raconte une virée de nuit en scooter dans le quartier d'enfance du Doc, La Chapelle, virée nocturne pendant laquelle elle avait froid et ressentait un petit frisson d'anxiété, la petite bourgeoisie. Elle le dit, en passant, sur trois pages dans un livre qui en compte 318.

Alors, pourquoi son éditeur, *Le Seuil*, a-t-il trouvé bon de consacrer la moitié de son texte de "quatrième de couverture" à ce mini-passage, parlant de «scène emblématique» et en profitant pour "stigmatiser" le quartier ? On peut y lire : «C'est de là que vient Bruno (le vrai prénom de Doc Gynéco). La tour Samsung, le périphérique... tout pourrait sembler proche, à quelques stations de métro. Les frontières n'en sont pas moins ancrées dans les esprits.»

Bravo, *Le Seuil*. La Chapelle vous salue bien. ■

18^e

CULTURE

Festival de courts-métrages au Cinéma des cinéastes

Du 16 au 19 octobre, le *Cinéma des cinéastes* accueille *Courts devant*, festival de courts métrages co-organisé par l'association du même nom et par nos voisins du 17^e arrondissement dans le cadre de leur festival culturel annuel, *Du rififi aux Batignolles*. Six types de films :

- "Fictions et compagnie" : films de qualité de petites maisons de production.
- "Films de musique" : comédies musicales, fictions, documentaires, clips... dont la musique est l'argument, le vecteur, le sujet, le personnage.
- "Films sans pression" : courts-métrages personnels réalisés à l'économie, à la passion.

- "Coups de cœurs, Coups de gueule" : films étranges, gonflés, radicaux, dérangeants, parfois refusés et aujourd'hui seulement montrés.

- "Du net à la toile" : panorama de vidéos plébiscitées cette année sur le site *dailymotion*.

- "Du rififi dans les écoles d'animation" : les meilleurs films de fin d'étude de leurs étudiants.

Le programme :

- Jeudi 16 octobre : à 20 h, ouverture du festival, "Films de musique", à 22 h 15, "Coups de cœurs, Coups de gueule".
- Vendredi 17 : à 12 h, "Films sans pression".

• Samedi 18 : à 10 h 30, "Du net à la toile", à 12 h, "Du rififi dans les écoles d'animation".

• Dimanche 19 : à 12 h, "Fictions et compagnie", à 20 h, Clôture, palmarès et projection des films primés dans chaque catégorie.

□ Cinéma des Cinéastes, 7 avenue de Clichy.
01 53 42 40 20. Rens. : www.durififi.com
ou www.courtsdevant.com

En tournage rue Etex : "Erreur de la banque en votre faveur"

C'est dans le bar-tabac *La Rotonde*, à l'angle de la rue Etex et de l'avenue de Saint-Ouen, que le réalisateur Gérard Bitton a planté, en septembre, ses caméras pour le tournage de *Erreur de la banque en votre faveur*. Sur un scénario de Michel Munz, scénariste de *La vérité si je mens*, ce long-métrage de fiction interprété par Gérard Lanvin et Jean-Pierre Darroussin devrait sortir sur les écrans fin 2009.

Après avoir tourné à La Villette avant d'investir Montmartre, l'équipe de cinéma dont les cars, barnums, cantines ont occupé un large périmètre du quartier, s'est ensuite déplacée dans Paris et devait effectuer un retour dans le 18^e «pour une période de cinq jours». ■



La rue de Panama a connu une effervescence inhabituelle.

Tournage à Château-Rouge : Ma mec à moi

Rue Léon, rue de Panama, rue Myrha... Jean-Claude Zilbermann a planté à Château-Rouge le décor de son prochain film, *Ma mec à moi*, suite de *L'homme est une femme comme les autres*. Dix ans après, Simon le clarinettiste (Antoine de Caunes), qui habite là, voit

resurgir sa mère légèrement acariâtre (Judith Magre) et Rosalie (Elsa Zylberstein) à qui il avait fait un enfant sans s'en apercevoir. Tournage en septembre dans les rues du quartier et *Chez Guichi*, le restaurant juif tunisien du 76 rue Myrha. ■

(Publicité)

Les Rapins - L'âge d'or de Montmartre est notre deuxième beau livre consacré à la Butte.

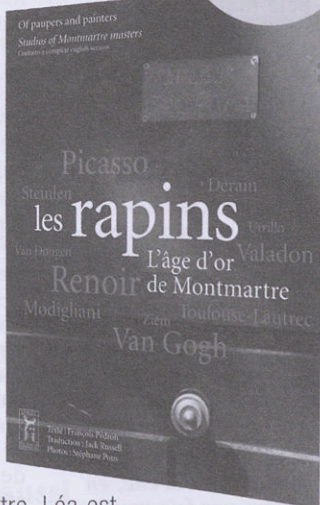
Ce n'est pas la suite d'Un Montmartre l'autre – dont vous avez fait un succès – mais un nouvel épisode de cette histoire à rebondissements qui en a fait un lieu unique.

Ce livre raconte les « les rapins » autrement dit le temps de ces jeunes apprentis peintres qui se chamaillaient dans les ateliers des maîtres en rêvant de conquérir le monde. Turbulents, tous, géniaux souvent.

Après Géricault, Delacroix, Manet, Degas, viennent Van Gogh, Toulouse-Lautrec, Renoir, Cézanne, Derain, Van Dongen, Utrillo, Picasso. Aujourd'hui, ces « rapins » faméliques font sauter les enchères dans les salles de vente. Les chefs-d'œuvre de ceux qui n'avaient pas toujours vingt sous pour dîner, valent des millions d'euros.

Si le mot « rapin » est devenu rare, il désigne toujours les années les plus savoureuses et les plus glorieuses de la Butte. Ce sont ces génies qui l'ont inventé. Ils ont fait de leurs ateliers les hauts lieux de la création.

Pour les suivre au travail et dans la vie, dans les larmes et dans les rires, nous avons choisi un guide de charme, Léa, qui fût l'un des modèles les plus appréciés de Montmartre. Léa est au cœur d'un troublant mystère. Elle nous emmène au gré des caprices des peintres du 12 rue Cortot, au Bateau-lavoir, et à la villa des Fusains... C'est notre fil rouge dans ce labyrinthe. Léa a réellement existé, nous n'avons pas eu besoin de l'inventer. Il a simplement fallu la retrouver.



45 €
au lieu de
55 €

S O U S C R I P T I O N

Offre valable jusqu'au 30 Octobre 2008

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Mail :

Commande exemplaire(s) du livre **Les Rapins**

au prix unitaire de 45 € au lieu de 55 €.

(+10 € de frais de port éventuellement)

Total de la commande, frais de port inclus :

Date :

Signature :

Règlement par chèque à établir à l'ordre de "Editions de la Belle Gabrielle", et à envoyer à l'adresse suivante :

Editions de
La Belle Gabrielle
24, rue Berthe
75018 Paris

Tél : 01 76 00 12 06

www.labellegabrielle.com mail : labelgab@club-internet.fr



LE MOIS DU 18^e Théâtre

À l'Atelier Fin de Partie, de Samuel Beckett

• 1 place Charles-Dullin. 01 46 06 49 24.
Mise en scène de Charles Berling.

Un intérieur vide, éclairé par une lumière verdâtre venant de deux petites fenêtres si haut perchées qu'il faut un escabeau pour les atteindre. Deux poubelles et un fauteuil à roulettes, recouverts de vieux draps. Apparemment un seul être vivant, un homme sans âge, Clov, qui s'agit et se met en devoir de faire le ménage. Il enlève et plie les draps, découvrant ainsi un autre être, Ham, paralysé, aveugle, pétrifié comme une momie.

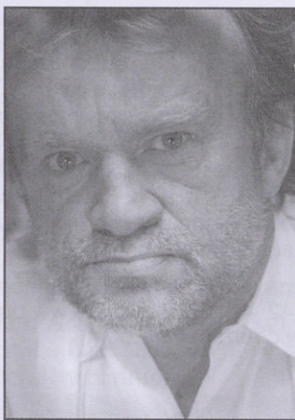
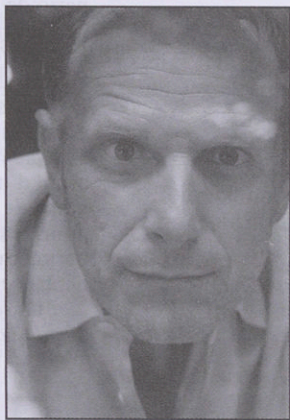
Devant nous, les deux hommes répètent une journée visiblement habituelle, une scène de théâtre. Ham tyrannise son fils adoptif qu'il traite comme un valet. Clov veut s'en aller mais n'y parvient jamais, malgré sa lassitude et son exaspération.

Devant les parents de Ham qui finissent leur vie impotents dans des poubelles, ils dévident et étirent le temps qui les conduit vers une fin qui n'en finit pas, mais avec jeu et répartie, comme le

feraient deux partenaires d'une ultime partie d'échecs.

Qu'attendent-ils l'un et l'autre dans cette désolation où le temps semble aboli ?

À l'Atelier, Charles Berling



Charles Berling et Dominique Pinon, Clov et Ham.

s'empare du texte le plus inhumain, sinon le plus abouti, de Samuel Beckett. Une œuvre difficile, à propos de laquelle l'écrivain franco-irlandais disait, de manière assez elliptique, qu'il y est question de "sons fondamentaux" et de rien d'autre.

Disons-le d'emblée : la lecture que Charles Berling nous propose de la pièce ne fait pas oublier celle de Roger Blin qui a créé l'œuvre à Londres en 1957, de Beckett lui-même, ou celle de Pierre Chabert aux Bouffes du Nord. Démonstrative, agitée, trop "humaine", elle ne réussit pas, si ce n'est lors de quelques moments percutants où perce la vérité, à nous mener au bord du gouffre, vers l'innommable.

Dans un décor très conformiste, les acteurs jouent et surjouent ce qui ne peut être joué. Même la fin de la pièce, misérable et interminable, que n'éclaire aucun rayon d'espoir, reste en deçà du sentiment tragique. Mais il y a la langue vertigineuse et désarticulée de Beckett, qui s'effiloche et halète, transparente et cocasse, dernier refuge d'une vie en extinction. Et c'est une raison suffisante pour aller voir *Fin de partie* à l'Atelier.

Dominique Delpirou

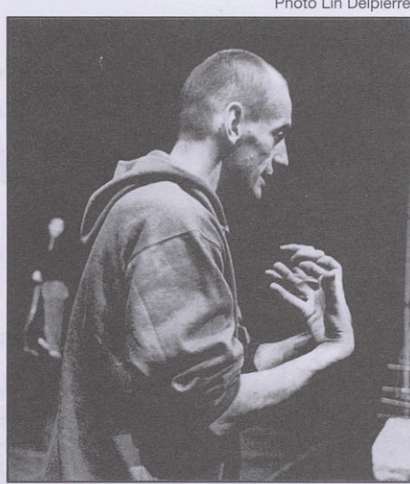
Au Théâtre Ouvert Ébauche d'un portrait, d'après le Journal de Jean-Luc Lagarce

• Jusqu'au 18 octobre. 4 bis cité Véron. 01 42 55 55 50. Mise en scène de François Berreur.

L'imposant *Journal* de Jean-Luc Lagarce, dans lequel il a retracé sa vie de 1977 à sa mort prématurée en 1995, a nécessité des choix de la part de François Berreur qui en a réalisé une version scénique.

L'adaptation a exigé des ellipses, plus incisives que celles qu'impose le genre même du *journal*. Elles ont le mérite de rendre au spectateur l'essence des pensées vagabondes de l'homme et de l'auteur que fut Jean-Luc Lagarce. Elles permettent aussi de le rendre vivant au spectateur par le truchement du talentueux comédien Laurent Poitrenaux.

Dans un décor minimaliste, comme les aimait Lagarce lui-même, où le texte et la voix, le *dit* (n'en déplaise à certains) sont au centre du théâtre, le personnage-auteur, en digne costume mais pieds nus, dévoile les différentes



Jean-Luc Lagarce de son vivant, dirigeant une répétition.

strates de sa personnalité, sans exhibitionnisme ni pathos nau-séeux. Cet autoportrait ne pouvait être mieux rendu que par Berreur,

intime de Lagarce qu'il a accompagné dans son aventure théâtrale : il a fait partie de sa compagnie, *La Roulotte*, et a fondé avec lui les éditions des *Solitaires intempestifs* où il a publié tous ses ouvrages après sa mort.

C'est avec tendresse que les amoureux de Lagarce découvriront pêle-mêle son quotidien : ses difficultés financières, la progression de sa maladie, le sida, ses amours homosexuelles, sa solitude, son théâtre, ses critiques, son questionnement, ses hésitations, sa douce ironie envers les autres et envers lui-même. On appréciera aussi les quelques clins d'œil aux Attoun (directeurs de Théâtre Ouvert) qui connaissaient bien Lagarce et contribuèrent à sa notoriété.

L'homme et le dramaturge se confondent ainsi. Lagarce écrivait dans un de ses textes, *Du luxe et de l'impuissance* : « Raconter le monde, ma part misérable et infime du monde, la part qui me revient, l'écrire et la mettre en scène, en construire à peine, une fois encore, l'éclair, la dureté, en dire avec lucidité l'évidence. Montrer sur le théâtre la force exacte qui nous saisit parfois, cela, exactement cela... »

Cendrine Chevrier

Prochain retour d'Entre les murs au théâtre

Palme d'or du festival de Cannes 2008, *Entre les murs*, le film de Laurent Cantet, vient de sortir sur nos écrans. Avant d'être un film, cette histoire vraie du quotidien d'un jeune professeur dans un collège réputé "difficile", fut un roman, écrit en 2006 par François Bégaudeau, puis une pièce de théâtre jouée en décembre 2007 au Théâtre Ouvert... qui la reprendra du 16 janvier au 14 février 2009 dans une nouvelle mise en scène.

Au Théâtre de Dix Heures

Yann Stotz et
Élisabeth Buffet

Le Dix Heures est fidèle à sa tradition : du rire, des *one man* ou *one woman shows*.

À 20 h, du mardi au samedi, Yann Stotz (23 ans), sacré "jeune talent de l'humour", mime, virevolte, s'envole entre deux cascades verbales. Faussement cynique et téméraire, souvent à côté de ses pompes, il déroule des textes survitaminés, d'un réalisme criant, avec des zestes de jazz à tous les étages, des imitations d'Aznávour, de Reggiani ou des crooners américains...

Autre heure (22 h), autre genre, Élisabeth Buffet, "seule dans sa culotte", quadra un peu foldingue. Si elle est parfois grivoise, souvent abrasive, si elle aime appeler un chat un chat, elle n'est jamais vulgaire. Elle raconte des tranches d'une vie parfois flottante : errances et intermittences de la séduction, absence voire ingratitude des hommes... Tout ça sent le vécu, "le nouvel éternel féminin".

M. C.

□ 36 boulevard de Clichy. 01 46 06 10 17.

Au Théâtre des Abbesses

Madame de Sade

de Yukio Mishima

Du 8 au 24 octobre



J.-P. Maurin

Sade, le "divin marquis", tout le monde connaît. Sau moins sa légende de libertin jouisseur, philosophe et pornographe, hantant les alcôves et plus souvent les prisons. Mais son épouse ? Qui a entendu parler de cette femme ? Fidèle malgré les affronts, les humiliations et l'absence de son mari pendant de longues années ?

Yukio Mishima, un des plus célèbres romanciers japonais, homme ambigu, provoquant en même temps que mal à l'aise dans son homosexualité, ses goûts entre raffinement et perversité, son penchant pour le militarisme pronazi du Japon d'avant la guerre...

La pièce se déroule autour de trois dates : 1772, tentative d'arrestation du marquis de Sade, 1778, emprisonnement, et 1790, libération après la Révolution. Pendant ces dix-huit ans, Madame de Sade attend... Autour d'elle, d'autres femmes : Madame de Montreuil la belle-mère, la petite sœur et amante, l'amie d'enfance, la courtisane et la domestique.

Dix-huit ans dans le salon de Madame de Montreuil, huis-clos de tous les fantasmes féminins, d'attrait, de fascination, de répulsion autour d'un homme qu'on ne verra jamais. Car, lorsqu'il revient, Madame de Sade refuse de le recevoir, demande le divorce et se retire au couvent.

Peur de la rencontre ? Peur de ne plus aimer, de ne plus séduire ? Ou alors, les privilèges étant tombés avec les masques, cette femme a-t-elle du mal à trouver sa place ? Tout comme Mishima, qui finira par se suicider. L'une au couvent, l'autre se faisant hara-kiri... À chacun son ciel !

R. P.

□ 31 rue des Abbesses.
01 42 74 22 27.

Au Ciné-13-Théâtre Un cycle Matei Visniec

Du 1er au 31 octobre

Octobre au Ciné-13-théâtre est consacré à l'auteur roumain Matei Visniec. Trois de ses meilleures pièces sont à l'affiche, avec des titres longs comme il les aime : *Richard III n'aura pas lieu* ; *Le mot progrès dans la bouche de ma mère sonnait terriblement faux* ; et la toute récente *Histoire des ours panda racontée par un saxophoniste qui a une petite amie à Francfort*, mise en scène par Salomé Lelouch.

Il y aura aussi trois conférences (entrée libre) animées par l'auteur.

Matei Visniec, né en Roumanie en 1956, avait découvert dans la littérature un outil de liberté dans un pays étouffé par la dictature de Ceaucescu – mais les vingt pièces de théâtre qu'il avait écrites avaient été refusées par la censure. En 1987 il a demandé l'asile politique en France, où il vit encore, travaillant à RFI comme journaliste. Son œuvre est très abondante. Il écrit en français depuis 1992.

□ 1 avenue Junot. Informations et réservations : 01 42 54 15 12.

Au Tremplin Théâtre Un trajet dans la nuit

de Maxence Germain
Du 9 octobre au 13 décembre

Quatre personnages, Lili, Balthazar, le Funambule, le Clown triste, se trouvent dans une sorte de no man's land où ils attendent le verdict qui donnera lieu soit à un retour sur la Terre, soit à une mort immédiate. Dans la réalité, ils sont dans le coma, en réanimation.

Dans cette zone de transition, ils se posent des questions sur la liberté d'agir, la confusion, la quête d'identité... Ce "conte fantastique pour adultes" se déroule dans un climat d'une «douce violence», un peu ironique, où «le mouvement de la musique accompagne la danse des mots».

■ **Également au Tremplin : Iceberg**, jusqu'au 16 décembre.

□ 39 rue des Trois-Frères.
01 42 54 91 00.

Et aussi

■ **Alambic Comédie** : • *Le Musée des gros mots*. • *Les chanteux'elles font leur comédie*. • *Qui aime bien trahit bien*. • *Week-end en ascenseur*. • *Wad*, "ma vie n'est qu'un sketch". • *Écoute-moi quand je mens*.

■ **L'Atalante** : Pièces espagnoles contemporaines, en espagnol (voir page 20).

■ **L'Étoile du nord** : Danse.

■ **Le Funambule** : • *J'aime pas ce que vous êtes*. • *Je serai toujours là pour te tuer*. • *Brassens, Brel, Ferré ou l'interview*.

■ **Manufacture des Abbesses** : • *Monsieur le Président*. • *Pourquoi j'ai mangé mon père*. • *La folle allure*. • *Le 20 novembre*, à partir du 6 octobre.

■ **Théâtre Pixel** : • *D'un esprit à l'autre*, jusqu'au 11 oct. • *Les créanciers contre-attaquent*, jusqu'au 12 oct. • *Gustave et Antoine*, jusqu'au 19

oct. • *Zapping*. • *Range ta tête, l'ascenseur est trop p'tit*, jusqu'au 9 nov.

■ **Le Trianon** : *Lorenzaccio*, de Musset, avec Francis Lalanne.

Pour les enfants

Manufacture des Abbesses

Une clé pour deux

spectacle de clowns, de Karin Larivière et Mathilde Haegel
Jusqu'au 2 novembre



La rencontre entre Cancoillotte qui raffole des bonbons et Marcelle qui ne mange que des radis, c'est d'la dynamite. Deux personnages attachants, une histoire de clés, des rêves sortis d'une jolie poubelle. L'une y trouve un ukulélé et des cheveux lisses et dorés, l'autre des chaussures à claquettes et un accordéon.

Elles entraînent petits et grands dans une folle comédie musicale. Naissance d'une grande amitié. Comme le chantent nos deux comparses : «*Quand on est deux, c'est beaucoup mieux, la clé du cœur, c'est la clé du bonheur*».

À partir de 4 ans. V. Ch.

□ 7 rue Véron. 01 42 33 42 03.
Sam. 15 h et dim. 11 h.

■ **Également à la Manufacture : Le Petit Poucet**.

Au Funambule Faim de loup

par la Cie des Bonimenteurs
Jusqu'au 1er novembre

Un loup pacifique, gentil, trop gentil et qui a faim. Il voudrait se faire des amis, partager leur nourriture mais, précédé par sa mauvaise réputation, il ne rencontre qu'avaries et doit faire l'apprentissage de la dure loi de la forêt. Rencontres décalées où le prédateur n'est pas toujours celui qu'on croit. Cette farce poétique et musicale (personnages, masques et marionnettes) est accessible dès 3 ans.

M.P. L.

□ 53 rue des Saules.
01 42 23 88 83. Merc. et sam. 14 h.
Pendant les vacances : du mer. au sam. 14 h 30.

■ **Également au Funambule** : • *Le voyage de Requeteau petit requin* (marionnettes), jusqu'au 4 janv. • *Blanche-neige etc.*, jusqu'au 4 janv.

Et aussi

■ **Alambic Comédie** : • *Le naufrage du professeur Van de Graaf* (à partir du 11 oct., sam. 14 h 30). • *Liya aux pays des sorcières* (à partir du 19 oct., dim. 15 h). 12 rue Neuve-de-la-Chardonnière. 01 42 23 07 66.

LE MOIS DU 18^e Expositions

La photo prend le pouvoir

dans les galeries d'art du 18e

La photo prend une place de plus en plus grande dans les galeries d'art, en tout cas dans celles de notre arrondissement. Nous l'avons signalé à propos de la galerie W (44 rue Lepic). Des galeries récentes le confirment.

• **La Little Big Galerie**, 45 rue Lepic, expose depuis quelques mois des photographes de grande qualité. Ce mois-ci, *Paris sous la pluie*, de **Christophe Jacrot**. Son livre, sous le même titre (éd. Chêne est présenté à cette occasion. (01 42 52 81 25.)

• **À la galerie Paul Frèches**, 12 rue André-Barsacq, on peut voir jusqu'au 30 octobre quelques photographies de très grand format du Lillois **Antoine Petitprez**, sous le titre *Familiarités* : des morceaux d'animaux (vivants) en plans très rapprochés, ou des troncs d'arbres, jouant sur les matières et les textures. (01 53 09 21 12. Merc. à sam. de 14 à 19 h.)

• **La galerie Chappe**, 4 rue André-Barsacq, propose du 2 au 5 octobre *Flairs, Better than Prince*, photos et vidéos de **Jonas & François** – que suivra à partir du 9 octobre, dans un

autre ordre d'idée, une exposition de **Vincent Paronnaud** (co-réalisateur de *Persépolis* avec Marjane Satrapi), *La bande dessinée est comme le far west*. (01 42 62 42 12. Tlj de 14 à 20 h.)

Il semble donc qu'après des années où le marché de la photo d'art baissait, les amateurs s'y intéressent à nouveau. Mais souvent il s'agit de très grands formats, qui peuvent atteindre des prix élevés (jusqu'à 4 500 € pour Antoine Petitprez chez Paul Frèches).

Par ailleurs :

• **Au café "Chez Anne"**, 41 rue du Ruisseau, Amadou Gaye accroche quelques-unes des photos de son album *Paris la douce*, du 3 au 31 octobre. Il annonce aussi deux soirées de poésie afro-antillaise, *Hommage à la négritude*, les vendredis 10 et 24 à 21 h : poèmes de Guy Troélien, Birago Diop, Césaire, Senghor...

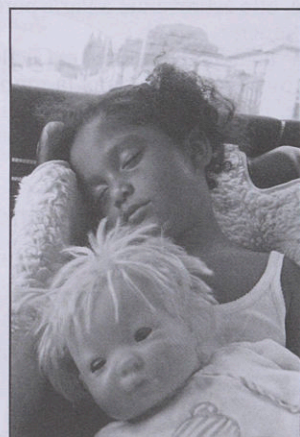
• **À l'Institut des cultures d'islam (ICI)**, 19 rue Léon, la belle exposition de photos des mosquées de Paris, par **Jean-Michel Riera**, continue jusqu'au 6 octobre. (01 53 09 99 83.)



• **Ci-contre : Paris sous la pluie (à travers un pare-brise)**, de **Christophe Jacrot**.

• **Ci-dessous à gauche : Avant la prière**, de **Jean-Michel Riera**.

• **Ci-dessous : Une photo d'Amadou Gaye**.



Et aussi

■ **Galerie La Rotonde** (28 rue Eugène-Carrière), peintures récentes de **Patrice Huguier**, dont on retrouve le sens de la composition, la matière et les belles harmonies de couleurs dans des paysages et des natures mortes. (Lun. à sam. 15 h à 19 h 30.)

■ **Galerie L'Art de rien** (48 rue d'Orsel), une quarantaine d'artistes imaginent, avec fraîcheur, humour et parfois une pointe de perversité, l'u-

nivers d'*Alice au pays des merveilles*. À partir du 8 octobre. (01 42 52 75 84.)

■ **Galerie Amtares** (29 rue Lamarck), **Pascal Catry**, sculptures et peintures sur zinc, à partir du 7 octobre. (Mar. à sam. 15 h à 19 h.)

■ **Espace Canopy** (19 rue Pajol), sous le titre *Le pavillon français à Zagreb*, une installation de l'artiste franco-serbe **Marc Pio Salvelli**, à partir du 9 octobre. (01 40 34 47 12. Merc. à dim. 14 à 20 h.)

(Suite page 26)

LE MOIS DU 18^e Expositions

À la Halle Saint-Pierre

Un couple singulier, Fred Deux et Cécile Reims

• 2 rue Ronsard. 01 42 58 72 89. Jusqu'au 8 mars 2009. Tous les jours de 10 à 18 h.

La Halle Saint-Pierre consacre les deux étages à deux artistes "singuliers", le couple Fred Deux et Cécile Reims.

C'est avec une curieuse poésie que Fred Deux raconte son enfance : une famille d'ouvriers misérables et peu loquaces, alcool, maladie, prostitution, vol. Un oncle, fantasque et farfelu, a joué un rôle important dans le développement de l'imaginaire de l'enfant, mais un jour, le petit Fred l'a retrouvé mort, suicidé.

La famille a vécu dans une cave, envahie parfois par des rats. Par une ouverture l'enfant voyait l'eau de la Seine. Dehors, il se sentait bousculé par l'agitation et les bruits de la rue. Dès l'âge de 3 ans, il a fait des séjours en préventorium, sa mère ayant contracté la tuberculose.

Le dessin et l'écriture

N'ayant pas fait d'études, il travaille très tôt en usine avant d'entrer, en 1943, dans un groupe de résistants. Sa véritable naissance, comme il le dit, n'a lieu que lorsqu'il est employé dans une librairie de Marseille : c'est la découverte des livres, de l'art, des surréalistes. Ses premières peintures sont remarquées par un directeur de galerie, Karl Flinker.

De retour à Paris, il rencontre Cécile Reims qui se présente d'emblée comme "juive et malade". La famille de la jeune femme, originaire de Lituanie, a été décimée pendant la guerre. Elle s'est engagée dans la Résistance, puis a opté pour le sionisme, l'immigration en Palestine. Mais, tuberculeuse, elle est revenue à Paris pour se soigner.

La santé fragile de Fred et Cécile les conduit à vivre dans la montagne, isolés, en butte aux soucis matériels, mais avec cette richesse

de se consacrer entièrement à l'art. En 1958, Fred Deux publie le premier d'une longue série de textes autobiographiques mêlant rêves et souvenirs.

Le dessin et l'écriture sont complémentaires chez Fred. Il passe indifféremment de l'un à l'autre, laissant errer le geste du crayon ou de l'encre de Chine sur la feuille. Dès les années 60, la voix s'y joint : il commence à enregistrer le long récit de sa vie.

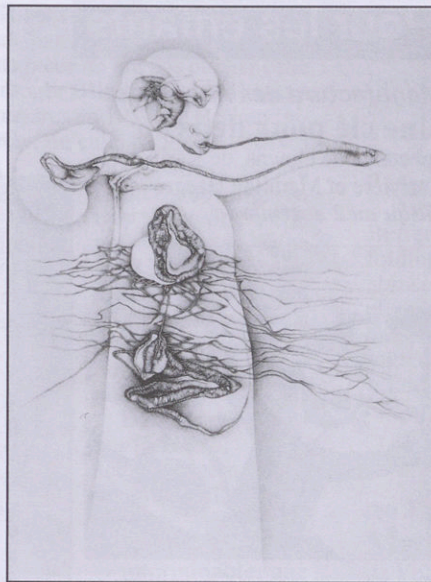
Dans ses dessins comme dans ses textes, c'est une nécessité pour lui d'extraire de lui-même, de manière hasardeuse, des formes fantasmagoriques, viscérales, cellulaires, à forte charge érotique, que ce soit dans la série des *Otages* et des *Spermes noirs* ou *colorés*, dans les années 60, ou les grands *autoportraits* et les *figures du double* des années 80. Les dernières œuvres marquent un retour à la couleur.

À l'extérieur d'elle-même

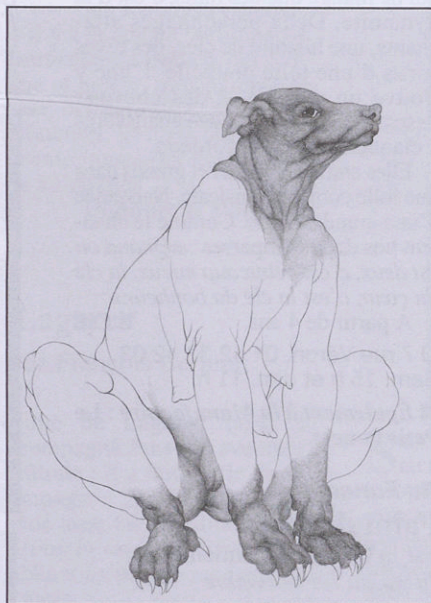
En comparaison, l'œuvre de Cécile Reims apparaît plus sage, voire "classique". Elle puise son inspiration à l'extérieur d'elle-même et réalise des gravures "d'interprétation" de l'œuvre de Fred Deux, dont elle adoucit les formes organiques, et aussi d'Hans Bellmer. Elle illustre les *Métamorphoses* d'Ovide.

Les deux dernières séries sont les plus intéressantes de l'exposition : à la rigueur que la gravure impose à Cécile Reims, et à l'extrême finesse du dessin, s'ajoute un discours lisible sur "l'Autre", l'artiste, le congénère, mais aussi celui qui nous agit. Un discours plus généreux que celui de son compagnon, plus axé sur l'expressivité de soi.

Cendrine Chevrier



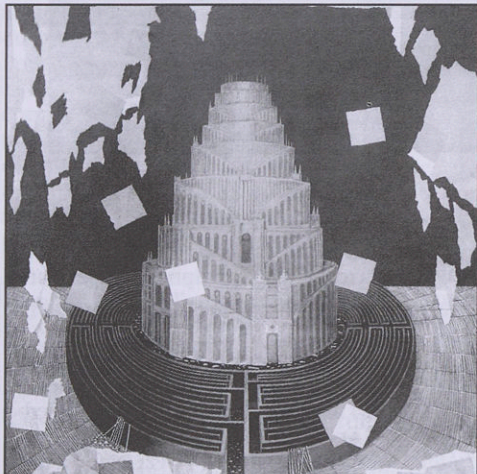
Autoportrait, par Fred Deux.



Cécile Reims, illustration pour les *Métamorphoses* d'Ovide.

Galerie La Hune-Brenner Les "catastrofi" de Carlo Bertè

• Du 9 au 31 octobre. 3 rue Ravignan. 01 43 25 54 06



Babel, de Carlo Bertè.

Carlo Bertè, peintre bien connu en Italie, a entrepris de "révisiter" l'œuvre de deux autres peintres qui travaillaient ensemble à Naples au début du XVII^e siècle sous le pseudonyme commun *Monsu Desiderio*, et qui mirent en scène des architectures fantastiques ravagées par des cataclysmes.

L'époque de Monsu Desiderio était troublée, emplie d'inquiétudes et de drames. Carlo Bertè pense qu'il en est de même de la nôtre : terrorisme d'un côté, guerres "préventives" de l'autre n'ont rien de rassurant. Il peint, dans un style d'une grande froideur, des géométries arigoureuses qui pourtant semblent basculer d'une façon indéchiffrable, rues de villes

modernes, églises, palais, monuments actuels ou mythologiques, et tout s'écroule, ou bien fresques imaginaires dont des pans se sont déchirés et derrière lesquelles émergent les pierres de la muraille...

La galerie La Hune, qui s'est spécialisée dans les œuvres sur papier, présente un ensemble de gouaches et tempera (peinture à l'œuf) de cet artiste, ainsi que le livre *Catastrofi* édité récemment. Vernissage le 11 octobre à partir de 17 h en présence de l'artiste.

N. M.

■ **Également** : • Jusqu'au 4 oct., œuvres de *Lyse Casanova*, peintre abstrait qui travaille au Bateau-Lavoir rue Garreau.

LE MOIS DU 18^e Musiques

Octobre au Centre Barbara

Extraits de l'éclectique programmation d'octobre au Centre musical Barbara, à la Goutte d'Or.

• **Samedi 4** : Nuit de "fin du monde" pour la *Nuit blanche*. Une dizaine de groupes, punk, rock, électro...

• **Du 4 au 28** : Exposition d'art numérique sur le thème du bruit.

• **Jeudi 9** : Au Centre Barbara, la compagnie *Riposte* a monté un spectacle sur l'histoire du hip hop. À 19 h, "filage" du spectacle (qui sera présenté ensuite en novembre).

• **Samedi 10 et dimanche 11** : Jeunes artistes québécois.

• **Samedi 18** : Lippie, chanteuse (punk), prix "Paris jeunes talents".

• **Mardi 21 (14 h)** : **Pour enfants** à partir de 8 ans, Wang Li et *La magie de la guimbarde*, musique, mime...

• **Vendredi 24** : *Les yeux d'la tête*, "chansons d'amour et d'umour".

• **Samedi 25** : Noof, clown musical.

• **Dimanche 26** : Rencontre intergénérationnelle pour clôturer la "Semaine bleue". Huit seniors fréquentant le point Paris Émeraude et quinze enfants de l'école Maurice-Genevoix ensemble sur scène.

□ 1 rue Fleury. Autres programmes : www.fgo.barbara.fr

■ **Tricky, concert gratuit** pour l'ouverture du "104" (voir page 21).

■ **Théâtre des Abbesses** : • Le 11 oct., chant traditionnel d'Azerbaïdjan. • Le 18, le jeune pianiste de jazz Michaël Wollny.

■ **Au Living b'Art**, les jeudis soirs d'octobre seront consacrés à **Kamas**, voix puissante alternant chant et conte, avec ses musiciens. (15 rue La Vieuville. 01 42 52 85 34. Autres programmes : www.livingbart.fr)

■ **Isabeau**, chansons montmartroises, au restaurant *Le Fin bec*, vend. 31 à 21 h. (69 ter rue Damrémont. 01 46 06 45 36.)

■ **À l'église luthérienne St-Paul**, l'ensemble *Préludes p* interprète le *Stabat mater* de Pergolèse, dim. 19 octobre à 16 h 30. (90 boulevard Barbès. Entrée libre.)

■ **À l'église N.-D.-du-Bon-Conseil**, concert de balalaïka par **Gueorgui Swistounoff**, dim. 12 à 15 h 30. Œuvres de Bizet, Massenet, Gounod, Paganini, Morricone... (140 rue de Clignancourt. Entrée libre.)

■ **À St-Pierre-de-Montmartre**, l'organiste titulaire de l'église, **Juan Biava**, avec **Jean-Claude Dewaele**, violon, œuvres de Michel Blavet, J.-S. Bach et Johann-Christian Bach, dim. 12 à 17 h. (2 rue du Mont-Cenis. Entrée libre.)

■ **À Ste-Hélène, Festivités baroques** avec l'association Tjad Cie, dim. 19 à 17 h. (6 rue Esclançon.)

■ **À la Maison verte**, le trio **Kuroda** joue Haydn, Chostakovitch, Mendelssohn, dim. 19 octobre à 16 h 30. (127 rue Marcadet. Entrée libre.)

Daniel Boulogne, "constructeur d'art et d'événement", cherchait une idée, un projet pour l'an 2000. Daniel Boulogne est un spécialiste des murs peints. Il avait commencé cette activité à un moment où c'était interdit, en 1976, en peignant un vol de canards sauvages sur un parking de la Défense et il avait continué avec des commandes officielles.

L'idée des "Je t'aime" a été apportée par Frédéric Baron et Claire Kito. Ceux-ci avaient rassemblé une collection de mots et de signes graphiques, indiquant comment on écrit "Je t'aime" dans 311 langues différentes : les langues des pays membres de l'ONU et quelques autres (hiéroglyphes de l'Égypte ancienne, langage des sourds...). Ils ont proposé à Daniel Boulogne de les inscrire sur un mur.

Le lieu a été proposé par un troisième larron, Olivier Pelat, Montmartrois et principal financeur du projet du square Jehan-Rictus, place des Abbesses.

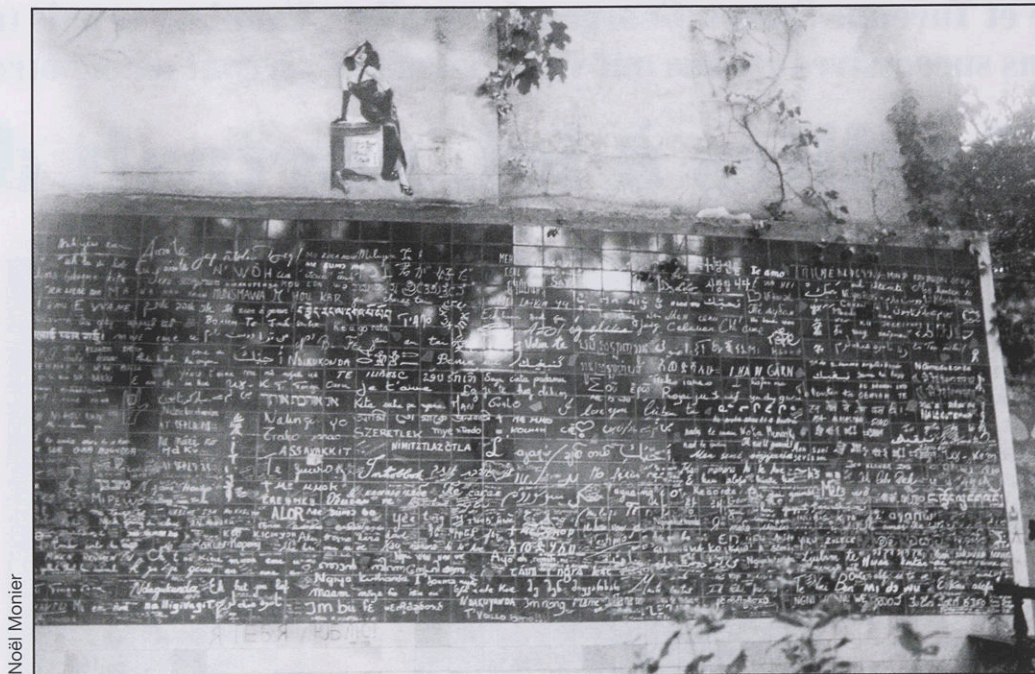
Le mur des *Je t'aime*, c'est donc une surface de 40 m², sur le côté ouest du square, composée de 500 panneaux de laque émaillée bleu sombre sur lesquels sont inscrits, en blanc, les 311 "Je t'aime".

Cette initiative a été approuvée par la municipalité, approbation nécessaire puisqu'il s'agit d'un espace public. Les travaux ont commencé en août 2000.

La place des Abbesses est un lieu historique. C'est là que se trouvait avant la Révolution l'entrée de l'abbaye des Dames de Montmartre. Ici, en 1837, fut bâtie la mairie de la commune de Montmartre, qui devint en 1860 lorsque Montmartre fut annexé à Paris, la première mairie du 18^e arrondissement. Elle le resta jusqu'en 1892, date de l'inauguration de l'actuelle mairie, place Jules-Joffrin.

Sur l'emplacement de l'ancienne mairie de la place des Abbesses, il y a actuellement une crèche et un joli petit square, le "square Jehan-Rictus" (du nom de l'auteur des *Soliloques du pauvre* qui autour de 1900 disait ses poèmes dans des cabarets de Montmartre).

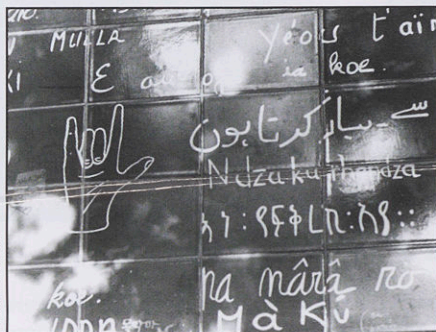
L'inauguration du mur des *Je t'aime* a eu lieu le 12 octobre 2000. Les amoureux, quel que soit leur âge, étaient invités à se dire des "Je t'aime" enregistrés sur magnétophone. Les deux mille premiers enregistrements ont été ensuite numérisés par la radio *Chéri FM* et compressés pour devenir le bruissement de quatre mille personnes se déclarant, toutes en même temps, leur flamme.



Noël Monier

Sur le mur du square Jehan Rictus, place des Abbesses, illuminées par le soleil qui perce à travers les arbres, trois cent onze manières de dire "je t'aime", dans trois cent onze langues différentes...

Surplombant ces déclarations d'amour, la belle Ava Gardner est apparue fin 2003, encollée par Jean-Marc Paumier.



Noël Monier

À gauche, "Je t'aime" en langue des signes.



Noël Monier

Ava Gardner telle qu'elle était lors de son apparition sur le mur des "Je t'aime". Le phylactère (la "bulle") avec le slogan est aujourd'hui disparu.



Thierry Concord

Jean-Marc Paumier a également collé un Buster Keaton sur un mur au-dessus du square Burq...



Christine André

... et Louise Michel dans le square Carpeaux.

Le 14 février 2001 à midi, pour la Saint-Valentin, cent colombes y ont été lâchées, à l'initiative du Syndicat d'initiative de Montmartre et de l'association des commerçants Lepic-Abbesses.

Mais les amoureux ne respectent rien. Le bas du mur des *Je t'aime* est maintenant couvert, en plus des inscriptions d'origine, de quantité de cœurs percés d'une flèche avec des prénoms, des dates, des "Je t'a-

dore mon chéri / Moi aussi ma douce" et de tags divers. Les créateurs l'avaient-ils prévu ?

Fin 2003, au-dessus du mur, est apparue une figure de femme séduisante, qui intrigua les Montmartrois jusqu'à ce qu'on apprenne qu'il s'agisse d'une image peinte et collée représentant l'actrice Ava Gardner. Elle est l'œuvre de l'artiste Jean-Marc Paumier qui est lui aussi

un spécialiste des décors muraux : il avait déjà apposé sur des murs à Paris et en banlieue les images de Louise Brooks, Lauren Bacall, Miles Davis, Duke Ellington, Jacques Tati, Jean-Baptiste Clément, etc.

Après son "coup" au square Jehan-Rictus (où, hélas, la tête d'Ava Gardner commence à se décoller), il a continué dans notre arrondissement avec Buster Keaton au square Burq et Louise Michel au square Carpeaux. ■

Guillaume et Turenne Samot. Georges, Jacqueline, Yannig... et puis tous les autres... Cinq générations successives et tous ont vécu, vivent et vivront dans notre 18^e arrondissement.

Des Antilles à ici, portrait de famille

Arrivés rue Blémont en 1941, les Samot habitent le 18^e depuis cinq générations. Une des premières familles antillaises à s'installer dans l'arrondissement, elle est exemplaire de fidélité à son quartier. Cependant, quelques-uns ont quitté récemment le giron familial pour raisons professionnelles et ont dû s'expatrier à quelques encablures de l'épicentre de la fratrie.

Il y a Turenne, plus qu'alerte à 97 ans, deux petites rides aux coins de la bouche soulignent un visage lisse, souriant sans cesse, dégageant une joie de vivre permanente, apaisant pour son entourage. Et pourtant, sept enfants, dix-neuf petits-enfants, vingt-cinq arrière-petits-enfants, une arrière-arrière petite-fille... Que de joies, de peines, d'angoisses se sont accumulées depuis des décennies qui n'ont en rien altéré sa volonté, sa détermination.

Destin étrange. Guillaume Samot, décédé en 1994, était intendant militaire en Guadeloupe. La mère de Turenne vendait ses légumes à la caserne. Très croyants, ils se rencontraient toujours à la messe. Et voilà : après moult clins d'œil et sourires discrets, le mariage fut célébré en 1932.

Nourrir les amis de passage

En 1934, mutation de Guillaume à Paris, caserne Mortier sur ce boulevard des Maréchaux. Les Samot quittent définitivement leurs Antilles et habiteront le 19^e jusqu'en 1941. "Monsieur Guillaume", le pilier, le roc, une force de la nature, et Turenne s'étaient partagé les tâches. A lui, la surveillance des devoirs, la bassine pour laver les enfants avant le coucher et, une fois par semaine très tôt, avant que le soleil ne pointe, les Halles pour nourrir toute la famille, les amis, les gens de passage, les Antillais fraîchement débarqués. Car, comme l'affirme Yannig, un des petits-fils, «*je ne me souviens pas d'avoir fait un repas avec ma famille seulement. Avant le décès de mon grand-père, il y avait constamment des bouches supplémentaires, au bonheur de mes grands-parents d'ailleurs*».

Sur le carreau des Halles

Quant à l'hébergement, même principe, il est arrivé souvent que les enfants dorment dans un sac de couchage dans le grand couloir ! Par chance, l'appartement permettait d'être un lieu d'accueil confortable et convivial.

"Monsieur Guillaume" prenait le premier métro à Simplon avec ses sacs en toile de jute et se rendait avant 8 heures rue Montorgueil, sur le carreau des Halles devant l'église Saint-Eustache. Il achetait poissons, légumes, fruits, viandes... Les toiles garnies, en bandoulière sur son dos, il rentrait rue Blémont. En ce temps-là, monsieur, il n'y avait ni frigidaire, ni congélateurs, alors



Photo Christian Adnin

Turenne Samot entourée par ses fils, Georges et Yannig.

il fallait préparer les repas de la semaine et les conserver dans des pains de glace. Le pain et les brioches étaient pétris et cuits à la maison.

Après le coucher des enfants, venait l'heure des lessives, eau chauffée dans un énorme chaudron sur la cuisinière au charbon, lavage dans la bassine à bains. Ne pas oublier d'approvisionner l'épicerie, tenir la maison propre et accueillante... Les journées s'égrenaient à ce rythme répétitif, oh combien fatigant.

L'éducation des enfants et la gestion de la maison restaient les priorités de madame Samot qui raconte cette vie de labeurs avec douceur, sans regrets, avec une certaine fierté. Elle continue, pour conserver toute son autonomie, à faire ses courses dans son quartier : la sortie quotidienne agrémentée des derniers potins. Elle se souvient avec

émotion de la modernisation des logements de la rue Blémont, l'installation de la salle de bains et du chauffage central, sous l'ère Juppé. «*Bien sûr, c'était un peu tard mais quand même, quelles facilités, quel confort pour mes vieux jours*», dit-elle.

Les souvenirs du garçon et de la fille

Georges, l'avant dernier, garde de son enfance et de son adolescence de succulents souvenirs : l'école rue Sainte-Isaure, le collège, la rue, la bande du quartier qui se frottait avec d'autres bandes. Mais il insiste sur l'héritage laissé par ses parents à toute la famille, quelle que soit la génération. «*Ma mère, et mon père surtout, nous sommes une famille de bouseurs invétérés. J'ai grandi dans un quartier de familles nombreuses où l'entraide et la convivialité n'étaient pas de vains mots. Tout le monde connaissait tout le monde. On dansait avec Elvis Presley en bas de l'immeuble. Il n'y avait qu'une télévision que l'on regardait tous ensemble. Nous*

allions chez le même dentiste, le même docteur. La fleuriste, en face, était la seule à posséder le téléphone que tout le monde avait le droit d'utiliser. Chaque chose nouvelle était un événement. C'est peut-être ça aussi la réussite de la famille, l'exemplarité, la solidarité», confie encore Georges.

Jacqueline, une des petites sœurs de Georges, a une autre perception de son enfance. En ces temps-là, les filles n'avaient pas le droit de sortir ni même de jouer dans la cour de l'immeuble. Tout se passait à côté de maman qui apprenait à cuisiner, à coudre... Les seules sorties étaient la fréquentation de l'école, le patronage le jeudi, la messe le dimanche, seules occasions d'avoir des amies, de découvrir d'autres distractions.

Puis vinrent les colonies de vacances. «*Pour ma première colo, je partis en Belgique, hors de ma famille, hors de mon pays. Quelle liberté, j'en garde un souvenir inoubliable*». Après un CAP de couturière, elle travailla dans un atelier de haute

couture puis se reconvertit dans l'informatique. «*J'ai toujours habité le 18^e, j'y suis très attachée. J'ai habité l'Hôtel Mathagon (rue Marcadet) avant l'expulsion de ses locataires. C'est drôle, quand je passe devant, il y a toujours les rideaux que j'avais posés aux fenêtres donnant sur la rue*».

Les quatre garçons de la fratrie ont créé chacun leur entreprise, qui fonctionne bien. La génération de leurs enfants a fait de bonnes études. Tous sont au moins bacheliers : il y a des professeurs et huit sont ingénieurs informaticiens. La génération suivante a fait des études supérieures.

Garder l'esprit de la famille

Dans cette famille, véritable micro-société, il y a forcément une exception. C'est Yannig, un des petits-fils de Guillaume et Turenne, célibataire désespérément endurci et fier de le rester. Habitant près de chez Mamie, il la "cocoone".

Après des études de paysagiste, il se sent une âme de comédien. Sans culture théâtrale, le voilà au cours Gérard. Il se spécialise pour les spectacles pour enfants. Puis il se met à tourner des séries à la TV ainsi que des clips publicitaires. Dernières envies, la cuisine : il gère trois restaurants dans le 18^e, *La Famille* rue des Trois-Frères, *Chéri-Bibi* rue André-del-Sarte et *Le cul de poule* rue des Martyrs. Hors norme et fier de l'être, différent de ses frères et sœurs.

Comment est conservé l'esprit de la famille ? D'abord, chaque mois, les enfants se réunissent en compagnie de leur mère Turenne. À tour de rôle chacun est chargé d'organiser le déjeuner familial. Ensuite, chaque famille se réunit à des périodicités diverses. Ce qui est sûr, c'est que tous connaissent les événements de la tribu entière en temps réel.

Bel exemple, chapeau et que cela puisse encore durer longtemps pour madame Samot.

Michel Cyprien